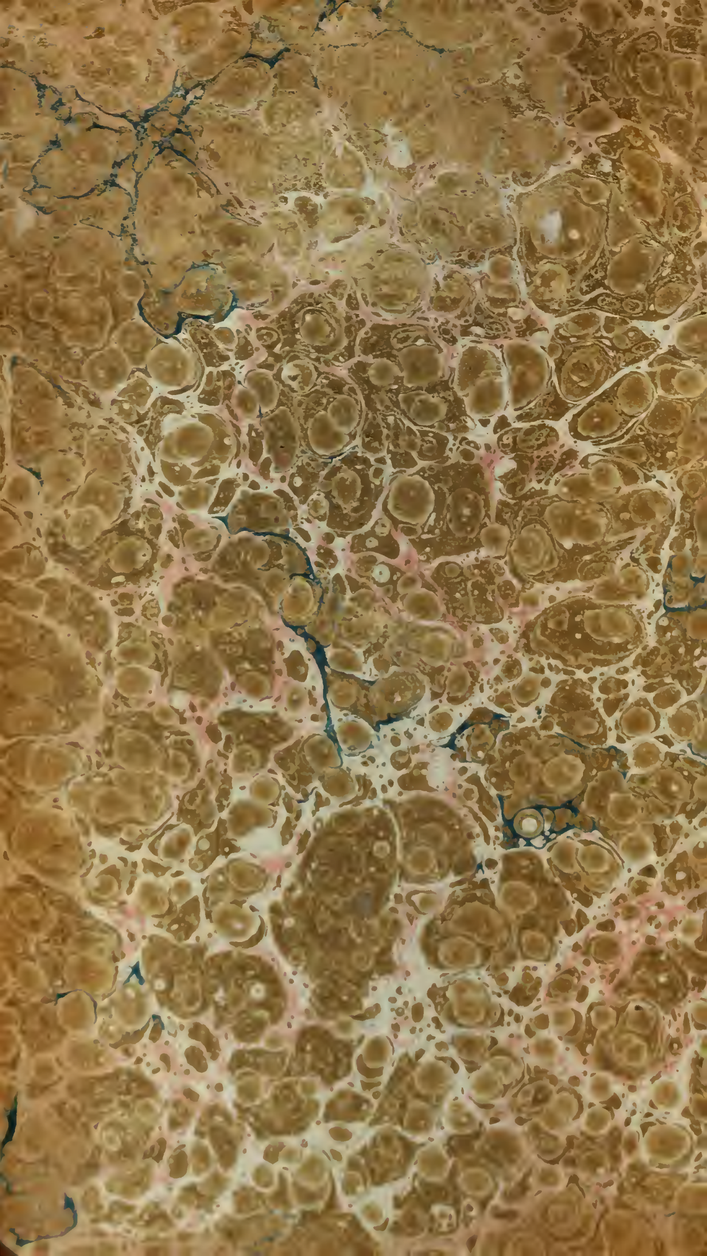
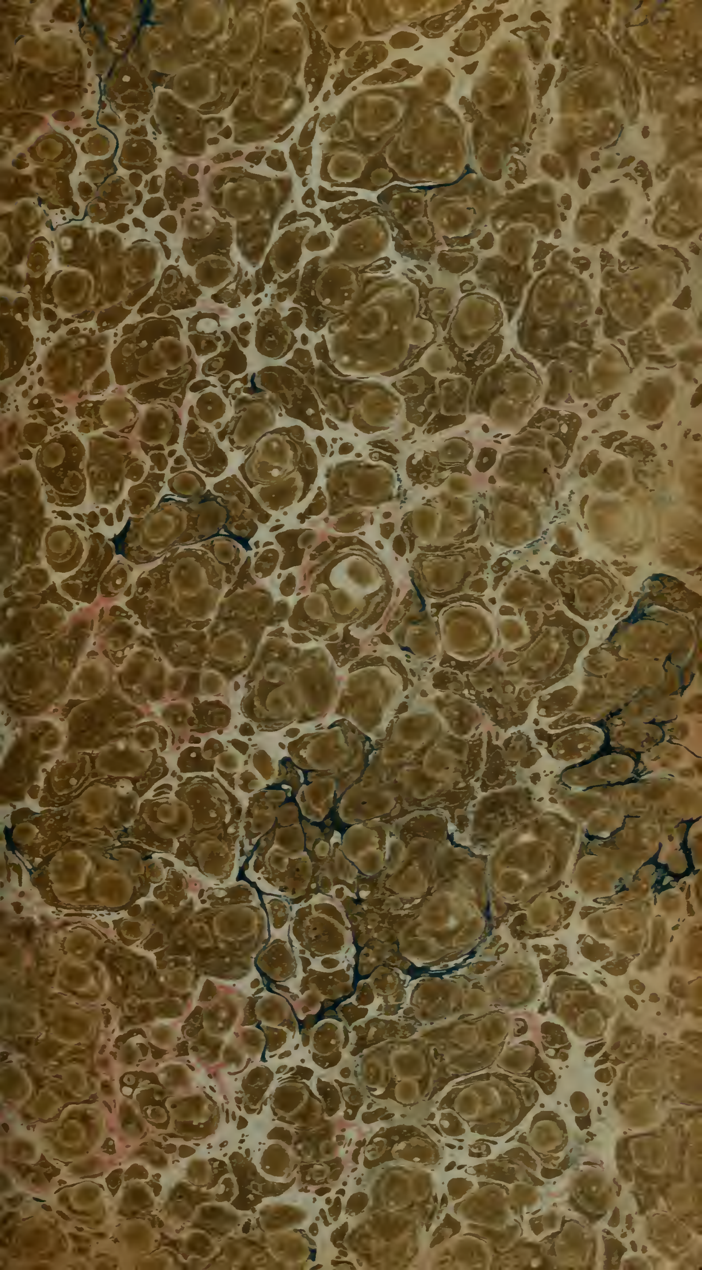






Souvenir de Giasson

7 Nov 1911.

CONVERSIONS
REMARQUABLES
DE
QUELQUES PROTESTANS.



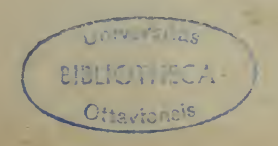
A PARIS,

Et se trouve à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur-Libraire, Quartier de l'Isle.

M. DCC. XC.

Avec Approbation & Privilege du Roi.



PRÉFACE.

La Converſion de trois Proteſtans qui ſe ſont dévoués au ſervice de l'Egliſe, dans le déſir des ames à Jeſus-Chriſt, & celle d'une Proteſtante qui vient d'oublier ſa Patrie, ſon nom, ſa naiſſance, ſa fortune, tout ce qu'elle étoit & tout ce qu'elle poſſédoit dans le ſiecle, pour aller s'enſevelir dans la ſolitude, & embraſſer la vie religieuſe dans un des plus pauvres Monaſteres de France; voilà des événemens trop précieux à la Religion, pour n'être pas mis ſous les yeux de tous ceux qui ſont vivement touchés de ſes gains & de ſes pertes. L'Egliſe qui *pleure* amérement celle des *enfans* dont elle eſt abandonnée, & qui *ne peut s'en conſoler*, tant qu'elle les ſait hors de ſon ſein, *treſſaille* de joie lorſqu'elle les voit revenir entre ſes bras. C'eſt la deſtinée de cette tendre *Rachel*, de s'affliger & de ſe réjouir ainſi tous les jours, parce que tous les jours elle perd pluſieurs des

Enfans qu'elle avoit engendrés à ſon Epoux, comme tous les jours elle en acquiert dans la perſonne de ceux qui du Schiſme ou de l'Héréſie viennent s'humilier à ſes pieds, en la reconnoiſſant pour leur unique mere. Mais entre ceux qu'elle regagne ſur les Sectes qui, en la déſertant, ont conſpiré contre Dieu & ſon Chriſt, il s'en trouve dont le retour préſente des traits plus remarquables & plus frappans. Tels ſont les quatre Néophites dont on fait ici l'Hiſtoire.

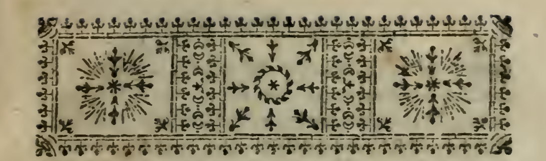
La relation de la Converſion de M. Thayer eſt connue depuis plus d'un an. On l'a jugée ſi édifiante, qu'elle a été imprimée en Anglois, en François, en Allemand, en Italien & en Eſpagnol. Les fruits qu'elle a opérés déja, font eſpérer que plus elle ſe répandra, plus elle en produira de nouveaux. Cet ancien Miniſtre Proteſtant, aujourd'hui Prêtre & Miſſionnaire Apoſtolique, étoit, il y-a quelques années, une branche morte retranchée de l'olivier franc, qui appartenoit à l'olivier ſauvage. La Grace, après l'avoir entée ſur ſa pre-

miere racine, en a fait une branche vivante ſur laquelle ont été entés déja pluſieurs rameaux étrangers qui ne ſont plus nourris maintenant que de la ſeve de la vraie foi.

A la ſuite de ſon Hiſtoire on verra comme trois nouveaux rejettons qui ont eu le même ſort que lui, & qui n'ayant été depuis leur enfance que des branches ſeches deſtinées à brûler éternellement dans les flammes que prépare la juſtice divine aux Apoſtats dans la Foi, ſont aujourd'hui des arbres pleins de vie, féconds en bons fruits. Un de ces arbres, ſi, d'après les derniers qu'il a portés, il eſt permis de le préſumer de la bonté du Seigneur, vient d'être tranſplanté du champ de la terre dans le jardin de délices où Jeſus-Chriſt appelle & raſſemble ſes Elus, pour compoſer ſon Royaume éternel. Le récit de ſa mort n'édifiera pas moins que celui de ſa Converſion. Graces infinies ſoient rendues au Pere des miſéricordes, qui, après avoir ſouſtrait aux dangers de ce monde l'enfant de prédilection qu'il avoit enlevé à l'Héréſie, vient de conſom-

mer ſon bonheur, en terminant ſes jours à la fleur de l'âge, par la plus douce mort. *Placens Deo factus eſt dilectus, & vivens inter peccatores tranſlatus eſt. Raptus eſt, ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius... Conſummatus in brevi explevit tempora multa; placita enim erat Deo anima illius; propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum.* Sap. 4. ℣. 10, &c.





RELATION
DE LA CONVERSION
DE
M. THAYER,
MINISTRE PROTESTANT;

Ecrite par lui-même.

On a annoncé dans les Papiers publics, la converſion d'un Miniſtre Proteſtant, opérée à Rome, à l'occaſion des miracles du vénérable *Labre*, & ſon abjuration faite le 25 Mai 1783.

Je ſuis ce Proteſtant converti à la foi; j'y ai été conduit par une Providence ſpéciale que je ne puis méconnoître. Comme l'Aveugle de l'Evangile miraculeuſement éclairé, je me fais un plaiſir & un devoir de publier les miſéricordes du Dieu de bonté à qui je dois la lumiere & la vie de la grace. Ma converſion a été publique, & mon abjuration ſolemnelle à Rome. Ayant paſſé enſuite en France, j'ai ra-

conté mon hiſtoire, ou plutôt celle de la divine Providence ſur moi, à un grand nombre de perſonnes reſpectables qui déſiroient d'en apprendre les particularités. D'ailleurs quelques amis m'ont preſſé d'en donner au public la Relation abrégée, pour une plus grande édification & pour la plus grande gloire de Dieu. Je me ſuis rendu à leurs raiſons & à leur autorité, & me ſuis déterminé, ſelon leur conſeil, à la mettre en Anglois & en François, en faveur de ceux qui n'entendent que l'une de ces deux langues. Quant au François, qui ne m'eſt pas encore bien familier, j'avoue que j'ai été obligé d'emprunter du ſecours, & de faire retoucher mon ſtyle trop incorrect.

Je ſuis né à Boſton, d'une famille aſſez fortunée; j'y ai été élevé dans la Religion Proteſtante, la ſeule dominante & preſque la ſeule connue dans la Nouvelle-Angleterre. J'avois d'abord refuſé de faire mes études : mais à l'âge de 16 ans, par réflexion & par je ne ſais quel déſir d'apprendre, je le demandai moi-même à mes parens. Alors, à force d'application, je réparai le tems perdu, & avec le ſecours d'un bon Maître, je fis des progrès aſſez rapides. Mes études finies, je fus fait Miniſtre dans la Secte Puritaine, & j'en exerçai les fonctions pendant deux ans, m'appliquant à l'Ecriture-ſainte & à la prédication. Cependant je ſentois une inclination ſecrete à voyager. Je nourriſſois ce déſir,

& je formai la résolution de passer en Europe pour apprendre les Langues Européennes le plus en usage, pour me mettre au fait de la constitution des Etats, des mœurs, des usages, des Loix & du Gouvernement des nations principales, afin d'acquérir par ces connoissances politiques, plus de considération dans ma patrie, & de lui être plus utile. Telles étoient mes vues humaines : je ne me doutois pas des desseins secrets de la Providence, qui me préparoit par-là des avantages infiniment plus précieux. Je m'embarquai donc pour l'Europe; j'arrivai en France, à la fin de l'année 1781. Je me mis à lire les meilleurs Auteurs, & à m'instruire des principes du Gouvernement. J'essuyai alors une maladie, & comme je craignois qu'elle ne devînt grave, mon premier soin fut de défendre qu'on laissât approcher de moi aucun Prêtre Catholique, tant j'étois attaché à ma Secte.

Après mon rétablissement, j'allai passer trois mois en Angleterre, appliqué, comme en France, à observer les mœurs & les usages du pays. On m'y invita à prêcher : je le fis, & l'on trouva que ma doctrine n'étoit pas conforme à celle du pays où je parlois. Je répondis que je l'avois puisée dans l'Evangile : c'est que les Protestans trouvent dans le même Evangile bien des doctrines différentes. Je revins ensuite en France, pour aller de là à Rome, toujours occupé des mêmes vues; mais bien prévenu, comme on l'imagine aisément, & contre la

Religion du pays, & contre la nation que l'on m'avoit repréſentée ſous les traits les plus odieux. J'avois cependant déja conçu, dans mon ſéjour en France, une idée moins défavorable de la Religion Catholique, & mon commerce avec les Italiens me fit auſſi revenir de mes préventions contre eux. Dans le trajet de Marſeille à Rome, nous fûmes obligés, faute de vent, de nous arrêter pluſieurs jours dans un petit port, que l'on nomme *Port Ercolé.* Le Marquis d'Elmoro, vieillard reſpectable, Major de la Place, ſans que j'euſſe aucune recommandation auprès de lui, m'accueillit, & me traita avec une bonté & une affection paternelles. Sa maiſon, ſa table, ſa bibliotheque, tout fut à mon ſervice. Quand nous nous quittâmes, il me fit promettre d'entretenir avec lui un commerce de lettres. J'ai eu le bonheur de rencontrer partout des Italiens du même caractere; & tous ceux auxquels j'ai eu à faire, m'ont témoigné le même empreſſement à m'obliger, ſur-tout dans la maiſon honnête & vertueuſe où j'ai logé à Rome, & dans laquelle je me ſuis trouvé comme au ſein de ma famille. Tant de bonté & de cordialité à l'égard d'un étranger, d'un Proteſtant connu pour tel, me touchoit & m'étonnoit tout à la fois. Cette Religion, me diſois-je, n'eſt donc pas ſi inſociable, & elle n'inſpire pas, comme on me l'avoit dit, des ſentimens d'averſion & d'intolérance pour ceux qui lui ſont étrangers. Je condamnoit ainſi moi-même, de jour en jour,

les injustes préventions que l'on m'avoit suggérées contre elle, & Dieu disposoit les choses de loin, pour me conduire insensiblement au terme heureux où je suis parvenu. Dès que je fus arrivé à Rome, je n'eus rien de plus pressé que d'aller voir ces chefs-d'œuvre fameux & ces monumens antiques, qui attirent les étrangers, entr'autres la *Rotonde* ou le *Panthéon*, temple autrefois consacré au culte de toutes les fausses divinités du Paganisme, & aujourd'hui dédié à l'honneur de la Sainte Vierge & des Saints.

A la vue de ce superbe édifice, je fus frappé d'une idée qui me parut grande, & qui seroit, me disois-je à moi-même, bien propre à fournir la matiere d'un beau discours, si la Religion Catholique étoit vraie; voici en substance l'idée qui me vint alors à l'esprit : Ce Temple autrefois consacré au culte des faux Dieux, devenu un Temple du vrai Dieu, la croix de Jesus-Christ élevée sur les débris de toutes les Idoles réunies, comme pour lui faire un plus beau trophée, & de-là, montrée à toute la terre; cette Ville, autrefois maîtresse de tout l'univers & la Capitale du monde Payen, devenue la Capitale du monde Chrétien; voilà des monumens parlans & toujours subsistans du triomphe de J. C. *sur le fort armé*, & de l'établissement de son empire sur les ruines de l'empire du démon; il étoit digne de Dieu de faire du centre de l'idolâtrie, le centre de la vraie Religion; de la premiere ville du

monde, la Capitale de ce Royaume ; enfin de cette Ecole fameuſe de tous les Arts, de cette Ville célebre qui fixe tous les regards & attire les curieux & les étrangers de toutes les parties de l'univers, l'Ecole de la vérité & le centre commun d'union entre tous les Fideles qui croient en Jeſus-Chriſt. Alors il ne manqueroit rien à la gloire extérieure de ſa Religion, & à la viſibilité de ſon Egliſe qu'il a voulu, ſans doute, mettre ſous les yeux de tous les peuples ; alors elle ſeroit véritablement cette Ville bâtie ſur la montagne, expoſée à la vue de toutes les nations, de maniere à ne pouvoir être cachée. Cette idée me plaiſoit beaucoup, & comme j'aimois l'éloquence de la Chaire, je déſirois qu'elle fût vraie pour pouvoir traiter un ſi beau ſujet. Ce premier trait de lumiere auroit dû me conduire plus loin ; mais ce n'étoit encore à mes yeux qu'une belle chimere, & je la laiſſai là pour m'occuper des objets que je m'étois propoſés.

J'appris l'Italien beaucoup plus vîte & plus aiſément que le François, & je fus bientôt en état de lire les meilleurs Auteurs en cette langue. J'étudiois en même tems, ſelon mon projet, la conſtitution & l'état actuel de Rome.

Cependant la Religion Catholique me revenoit de temps en temps à l'eſprit ; quoiqu'elle n'entrât point dans le plan d'études que je m'étois tracé, je déſirois de m'inſtruire à fond, pendant que j'étois dans cette Ville, comme j'aurois voulu connoître la

Religion de Mahomet, si je m'étois trouvé à Constantinople ; du reste, j'étois bien éloigné de soupçonner que la mienne fût fausse, ou du moins de penser à en embrasser une autre ; seulement je voulois apprendre la doctrine des Catholiques de leur propre bouche, afin de ne leur imputer que ce qu'ils disent eux-mêmes. Je m'adressai, pour cela, à plusieurs Ecclésiastiques, &, selon ma coutume, de faire parler chacun sur sa profession, je les mis sur la Religion ; mais ils avoient plus de piété que de lumieres. Voyant un Protestant décidé, ils me condamnerent sans m'éclairer, & nous nous quittâmes également mécontens, eux, de mon attachement à mon erreur, & moi, de leur zele qui ne me paroissoit pas selon la science ; au reste, je ne voulois que connoître leurs opinions & non me détromper des miennes ; je ne sentois pas le besoin de m'éclairer, mais je désirois de satisfaire ma curiosité ; & graces à cette Providence admirable qui faisoit tout servir à mon bien, comme le désir de voyager m'avoit amené au centre des lumieres, sans que je le sçusse, le désir de m'instruire me conduisit aussi à la connoissance de la vérité, sans que j'y songeasse.

Après avoir souvent cherché l'occasion de m'entretenir avec un homme instruit, qui pût & qui voulût me mettre au fait de la Doctrine Catholique, je rencontrai deux Ecclésiastiques dans un endroit où j'avois coutume d'aller : je liai conversation avec eux, & je leur déclarai ce que j'étois & ce

que je désirois. Je pensois alors, au sujet des Jésuites, ce qu'en pensent tous les Protestans ; cependant j'ajoutai que je serois bien aise de faire connoissance avec quelqu'un d'entr'eux ; je n'ignore pas, disois-je, qu'ils sont adroits & politiques, mais ils passent pour être très-éclairés ; je saurai bien profiter de leurs lumieres & me tenir en garde contre leurs subtilités ; c'étoit justement à deux Jésuites que je parlois ; ma franchise ne leur déplut pas ; ils m'avouerent qu'ils étoient eux-mêmes de la Société : nous n'entreprendrons pas, me dirent-ils, de vous donner, par nous-mêmes, les instructions que vous désirez ; nous vous adresserons à un fort habile homme qui est bien capable de vous satisfaire. Ils m'introduisirent, en effet, chez un de leurs confreres fort connu dans Rome, & très-considéré pour sa science & pour sa vertu. Monsieur, lui dis-je, en l'abordant, il se peut que j'aie quelques idées fausses sur votre Religion, ne la connoissant que sur le rapport que m'en ont fait ses ennemis. Si cela est, mon dessein est de me détromper, car je ne voudrois avoir de préjugés contre personne. N'espérez pourtant pas de me convertir ; à coup sûr vous n'y réussirez pas. Ce début, un peu brusque, n'empêcha pas qu'il ne me reçût avec une douceur & une affabilité qui ne pouvoient être l'effet que d'une charité véritable : il consentit à la demande que je lui fis, d'avoir avec lui des entretiens sur la Religion. D'abord il m'exposa par

ordre tous les articles de la Doctrine Catholique : cette exposition dura plusieurs jours, je l'écoutai attentivement & sans l'interrompre ; mais de retour chez moi, je ne manquois pas chaque fois de mettre par écrit les difficultés & les raisonnemens qui sembloient combattre chacun de ces dogmes & de ces articles. Quoiqu'il me vint à l'esprit bien des difficultés, je ne laissai pas de remarquer cet accord merveilleux qui se trouvoit dans l'ensemble de la Religion Catholique, & d'y entrevoir une sagesse qui me paroissoit avoir quelque chose de divin. Quand il eut achevé cette exposition, je lui proposai, à mon tour, mes difficultés & mes doutes : nous passâmes plus de trois mois ensemble à discuter tous les articles. Je me vis plus d'une fois sans réponse, parce que j'apportois de la droiture dans cette discussion, & que je voulois sincérement m'instruire & ne pas chicaner. Il me restoit néanmoins encore bien des nuages & des embarras que j'étois fort empressé d'éclaircir ; & comme cet homme respectable ne pouvoit me donner que quelques heures, & par intervalle, pour remplir le vide qui se trouvoit entre nos conférences, j'eus recours à un autre Jésuite qui n'avoit pas moins de zéle ni moins de lumieres ; celui-ci s'y prit, avec moi, d'une maniere qui m'étonna d'abord : Nous n'entrerons pas en matiere aujourd'hui, me dit-il, allez, récitez l'Oraison dominicale trois fois, & revenez tel jour. Je ne pus m'empêcher de

sourire à ce début. Eh quoi ! lui dis-je, je ne suis pas encore de votre Eglise, & déja vous m'imposez une pénitence; je le quittai après ce propos : cependant, en revenant chez moi, je fis cette réflexion, que la priere, loin de m'égarer, ne pourroit que m'être utile, & qu'une Religion qui enseigne à commencer par la priere l'examen que l'on en fait, étoit apparemment bien sûre d'elle-même : j'exécutai donc ce qu'il m'avoit prescrit, & j'allai le trouver au jour qu'il m'avoit indiqué ; je savois déja quelle étoit la Doctrine Catholique; il ne s'agissoit, avec lui, que d'éclaircir les différens points sur lesquels il me restoit encore des nuages ; à mesure que je lui proposois mes difficultés sur chacun de ces points, il m'indiquoit les endroits des meilleurs Théologiens & Controversistes, où elles étoient traitées avec étendue, & me procuroit leurs Ouvrages. Je les étudiois attentivement; cette étude me donna lieu d'examiner à fond chacun des articles contestés entre les Protestans & les Catholiques, & de peser les raisons que ceux-ci apportent pour prouver leurs sentimens. Je tirai encore beaucoup de secours d'un Religieux Augustin, à qui je m'adressai dans le même temps : il s'attacha à me faire distinguer ce qui est de foi parmi les Catholiques, d'avec les simples opinions que l'Eglise permet de traiter dans les Ecoles, sans les adopter ni les rejetter. Cette distinction répandit du jour sur la matiere, & contribua beaucoup à mettre de la netteté

dans mes idées, car les Protestans ont coutume de confondre ces deux objets, & par-là ils embrouillent tout. Il y a une parfaite unité dans le dogme, la diversité n'est que dans les opinions : en mêlant ces deux choses, ils en prennent occasion d'attribuer à la foi ce qui ne convient qu'aux opinions libres & indifférentes.

Le soin que j'eus de consulter ainsi plusieurs Docteurs, me fut doublement utile; je profitois de leurs lumieres particulieres, & je fus à portée de remarquer qu'ils étoient parfaitement d'accord sur la foi, qui, en effet, doit être une, comme la vérité est une; cette uniformité de sentimens, qui, dans tous les siecles, a régné entre les Catholiques, me faisoit une vive impression, parce que je ne l'avois jamais vue parmi nous......

J'avois eu des liaisons avec les Chefs de nos Sectes; je m'étois souvent entretenu avec eux; je connoissois bien leurs sentimens; il n'y en avoit pas deux qui fussent d'accord sur les articles les plus essentiels : bien plus, il n'y en avoit aucun qui n'eût varié dans sa Doctrine. Je me souviens qu'un de nos plus célebres Prédicateurs m'en fit un jour l'aveu : Quand je prêchai dans un tel endroit, me dit-il, je passai pour Hétérodoxe; je l'étois effectivement alors, j'avois des sentimens très-erronés; mais j'ai changé depuis ce temps-là, & si je prêchois aujourd'hui, ma Doctrine seroit jugée pure & exacte; au reste, ajoutoit-il, cela m'est commun avec tous nos Prédicateurs; je

n'en connois aucun qui n'ait varié comme moi dans ses sentimens sur la Doctrine. Cet aveu ne me fit point impression dans le tems qu'il me parloit, mais il me revint depuis à l'esprit, & fit naître bien des réflexions ; nouvelle preuve de ce que l'on dit ordinairement, que les bons ou mauvais principes reçus dans la jeunesse, produisent tôt ou tard leur effet.

Cette instabilité de nos Chefs dans leur Doctrine me faisoit peine. Je voyois qu'elle étoit une suite inévitable du principe fondamental des Protestans, selon lequel chacun est seul juge de sa foi ; d'après ce principe, il n'y a aucune regle fixe de croyance ; de-là, l'éternelle contradiction des Ministres entr'eux ; de-là, la fréquente variation de chacun d'eux dans sa Doctrine. J'avois essayé de les concilier entr'eux, & je n'y avois trouvé d'autre moyen que de prétendre qu'il suffisoit de croire en J. C. & d'avoir intention d'honorer la Divinité ; mais avec ce systême, qui me plaisoit beaucoup, j'aurois réuni toutes les Sectes, même les plus opposées ; aussi je me mettois, de jour en jour, plus au large, & je ne donnois point de bornes à la liberté de penser. J'avois des amis chez les Quakers & chez les Anabaptistes, les Arminiens & autres, j'aurois peu-à-peu adopté le Tolérantisme dans sa plus grande universalité. Les Protestans ont beau dire qu'ils admettent l'Ecriture pour regle de leur foi, dès qu'ils ne reconnoissent aucune autorité vivante pour en fixer le sens, dès qu'ils en abandonnent

l'interprétation à chaque particulier, il n'y a plus moyen de les convaincre d'erreur ; & s'il plaît au Socinien, par exemple, de dire qu'il ne trouve, dans l'Ecriture, rien qui démontre la divinité de Jesus-Christ, personne n'a droit d'exiger de lui qu'il croie ce dogme, ni de le condamner, parce qu'il le rejette. Ce principe mene encore plus loin ; il conduit un homme qui raisonne juste à l'indifférence de toutes les Religions, & il renverse les fondemens du Christianisme, en établissant la raison de chaque particulier, arbitre suprême de sa croyance. Cette réflexion, & mille autres qui me vinrent à l'esprit, n'eurent pas alors tout l'effet qu'elles devoient produire, mais elles me disposerent à ouvrir, un jour, les yeux à la vérité. Déja mes recherches m'avoient conduit beaucoup plus loin que je n'avois pensé ; je ne voulois d'abord que prendre une connoissance exacte de la Doctrine Catholique, & insensiblement j'en étois venu au point de n'y trouver rien que de raisonnable : je n'avois, en commençant cet examen, aucun soupçon que ma Secte fût fausse ; déja j'en appercevois les endroits foibles & j'avois des doutes ; il s'en falloit bien cependant que je fusse résolu de la quitter.

Les préjugés dans lesquels j'avois été élevé, avoient encore trop d'empire sur mon esprit, & mon cœur n'étoit pas encore disposé au sacrifice que ce changement exigeoit de moi : je crus faire beaucoup de prendre la résolution d'emporter avec moi,

en Amérique, les meilleurs ouvrages de controverse, composés par des Catholiques, & de les lire à mon retour dans ma patrie, déterminé alors à changer de Religion si je ne pouvois répondre à leurs raisonnemens, après y avoir bien réfléchi; car j'avois pris le parti, quelque preuve qu'on pût m'apporter, de ne point faire mon Abjuration à Rome, de peur, me disois-je à moi-même, de faire une démarche précipitée; mais la Providence, toujours attentive sur moi, ne me permit pas d'user de tous ces délais qui auroient pu m'être funestes : elle ménagea divers événemens qui hâterent le moment de ma conversion; il me tomba entre les mains un Ouvrage du Pere Segnery sur l'Ange-Gardien : cette pieuse croyance, que chacun de nous a un Ange tutélaire pour témoin de toutes ses actions, n'étoit pas nouvelle pour moi : on me l'avoit inspirée dès l'enfance, mais elle n'avoit jusqu'alors influé en rien, ou du moins très-peu, sur ma conduite; la lecture de cet Ouvrage réveilla les premieres impressions de piété que l'on m'avoit données autrefois. Je réfléchis sur ma vie passée, je me reprochai d'avoir si souvent manqué au respect que je devois à mon Ange-Gardien, & je formai la résolution de veiller désormais sur moi-même pour éviter tout ce qui pourroit lui déplaire. Cette attention à m'éloigner du péché, contribua, sans doute, à ma conversion à la Foi; c'étoit un obstacle de moins à la grace que Dieu vouloit m'accorder. J'en étois là, lorsque la mort du

vénérable *Labre*, & les miracles que l'on disoit obtenus par son intercession, commencerent à faire du bruit dans Rome, & à devenir le sujet de presque toutes les conversations. Malgré les instructions que j'avois reçues & les lumieres qu'elles m'avoient procurées, je n'étois nullement disposé à croire tout ce que l'on en racontoit. De tous mes préjugés contre les Catholiques, le plus enraciné étoit une incrédulité formelle à l'égard des faits miraculeux qu'ils disent être arrivés chez eux ; j'avois été élevé dans cette persuasion comme tous les Protestans qui, bien loin d'admettre le don des miracles, le dédaignent & prennent le parti de nier qu'il soit véritable ; je ne me contentai pas de nier absolument ceux que l'on publioit alors, j'en fis un sujet de raillerie ; je me permis, dans les cafés, des plaisanteries très-indécentes sur le Serviteur de Dieu, dont la pauvreté & la mal-propreté apparente me révoltoient, & sur cet article, j'allois beaucoup plus loin que mes amis même Protestans comme moi.

Cependant le nombre & le poids des témoignages croissant chaque jour, je crus que je devois examiner la chose par moi-même ; je m'entretins plusieurs fois avec le Confesseur du défunt, duquel j'appris une partie de sa vie. J'allai voir quatre des personnes que l'on disoit avoir été guéries miraculeusement ; je m'assurai de leur état actuel & de celui dans lequel elles étoient précédemment ; je m'informai du genre & de la durée de la maladie dont elles avoient

été attaquées, & des circonstances de leur guérison opérée en un instant; je recueillis les témoignages de ceux qui les connoissoient, & d'après toutes ces informations faites avec le plus grand soin, je restai pleinement convaincu que la réalité de chacun de ces miracles étoit mieux prouvée que ne le sont les faits les plus avérés. Une de ces personnes, Religieuse au Couvent de Ste.-Appollonie, avoit un vaisseau rompu dans la poitrine; depuis 18 mois elle étoit tombée dans une langueur qui augmentoit chaque jour : sa foiblesse étoit telle, qu'elle ne pouvoit supporter aucune nourriture : elle invoqua le vénérable *Labre*, elle prit, avec foi, une liqueur où l'on avoit trempé une de ses reliques, & elle se trouva guérie dans un instant : le jour même elle descendit au Chœur avec les autres Religieuses, elle mangea sans être incommodée, & fit avec facilité les ouvrages les plus pénibles de la maison. C'est ce que la Supérieure & six Religieuses de la même Communauté m'attesterent. Je vis moi-même plusieurs fois la Religieuse guérie, je lui parlai & la trouvai pleine de santé & de force. Je ne m'en tins pas-là; je fis visite au Médecin qui en avoit pris soin pendant tout le temps de son infirmité; il me confirma tout ce que la Communauté avoit dit à son sujet, & il ajouta qu'il étoit prêt à jurer sur l'Evangile que la maladie étoit naturellement incurable. Je continuai de voir la Religieuse pendant tout le reste de mon séjour

à Rome, c'est-à-dire, pendant environ quatre mois : j'eus le temps de m'assurer que sa guérison étoit constante, & à mon départ, je la laissai en parfaite santé : persuadé, comme je l'étois, que les guérisons avoient quelque chose de surnaturel, je ne pouvois me défendre de faire des retours sur moi-même & sur le danger que je courrois restant dans ma Secte ; ces réflexions me mettoient dans d'étranges perplexités ; il seroit difficile d'exprimer la situation violente où je me trouvai alors. La vérité se montroit à moi de tout côté, mais elle étoit combattue par tous les préjugés que j'avois sucés avec le lait ; je sentois la force des raisons que l'on oppose à la Doctrine des Protestans : je n'avois pas le courage de me rendre : je voyois clairement que la vérité de l'Eglise Romaine est fondée sur des preuves multipliées & sans réplique ; je voyois que ses réponses, à tout ce que les Protestans lui reprochent, sont solides & satisfaisantes, mais il falloit abjurer des erreurs dans lesquelles j'avois été élevé, & que j'avois moi même prêchées aux autres ; j'étois Ministre dans ma Secte, & il falloit renoncer à mon état, à ma fortune : j'étois tendrement attaché à ma famille, & il falloit encourir son indignation ; des intérêts si chers me retenoient : en un mot, mon esprit étoit convaincu, mais mon cœur n'étoit pas changé. Ce fut dans ces circonstances où j'étois flottant & irrésolu, qu'on me mit entre les mains un petit livre intitulé : *Manifesto d'un Cavaliere Christiano con-*

vertico alla Religione catholica ; livre qu'il ſeroit bon de traduire en pluſieurs langues, & de répandre par-tout où il y a des Hérétiques. L'Auteur rend compte hiſtoriquement de ſa Converſion, & diſcute briévement tous les points controverſés entre les Catholiques & les Proteſtans. Il place au commencement une priere qui lui fut communiquée par un Catholique, pour implorer les lumieres de l'Eſprit-ſaint, que l'on ne ſera pas fâché de voir ici.

« Dieu de bonté tout-puiſſant & éter-
» nel, Pere des miſéricordes, Sauveur du
» genre humain, je vous ſupplie humble-
» ment, par votre ſouveraine bonté, d'é-
» clairer mon eſprit & de toucher mon
» cœur, afin que par le moyen de la vraie
» foi, de l'eſpérance & de la charité, je
» vive & je meure dans la vraie Religion
» de Jeſus-Chriſt ; je ſuis certain, que,
» comme il n'y a qu'un ſeul Dieu, il ne
» peut y avoir qu'une ſeule Foi, une ſeule
» Religion, une ſeule voie de ſalut, & que
» toutes les voies oppoſées à celle-ci, ne
» peuvent conduire qu'à l'Enfer. C'eſt cette
» Foi, ô mon Dieu, que je recherche avec
» empreſſement, pour l'embraſſer & me
» ſauver. Je proteſte donc devant votre
» divine Majeſté, & je jure par tous vos
» divins attributs, que je ſuivrai la Reli-
» gion que vous m'aurez fait connoître
» pour vraie, & que j'abandonnerai, quoi
» qu'il doive m'en coûter, celle où je re-
» connoîtrai des erreurs & de la fauſſeté.
» Je ne mérite pas, il eſt vrai, cette fa-
» veur,

» veur, à cauſe de la grandeur de mes » péchés, dont j'ai une profonde douleur, » puiſqu'ils offenſent un Dieu ſi bon, ſi » grand, ſi ſaint, ſi digne d'être aimé, » mais ce que je ne mérite pas, j'eſpere » l'obtenir de votre infinie miſéricorde, & » je vous conjure de me l'accorder par les » mérites du ſang précieux qui a été ré» pandu pour nous, pauvres pécheurs, par » votre Fils unique Jeſus-Chriſt. Amen.

J'avois, en récevant ce livre, un preſſentiment qu'il alloit me porter le dernier coup; auſſi ce ne fut qu'avec une extrême difficulté que je pus me déterminer à le lire : mon ame étoit, pour ainſi dire, déchirée par deux mouvemens contraires : quel combat, quels aſſauts n'eusje pas alors à ſoutenir ! je parcourois ſurtout des yeux cette priere, ſans pouvoir me réſoudre à la dire ; je déſirois d'être éclairé, & je craignois de l'être trop ; mon intérêt temporel & mille autres motifs ſe préſentoient en foule à mon eſprit & balançoient les ſalutaires impreſſions de la grace; enfin l'intérêt du ſalut éternel l'emporta; je me jettai à genoux, je m'excitai à réciter cette priere avec le plus de ſincérité qu'il me fut poſſible ; & la violente agitation de mon ame, ainſi que les combats qui venoient de s'y livrer, produiſirent une abondance de larmes; je me mis donc à lire ce livre qui eſt une expoſition abrégée des principales preuves qui établiſſent la vérité de la Religion Catholique. L'enſemble de ces différentes preuves, que

je n'avois vues juſqu'alors que ſéparément; tant de traits de lumiere réunis comme dans un foyer, me frapperent vivement. D'ailleurs je n'oppoſois plus à la grace les mêmes réſiſtances; Dieu parloit à mon cœur en même tems qu'il éclairoit mon eſprit, & me donnoit la force de ſurmonter les obſtacles qui m'avoient arrêté juſques-là. Je n'avois pas achevé la lecture du livre, que je m'écriai : mon Dieu, je vous promets de me faire Catholique. Le même jour, j'annonçai ma réſolution à la famille chez laquelle je demeurois, elle en eut beaucoup de joie, parce qu'elle avoit une piété ſincere. J'allai le ſoir au café, où je fis part de mon changement à tous mes amis, la plupart Proteſtans; & pour réparer, autant qu'il étoit en moi, le ſcandale que j'avois donné, je défendis la ſainteté du vénérable *Labre*, & je déclarai que j'avois plus de preuves de la vérité de ſes miracles, que je n'en exigerois pour quelque fait que ce fût. De plus, pour ne pas rougir de Jeſus-Chriſt, j'invitai un grand nombre d'amis à être témoins de mon Abjuration; pluſieurs plaignirent ma foibleſſe : quelques-uns s'en moquerent; mais Dieu, qui m'a appellé à la Foi, m'a ſoutenu, & j'ai cette ferme confiance qu'il me ſoutiendra juſqu'à la mort.

Je dois avouer ici qu'avant mon Abjuration, j'eus encore quelque temps à combattre mon imagination ſur le culte de la ſainte Vierge & des Saints : j'étois cependant éclairé ſur cet article : je ne doutois pas

qu'il ne fût utile d'employer, auprès du Fils, l'intercession de sa sainte Mere, & que, loin de lui faire injure en aimant & honorant celle qu'il a aimée lui-même si tendrement, c'étoit l'honorer davantage; cependant mes anciennes préventions me revenoient toujours à l'esprit & me troubloient malgré moi. Le reproche d'idolâtrie que j'avois entendu faire aux Catholiques à ce sujet m'effrayoit encore, quoique je le crusse très-mal fondé. Je ressemblois à ces personnes qui, ayant eu dans leur enfance l'imagination fortement frappée des contes ridicules des revenants, ne peuvent même, dans l'âge mûr, se défendre d'un frémissement involontaire, lorsque ces idées reviennent à leur esprit, en dépit de la raison qui en rougit: il fallut me faire violence; & quand je commençai à invoquer la sainte Vierge, je ne le fis qu'en tremblant. Je m'adressai d'abord à Jesus-Christ, lui protestant que je n'avois d'autre dessein que de l'honorer, & que je désirois le faire plus parfaitement, par l'entremise de sa sainte Mere, le priant de ne pas m'imputer des intentions idolâtriques que je désavouois de toute mon ame. Ensuite m'adressant à la sainte Vierge elle-même: « Mere tendre, lui dis-» je, s'il est permis d'implorer votre se-» cours, aidez-moi dans l'état misérable » où je suis, c'est par vous que le Sauveur » est venu à nous, c'est par vous que je » désire d'aller à lui; les Ecritures m'ap-» prennent que c'est par votre moyen que » s'est opéré le premier miracle de la foi

» évangélique, dans l'ordre de la grace, » (la ſanctification de St-Jean-Baptiſte) & » le premier dans l'ordre de la nature (le » changement de l'eau en vin) en voici » un autre à faire : ne me refuſez pas d'y » employer votre crédit, je ne le mérite » pas ; il y a trop long-temps que je vous » méconnois ; mais je commence, quoi» qu'en tremblant, à m'adreſſer à vous : » intercédez pour moi auprès de votre » divin Fils. » Puis revenant à Dieu : » Seigneur, ajoutai-je, je vous demande » vos lumieres, vous avez promis d'exau» cer ceux qui vous invoquent; c'eſt de » tout mon cœur que je le fais ; je cherche » la vérité à quelque prix que ce ſoit : » Vous en êtes témoin, ô mon Dieu, je » ne ſaurois me tromper en m'adreſſant » à votre ſainte Mere. Vous ſeriez vous» même la cauſe de mon erreur. » La confiance & la tranquillité furent le fruit de cette priere : depuis ce temps, j'ai toujours recouru à la ſainte Vierge, & je ſuis sûr d'avoir obtenu & reçu des graces par ſon interceſſion ; la reconnoiſſance m'oblige de faire cet aveu : je cherche à entrer dans toutes les intentions qui tendent à l'honorer ; je me ſuis engagé, & je travaille à étendre ſon culte en tout ce qui peut dépendre de moi. Il ſe préſente ici une réflexion bien naturelle ; Dieu peut-il permettre qu'un homme ſe trompe dans le choix d'une Religion, quand, après une vigilance exacte ſur ſa conduite, après des prieres ferventes, après des

recherches longues & laborieuses, il s'est déterminé à l'embrasser aux dépens de tout ce qu'il a de plus cher au monde, famille, état, fortune, réputation? Si cette Religion étoit fausse, ne pourroit-il pas dire à Dieu, avec un célebre Théologien : Seigneur, c'est vous qui m'avez trompé. Cette réflexion acquerra un nouveau degré de force, si j'ajoute le prodigieux changement qui s'est fait en moi depuis ma conversion : j'hésite à le publier ; mais il me semble que je dois le faire pour glorifier la divine miséricorde & pour rendre hommage à la Religion Catholique, que j'ai maintenant le bonheur de professer. Que mon état est différent de celui où j'étois auparavant ! mes pensées, mes goûts, mes desseins, tout est changé ; je ne me reconnois plus moi-même : dès que j'eus pris mon parti ; je renonçai aux études profanes qui m'avoient occupé jusques-là ; je laissai mes livres à demi-lus ; je me défis de ceux qui étoient à moi : depuis ce temps, les passions n'ont eu que peu d'empire sur moi ; mes projets d'ambition & d'établissement dans le monde m'ont quitté entiérement ; je n'y prétends plus rien : je n'ai plus de plaisir que dans les choses de Dieu ; je sens au fond de mon cœur une paix que je n'avois jamais connue. Ce n'est plus, comme auparavant, la trompeuse sécurité d'une conscience assoupie qui présume de la miséricorde de Dieu, & qui ne voit pas le danger auquel elle est exposée ; c'est la douce confiance d'un Fils qui se retrouve dans les bras de son Pere,

& qui a lieu d'eſpérer que rien ne pourra l'en arracher malgré les périls qui l'environnent : oui, cette Religion eſt faite pour le cœur : quelque ſolides, quelque fortes que ſoient les preuves qui m'ont convaincu qu'elle eſt la véritable Religion de Jeſus-Chriſt, le contentement, la joie pure qui l'accompagne, eſt pour moi une autre eſpece de preuve qui n'eſt pas moins perſuaſive.

Les vérités que j'ai eu le plus de peine à croire, ſont celles qui me donnent aujourd'hui le plus de conſolation. Le myſtere de l'Euchariſtie, qui m'avoit paru ſi incroyable, eſt devenu pour moi une ſource intariſſable de délices ſpirituelles. La confeſſion, que j'avois regardée comme un joug inſupportable, me ſemble infiniment douce par la tranquillité qu'elle produit dans mon ame. Ah ! ſi les hérétiques & les incrédules pouvoient ſentir les douceurs que l'on goûte aux pieds des autels, ils ceſſeroient bientôt de l'être ! Que ne puis-je me faire entendre à tous ! je leur crierois : Goûtez & voyez, par votre propre expérience, combien le Seigneur eſt doux, combien il eſt bon pour ceux qui le ſervent dans la ſainte ſociété qu'il a formée lui-même & qu'il vivifie par ſon eſprit. Voilà le déſir dominant, l'unique déſir de mon cœur, celui d'étendre, autant que je le pourrai, l'empire de la véritable foi, qui fait maintenant mon bonheur ; je n'ambitionne rien de plus, c'eſt pour cela que je déſire de retourner dans mon pays, eſpé-

rant d'y être, malgré mon indignité, l'instrument de la conversion de mes compatriotes; & telle est la conviction où je suis de la vérité de l'Eglise Romaine, & ma reconnoissance de la grace signalée que Dieu m'a faite de m'appeller à la vraie foi, que je la scellerois de mon sang, si Dieu m'accordoit cette grace; je ne doute pas qu'il ne m'en donnât la force. Je conjure ceux qui liront cet écrit, de prier avec ferveur le Pere des lumieres & le Dieu des miséricordes, d'accomplir ses volontés sur son serviteur, d'ouvrir un accès facile à la Foi dans mon pays, de la faire germer & fructifier dans une terre où elle n'a jamais été professée Peut-être (je m'arrête avec plaisir à cette pensée consolante) peut-être celui qui établit les empires & les détruit à son gré, qui fait tout pour ses Elus & pour l'intérêt de son Eglise, n'a-t-il permis & conduit à une fin glorieuse l'étonnante révolution (*) dont nous venons d'être les témoins, que pour accomplir quelque grand dessein & une révolution bien plus heureuse encore dans l'ordre de la grace. Ainsi soit-il.

(*) L'indépendance des treize Etats de l'Amérique Septentrionale.

LETTRE DE M. THAYER,

En réponse à celle que lui a écrit M. son Frere, après avoir appris sa conversion, traduite de l'Anglois.

Mon cher Frere et Ami,

C'est avec la plus grande satisfaction que j'ai reçu votre lettre par les mains de M.*** ; ce qui m'a fait le plus de plaisir, ç'a été d'y trouver toute la tendresse d'amitié que vous avez toujours eue pour moi. Soyez persuadé que la mienne est toujours aussi la même pour vous; & loin que le temps, l'éloignement, ou la différence de sentimens l'aient affoiblie, elle a pris au contraire de nouvelles forces, sur-tout dans la Religion sainte que j'ai embrassée, Religion dont le caractere propre & essentiel est de perfectionner les vertus morales qu'elle trouve en nous.

Après une tendre effusion de cœur, vous me témoignez vos chagrins de ce que j'ai quitté ma Religion pour en suivre une qui (autant que vous la connoissez) est pleine de bigoteries & de superstitions; vous avez bien raison, mon cher Frere, d'ajouter,

autant que vous la connoissez; permettez-moi de vous le dire, vous ne la connoissez nullement, & rien ne peut vous faire parler de la sorte que les fausses peintures & les noires calomnies de nos ennemis, qui ont l'art de déguiser tout ce qu'il y a de plus raisonnable dans cette Religion, de plus saint & de plus digne d'une profonde vénération : cette ignorance vous est commune avec la plupart des Protestans; car je présume qu'il en est fort peu qui aient assez de malice & de mauvaise foi, pour nous imputer des erreurs qu'ils savent, dans leur conscience, que nous ne croyons pas. J'étois, comme vous, dans l'ignorance la plus grossiere à cet égard, je vous l'avoue, rien ne m'a jamais plus surpris que l'exposé de la Religion Catholique, tel que je l'ai entendu de la bouche de ceux qui la professent, tant je l'ai trouvé diff rent de celui qu'on m'en avoit toujours fait dans nos écoles; croyez-moi, mon cher Frere, je n'ai nul intérêt à vous tromper, je ne desire rien tant que votre salut & celui de tous mes chers parens; je le déclare devant Dieu qui voit la sincérité de mon cœur; pour leur obtenir cette grace, j'endurerois volontiers la plus cruelle mort.

Avant de lire mes réponses à vos objections, je vous prie de vous retirer, pour quelques minutes, dans un lieu écarté; là, de tout votre cœur & à genoux, promettez fermement à Dieu de renoncer à toutes vos passions, demandez-lui la grace d'éviter tout

ce que la voix de votre conſcience vous déclarera être un péché, & faites cette priere: *Dieu de miſéricorde, je vous ſupplie*, &c. (cette priere ſe trouve dans la Relation, page 24.) Si telles ſont vos diſpoſitions, & ſi vous voulez réellement les cultiver, mes réponſes, quoique courtes & imparfaites, ſeront ſuffiſantes pour chaſſer & diſſiper tous les nuages de votre eſprit : mais ſi vous êtes diſpoſé autrement, vous ne cherchez pas la vérité avec droiture.

1°. Ce que vous me dites, ſur les perſécutions que les Catholiques ont ſuſcitées à leurs ennemis, montre ſeulement que de tout temps il y a eu de mauvais Catholiques qui ſe ſont ſervi de la Religion pour exercer la malignité de leur cœur : loin que notre Religion approuve de tels Chrétiens, elle les condamne hautement, & jamais elle n'a pris d'autres armes, pour ſa défenſe, que la douceur, la patience & la charité. Il y a eu, & peut-être y a-t-il encore des Catholiques cruels & perſécuteurs, comme il y a eu & peut y avoir encore des Proteſtans auſſi cruels & perſécuteurs; mais les uns & les autres ne le ſont point en conſéquence de leurs principes; c'eſt au contraire parce qu'ils s'en écartent. Nous ne prétendons pas que tous les Catholiques ſoient ſaints; nous voyons malheureuſement combien il s'en faut, & c'eſt ce qui afflige les bons; je puis cependant vous aſſurer que dans le grand nombre de ceux que je connois en pluſieurs Royaumes, je n'en ai

pas encore vu un seul prononcer la moindre parole d'aigreur, ni montrer la plus petite animosité contre les Protestans; ils les plaignent & prient pour eux, comme pour des freres qui sont trompés & qui s'égarent ; voilà tout leur crime : voyez comme vos différentes Sectes sont affectées envers nous, voyez même comme elles sont affectées les unes envers les autres, & jugez ; est-ce à vous ou à nous que doit rester la qualification de persécuteurs ? Je m'en rapporte à votre conscience.

2°. Comme nous nous appuyons beaucoup sur l'unité de Doctrine qui a toujours prévalu & qui prevaudra toujours parmi les Catholiques, vous croyez affoiblir la force de cet argument, en nous opposant l'unité qui regne parmi les Mahométans ; mais l'unité que vous leur attribuez est imaginaire : car, selon les meilleurs Historiens, ils sont divisés en deux grandes Sectes, l'une d'Omar & l'autre d'Ali ; ces derniers, appellés *Schiites;* forment cinq Sectes principales qui, comme autant d'arbres différens s'étendent en 70 branches : la croyance est extrêmement variée dans ces diverses sociétés ; les uns doutent de leur Religion, & à force de douter, finissent par être de purs Déistes : les autres admettent la Métempsycose ; plusieurs soutiennent la prédestination absolue, &c. tous se donnent mutuellement, de Secte à Secte, le nom d'Orthodoxes & d'Hétérodoxes : leur haine réciproque va à un tel excès, qu'en faisant le pélerinage de la Mecque, ils sont

autant de bandes à part qu'ils ſont de Sectaires, & ils ſympathiſent ſi peu, qu'ils ne veulent pas même prier enſemble. Laiſſons donc là l'union Mahométane, il s'agit entre nous de l'union des Proteſtans. Je ſoutiens que ſi vous étiez tous d'accord & réunis d'opinions, ce ſeroit plutôt le jeu du haſard que le fruit de vos principes; celui qui ſert de fondement à tous les autres, n'eſt-ce pas que chacun doit examiner par lui-même? Or, loin qu'un tel principe doive opérer cette union, c'eſt au contraire une ſource naturelle de diviſion. On n'en peut dire autant de notre Egliſe; en vertu de ſa conſtitution & de ſa doctrine, il eſt impoſſible qu'il s'y éleve des diviſions en tout ce qui regarde les articles de foi; prenez garde à ces derniers mots, *les articles de foi*. En matiere d'opinion, chacun eſt libre d'adopter ou de rejetter ce qu'il lui plaît: mais l'Egliſe a-t-elle déclaré que tel ou tel point eſt de foi ou appartient à la foi? dès-lors tous les vrais Catholiques ſe ſoumettent ſur le champ, parce qu'ils croient l'Egliſe infaillible. Quelqu'un refuſe-t-il opiniatrément de s'y ſoumettre? il ſe ſépare d'elle, en rejettant & parce qu'il rejette ſon principe fondamental, ſavoir qu'*elle eſt la baſe & la colonne de la vérité.* (1. Timot. 3. 15.)

3°. Cette unité indiviſible de foi eſt évidemment marquée dans l'Ecriture-ſainte; & Jeſus-Chriſt l'a poſée pour le fondement de tout l'édifice, en établiſſant ſon Egliſe. *Elle eſt un ſeul corps*, dit St. Paul aux Ephé-

siens (C. 4. ℣. 4 & 5.) & nous ne reconnoissons qu'un *même esprit* qui l'anime, qu'un *même Seigneur*, qu'une *même Foi*, qu'un *Baptême*, c'est-à-dire, que notre foi doit être une dans le même sens que Notre Seigneur Jesus-Christ est un ; or, Notre Seigneur Jesus-Christ est absolument & essentiellement un, notre foi doit donc être absolument & rigoureusement une. Dans la priere que Jesus-Christ fait à son Pere pour ceux qui croient en lui, il demande qu'ils soient unis dans la foi, & que leur union ressemble à celle des trois Personnes de la Sainte Trinité, union qu'il donne comme une marque à laquelle le monde reconnoîtra infailliblement qu'il a reçu sa mission de son Pere (Evang. St. Jean c. 17. ℣. 20 & 21.) Sans cette union parfaite dans la foi entre les disciples du Sauveur, jamais le monde n'auroit pu le croire envoyé de Dieu.

4°. Peut-être supposerez-vous que Jesus-Christ pria alors pour que ses disciples fussent unis de cœur, & qu'il donne cette union mutuelle formée & entretenue par la charité, pour marque distinctive de la société des Chrétiens, sans nulle mention d'unité de foi ; mais cette explication même démontre la nécessité qu'il y a d'être uni dans la foi, puisque rien ne détruit tant la charité, que la différence de Religion, témoins tous les troubles & toutes les guerres dont les histoires des différentes sectes sont remplies. Notre Eglise seule peut prétendre à cette union : vérité incontestable ;

& il n'en faudroit pas davantage pour convaincre tout esprit qui n'est pas prévenu contre l'Eglise Catholique, qu'elle est seule la vraie Epouse de Jesus-Christ. (*)

5°. Outre cette unité de foi & de doctrine, nous avons trois autres marques distinctives de la vraie Eglise énoncées dans le symbole que vous reconnoissez comme nous, savoir, la Sainteté, la Catholicité & l'Apostolicité. Examinez encore si vos Sectes peuvent se glorifier d'avoir pour elles tous ces caracteres réunis, ou même un seul d'entre eux.

6°. Ce qui vous choque le plus dans notre doctrine, c'est l'infaillibilité que nous reconnoissons dans notre Eglise ; mais après un court éclaircissement, elle ne vous paroîtra plus si effroyable : remarquez, je vous prie, mon cher Frere, que c'est dans l'Eglise universelle, c'est-à-dire, dans le plus grand nombre des Evêques unis de sentimens avec le Pape, que nous reconnoissons cette infaillibilité, & non dans le Pape seul. Si quelques Docteurs ou Théologiens particuliers tiennent le Pape infaillible, leur

(*) Tous les Peres de l'Eglise s'accordent unanimement sur la nécessité de l'union de foi dans l'Eglise de Jesus-Christ; vous croyez comme nous qu'ils sont saints; or certainement, vu la proximité de leur âge avec celui de Jesus-Christ & des Apôtres, ils ne pouvoient se tromper sur cette matiere : je pourrois justifier ce que j'avance par une infinité de textes de leurs Ouvrages, mais les bornes d'une Lettre ne me le permettent pas.

opinion ne doit pas être imputée à toute l'Eglise, qui n'a rien défini sur cette question.

Afin de mettre notre doctrine de l'infaillibilité dans tout son jour, remontons au temps où Jesus-Christ révéla toute vérité à ses Apôtres, & les établit eux & les Pasteurs qui devoient leur succéder, comme dépositaires de ces vérités révélées. Dans tous les siecles, dès qu'il paroissoit une nouvelle doctrine, ce Corps des Pasteurs la déclaroit contraire au dépôt commis à leur vigilance par Jesus-Christ : ainsi quand Arius nia sa divinité, l'Eglise le condamna en prononçant qu'elle avoit reçu de son divin Epoux, une doctrine contraire; elle tint la même conduite contre Pélage; & pour prouver incontestablement la corruption de notre origine, elle lui opposa la pratique du Baptême; pratique aussi ancienne que l'Eglise elle-même, & instituée par Jesus-Christ. Son infaillibilité donc consiste dans le témoignage public & perpétuel qu'elle a constamment rendu aux vérités de fait qu'elle a en dépôt; car la Religion Chrétienne est un fait public, ou un assemblage & une succession de faits publics. N'est-ce pas un fait public & incontestable, que Jesus-Christ a existé, qu'il a enseigné telle doctrine, qu'il a opéré tels miracles, que la Bible a été écrite par tels auteurs? &c. autant de points qui sont des matieres de faits & de faits sensibles, & de faits qu'on ne peut connoître ni savoir que par des témoins qui les ont vus ou entendus. L'Eglise enseignante, c'est-

à-dire, la majeure partie des Evêques & le Pape à leur tête, est véritablement ce Corps de témoins héréditaires. Vous ne pouvez donc, mon cher Frere, lui refuser au moins cette espece d'infaillibilité qui consiste dans une capacité de raconter exactement les faits, puisque vous l'accordez volontiers à toute société soit civile ou religieuse, ou même à de simples individus.

Quand les Mahométans, qui composent différentes nations, & qui conséquemment sont dominés par différens intérêts, attestent unanimement qu'à telle époque ils ont reçu telle doctrine de Mahomet, y auroit-il le sens commun de révoquer en doute un fait d'une publicité pareille? Pourquoi donc refuserez-vous le témoignage unanime de l'Eglise Catholique composée de diverses nations directement opposées dans leurs intérêts propres, & souvent en guerre les unes avec les autres, quand tous les Pasteurs, au moins aussi unanimes que les Mahométans, déclarent ouvertement qu'ils ont reçu telle doctrine de Jesus-Christ & de ses Apôtres, quand ils s'accordent sur l'exposition de tous les articles de foi, quand ils affirment que jamais ils n'ont éprouvé le moindre changement dans leur société? D'ailleurs comment supposer un pareil changement?

7°. Car il y a, en premier lieu, comme je l'ai dit, un Corps de Pasteurs pour prévenir & écarter toute innovation. En second lieu, de tout temps il y a eu des jours où les Fideles se rassembloient pour

entendre de la bouche de leurs Pasteurs l'explication de nos mysteres, & apprendre ce qu'ils devoient pratiquer journellement dans l'Eglise. De tout temps il y a eu, comme il y a encore, des Chrétiens, tous les jours, qui approchent de la sainte Table. Est-il raisonnable, est-il possible de supposer que quand leurs Pasteurs leur présentoient ce qui paroissoit être du pain, ils n'aient pas demandé si ce qu'ils alloient prendre dans ce Sacrement, étoit simplement du pain, ou le véritable corps de Jesus-Christ! Dans tous les siecles, les Chrétiens devoient donc savoir ce qu'ils étoient obligés de croire sur une matiere si importante, dans le temps, sur-tout, où ils approchoient de plus près les Apôtres, & lorsque les Pasteurs étoient plus fideles à instruire leurs Ouailles. Quelle qu'ait été leur foi dans ce point, telle il faut nécessairement qu'elle nous ait été transmise, sans la moindre altération; car en la supposant altérée, le peuple naturellement porté à la réclamation, n'auroit pu se taire sur une chose si importante.

Si vous me dites qu'il a crié & murmuré, mais que ses cris ne sont pas venus jusqu'à nos oreilles, je répondrai que rien ne seroit plus étrange, puisque nous avons des Historiens contemporains qui ont raconté les disputes les plus minutieuses survenues dans les différens siecles de l'Eglise (je n'excepte même pas ceux de la plus grande ignorance;) comment auroient-ils passé sous silence un changement aussi ef-

ſentiel? Il eſt donc incroyable, il eſt donc impoſſible que ce changement ſoit jamais arrivé.

D'ailleurs quel intérêt l'Egliſe peut-elle avoir à ce changement dans la doctrine? Se peut-il que tant de diverſes nations qui la compoſent, avec des intérêts ſi oppoſés, aient concerté enſemble une telle révolution? qu'elle eût été, par exemple, l'ouvrage des François, les Anglois ne s'y ſeroient-ils pas oppoſés? toutes les nations qui compoſent l'Egliſe ſe ſeroient-elles unies pour opérer un changement de cette eſpece? Les Hérétiques, qui toujours ſe trouverent chez ces mêmes nations, n'auroient-ils pas ſaiſi une occaſion pour lui reprocher une telle perfidie, & n'auroient-ils pas eu ſoin de la tranſmettre à la poſtérité? Je puis faire le même raiſonnement touchant les autres articles de foi.

Vous voyez donc, mon cher Frere & ami, que le ſens commun nous oblige de recevoir le témoignage de l'Egliſe, quand elle déclare avoir reçu telles ou telles vérités de la bouche de Jeſus-Chriſt & des Apôtres, & les avoir conſervées dans leur pureté & leur intégrité; or, du moment que nous admettons ſon témoignage à cet égard, nous voilà Catholiques, puiſque tout Chrétien reconnoît la vérité de toute doctrine enſeignée par Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres. Cette infaillibilité *Morale* dont je viens de parler, que vous êtes obligé d'accorder à l'Egliſe, comme à toute autre ſociété conſidérable & étendue, devient *divine*

en vertu des promesses de Jesus-Christ, qui lui a expressément communiqué sa propre immutabilité.

8°. Cette seconde espece d'infaillibilité bien supérieure à la premiere, puisqu'elle est toute surnaturelle & fondée sur les promesses divines, paroît de la maniere la plus frappante, lorsque nous considérons ces paroles de Jesus-Christ à ses Apôtres : *Allez & enseignez, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde;* c'est-à-dire, avec vous enseignants : or, une Eglise qui est assurée de la présence de Jesus-Christ, pendant qu'elle enseigne, doit certainement être infaillible, & cette infaillibilité se trouve incontestablement promise aux successeurs des Apôtres; car c'est aux successeurs des Apôtres, comme aux Apôtres, que se rapportent les termes du Sauveur : *jusqu'à la fin du monde*, à moins qu'on ne les restreigne au siecle même des Apôtres, *usque ad consummationem sæculi (hujus)*, mais rien ne seroit plus absurde, puisque tous les Apôtres, excepté S. Jean, étoient morts avant la fin du premier siecle de l'Eglise; d'ailleurs Jesus-Christ a promis à ses Apôtres que *l'esprit de vérité resteroit avec eux pour jamais :* (Evang. S. Jean, c. 14. ℣. 16 & 17.) c'est-à-dire encore, jusqu'à la fin du monde, paroles qui comprennent encore nécessairement, ainsi que les précédentes, les successeurs des Apôtres. S'ils ont pour guide l'esprit de vérité, ils ne peuvent donc, unis entre eux & à leur Chef, le successeur de S. Pierre, le Vicaire de Jesus-Christ, enseigner

l'erreur en matiere de foi; les voilà donc infaillibles.

9°. J'étois donc appuyé ſur la raiſon, ſur l'Ecriture-ſainte, & non ſimplement ſur les légendes fabuleuſes de ſon Egliſe, comme vous me le reprochez; quand je vous diſois, dans ma derniere lettre, que le Pape, réuni avec la majeure partie des Evêques, ſont guidés par l'eſprit de vérité, pour décider ce que nous devons croire : car, cette propoſition, le Pape eſt le ſucceſſeur de Saint Pierre, & les Evêques ſont les ſucceſſeurs des autres Apôtres, n'eſt-elle pas un fait auſſi public & auſſi inconteſtable que celle-ci : Louis XVI eſt le ſucceſſeur de Saint Louis?

10°. Tous les raiſonnemens que je viens de faire, prouvent évidemment l'infaillibilité de l'Egliſe. Notre Seigneur en fournit une nouvelle preuve, lorſqu'il dit que celui *qui écoute ſon Egliſe, c'eſt lui-même qu'il écoute*, & quand il ordonne à tout Chrétien d'obéir à ſon Egliſe *ſous peine d'être traité comme un Payen.* Dieu nous commanderoit-il d'obéir à une Egliſe capable d'enſeigner des erreurs qui nous conduiroient infailliblement à une mort éternelle? Ne ſeroit-ce pas lui-même dès-lors, qui nous précipiteroit dans l'erreur & dans la mort qui en ſeroit une ſuite néceſſaire? Pourquoi Dieu a-t-il établi ſon Egliſe? S. Paul répond que c'eſt *afin que nous ne flottions pas à tout vent de doctrine* (aux Epheſ. c. 4. ℣. 14.) c'eſt-à-dire afin, que nous ne ſoyons jamais dans le doute ou dans l'incertitude

sur ce que nous devons croire : mais, vous autres Protestans, pouvez-vous jamais sortir de l'état de doute & d'incertitude ? c'est une chose impossible, puisque vous n'avez aucune autorité infaillible qui puisse vous garantir de l'erreur, & sur laquelle vous puissiez appuyer votre croyance.

11°. Outre l'Ecriture-sainte qui est la loi, il faut nécessairement une autorité infaillible pour terminer les contestations & les disputes qui s'élevent parmi les Chrétiens, sur le sens de cette loi. Si une telle autorité n'est pas connue, il ne peut y avoir une regle de foi qui soit fixe, ni des articles de foi qui soient invariables : la multitude de vos Sectes qui augmentent tous les jours & qui finissent par devenir Sociniennes, Déistes, &c. en est une preuve incontestable & sans réplique ; preuve dont nous avons un exemple sensible & tout récent, dans le changement qui vient d'être fait parmi vous dans les articles de foi dressés anciennement par les Membres de l'Eglise Anglicane.

12°. Je vous le demande, mon cher ami, quelle est votre idée d'un article de foi ? n'est-ce pas une doctrine révélée de Dieu & fondée sur sa véracité ? Comme donc la divine véracité est inaltérable, les vérités qui en dépendent, doivent l'être également. Car *le ciel & la terre passeront, mais la parole de Dieu ne passera jamais.* Il seroit conséquemment absurde & impie de prétendre rien changer dans ces vérités, puisque ce seroit faire Dieu capable de mensonge ;

d'où je conclus toujours qu'un juge infaillible vous eſt néceſſaire.

13°. Comment vous perſuaderez-vous que ce juge ſoit la Bible elle-même ? c'eſt le livre de la loi, mais un livre muet, mais un livre ſur lequel on conteſte & on diſpute tous les jours ; il nous faut un juge viſible qui décide le point de la conteſtation, & qui décide ſouverainement, & qui décide en dernier reſſort, & qui montre celui qui a la vérité pour ſoi ; or la Bible ne peut rien de tout cela, car à s'en tenir à la Bible ſeule, & ſi l'on n'avoit recours à la déciſion de l'Egliſe, on ſeroit toujours arrêté par les doutes ſuivans : 1°. La Bible eſt-elle un livre canonique, eſt-elle vraiment l'ouvrage de l'Eſprit-ſaint ? 2°. Eſt-elle entiere, & n'a-t-elle point ſouffert d'altération ? doute d'autant mieux fondé, qu'il y a une infinité de variantes. 3°. Eſt-elle fidélement traduite ? & ce qu'il importe le plus de ſavoir, 4°. a-t-on bien ſaiſi ſon véritable ſens ? Au milieu de tant d'incertitudes, comment raſſurer ma foi ? Cependant elle doit être ſi ferme & ſi inébranlable, que nous ſoyons prèts, comme les Martyrs, à la ſceller de notre ſang ; ſans cette diſpoſition, on n'eſt plus à Jeſus-Chriſt, & on ne mérite pas de porter le nom de Chrétien. Nous, Catholiques, ſommes à l'abri de toutes ces perplexités, parce que nous nous ſoumettons à l'Egliſe que nous croyons infaillible. D'ailleurs ce qui prouve la néceſſité d'une Egliſe infaillible, c'eſt qu'elle ſeule peut être à la portée de tout

le monde, des petits comme des grands. Jesus-Christ n'est-il pas, selon S. Paul, le Sauveur de tous les hommes ? Ne montre-t-il pas la plus tendre sollicitude pour le salut de tous les hommes ? Les Artisans, les Laboureurs, & tant d'autres chargés des différens soins de la vie, peuvent-ils étudier l'Ecriture ? Sont-ils capables de ces disputes éternelles qu'il est impossible dans vos principes de leur épargner ? Hélas ! la plus longue vie des hommes les plus savans n'y suffiroit pas ; après tout, comme à vous entendre chacun est libre & capable d'examiner par lui-même, je ne vois pas à quoi vous servent vos Ministres.

14°. L'infaillibilité de l'Eglise une fois établie, tous les doutes que pourroit former un Chrétien doivent s'évanouir entiérement ; car s'il est vrai que Jesus-Christ ne puisse pas permettre que son Eglise me trompe, dès-lors je suis obligé, en conscience, de recevoir toutes ses décisions, même celles qui paroîtroient incroyables à ma raison. Cette infaillibilité une fois établie, la premiere conséquence qu'on en doit tirer, c'est que jamais l'Eglise n'a enseigné l'erreur, comme l'ont prétendu Luther & Calvin, ce qu'ils n'ont pu avancer sans blasphême, c'est-à-dire, sans faire mentir Jesus-Christ, lorsqu'il a dit que *les portes de l'Enfer ne prévaudroient point contr'elle ;* car si l'Eglise a erré, les portes de l'Enfer ont prévalu, & la promesse de Jesus-Christ est fausse. La seconde conséquence, c'est que tous ceux qui, *volontairement* & avec *connoissance*

de cause, s'attachent à ces prétendus réformateurs & suivent leur doctrine, sont évidemment dans une voie de perdition; car que peuvent-ils répondre à l'argument suivant? Dans le temps de Luther & de Calvin, ou l'Eglise Romaine étoit la véritable Eglise, ou bien ce titre appartenoit à quelqu'autre société, ou enfin l'Eglise de Jesus-Christ n'étoit plus; si l'Eglise Romaine étoit alors l'Eglise de Jesus-Christ, personne ne pouvoit s'en séparer sans renoncer à son salut, puisqu'il n'y a point de salut pour ceux qui se séparent de Jesus-Christ; si c'étoit quelqu'autre société, on étoit obligé de se joindre à elle sous peine de damnation : c'est cependant ce que Luther & Calvin n'ont pas fait. Si l'Eglise de Jesus-Christ a cessé d'exister, voilà Jesus-Christ trompeur, puisqu'il avoit promis qu'elle dureroit à jamais, malgré tous les efforts de la terre & de l'enfer.

15°. Ce que j'ai dit sur l'infaillibilité, vous donne une idée juste de ce que nous appellons Tradition, mot si odieux aux Protestans, parce qu'ils représentent si mal & défigurent si étrangement la chose qu'il exprime, la Tradition n'est autre chose que le témoignage *général*, *unanime* & *constant* de l'Eglise de *tous* les siecles, sur les vérités révélées par Jesus-Christ & enseignées par ses Apôtres.

16°. Pour répondre aux autres difficultés que vous m'objectez, j'en viens à ce texte de l'Evangile, *n'appellez nul homme pere.* Si vous l'entendez à la lettre, il n'est donc pas permis

permis de donner le nom de pere, même à ceux qui, après Dieu, sont auteurs de nos jours ? Jesus-Christ parle en cet endroit du Pere suprême, puisqu'il ajoute : *car votre Pere qui est au ciel est un*, c'est-à-dire, de Dieu qui, selon S. Paul, est l'*auteur de toute paternité.* Si l'on peut tirer une autre conclusion de ces paroles, *n'appellez nul homme pere*, il me semble que c'est celle-ci : Ne quittez pas les véritables Pasteurs que j'ai établis sur vous, pour suivre des Novateurs qui se font peres & auteurs de nouvelles Sectes.

17°. Quand S. Paul dit : *Nous ne dominons pas sur votre foi*, il ne prétend certainement pas qu'il soit permis d'examiner, à plus forte raison de rejetter ses décisions, puisqu'il dit anathême même à un Ange qui prêcheroit une Doctrine différente de la sienne. (Epît. aux Galat. c. 1, ℣. 8 & 9.) Si S. Paul avoit tenu la doctrine des Protestans, il auroit parlé un tout autre langage, il auroit dit : Si quelqu'un vous annonce une doctrine différente de la mienne, examinez-la sans préjugé. Vous paroît-elle plus vraie que la mienne ? embrassez-la, & rejettez la mienne : mais non, il déclare qu'il faut absolument la rejetter pour cette seule raison qu'elle est différente de la sienne. Est-il possible d'exercer une autorité plus souveraine, ou, si vous le voulez, un empire plus étendu sur les consciences ? Voici donc le vrai sens du passage de l'Apôtre. « Quoique nous exigions de » vous une soumission pléine & entiere,

» nous ne prétendons pas dominer ſur
» vous, parce que nous ne ſommes que
» des inſtrumens & les organes dont Dieu
» ſe ſert pour régner ſur vos conſciences. »
Ce n'eſt certainement pas-là une domination ; ainſi quand l'Egliſe veut que nous acceptions ſes déciſions, elle ne domine pas, parce qu'elle n'agit pas en ſon nom, mais au nom de Jeſus-Chriſt. Toute puiſſance qui exerce le pouvoir qu'elle a reçu d'une autorité légitime, ne domine pas, à moins qu'elle n'agiſſe à la maniere des tyrans ; mais elle gouverne. Or, l'Egliſe, bien loin d'exercer ſon pouvoir tyranniquement, ſe conduit comme une tendre mere à l'égard de ſes enfans ; elle conſulte tous leurs véritables beſoins ; elle y conforme ſes loix, & jamais elle ne punit qu'après avoir tenté inutilement toutes les voies de douceur.

18°. Quant aux Béréens dont vous faites mention dans votre lettre, ils n'étoient pas encore dans l'Egliſe ; tous ceux qui ſe trouvent dans le même cas, non-ſeulement nous leur permettons d'examiner, mais nous les y exhortons, nous les en preſſons, nous les en conjurons : mais auſſi quand après avoir reconnu l'infaillibilité de l'Egliſe & être entré dans ſon ſein, on fait profeſſion de croire ce qu'elle enſeigne, tout examen qui procede d'un doute réel ſur ſes déciſions, eſt un crime, l'Egliſe le défend & ne peut le permettre ; conduite pleine de ſageſſe & d'équité, puiſque l'infaillibilité de l'Egliſe une fois reconnue,

tout examen venant d'un doute est absurde ; & dans la pratique, c'est tomber en contradiction avec soi-même. Votre objection vient de ce que vous croyez, selon le préjugé de votre Secte, que nous tenons la Bible enfermée, afin qu'elle ne tombe point entre les mains du peuple ; rien de plus faux ni de plus ridicule : nous ne croyons pas qu'il soit permis à personne d'expliquer la Bible autrement que l'Eglise elle-même ne l'explique ; & nous sommes obligés en conscience de l'expliquer selon son interprétation ; mais cela ne veut pas dire que nous la tenons renfermée. Les Jurisconsultes prétendent-ils que l'étude des loix est défendue, parce que l'on est obligé de les expliquer selon le sens reçu dans l'Etat ? Une mere défend-elle l'usage du couteau à ses enfans, parce qu'elle leur montre à s'en servir de manière à ne pas se blesser ?

19°. Pour vous montrer la nécessité d'une autorité suprême établie pour décider toutes les contestations qui naissent parmi les Chrétiens, je vous ai fait observer que jamais on n'a vu, dans le monde, aucun Gouvernement sans un Tribunal supérieur qui jugeât en dernier ressort, & dont il ne fût plus possible d'appeller. Vous convenez avec moi que cela est nécessaire dans le Gouvernement civil, pour empêcher l'anarchie & la confusion ; mais vous ajoutez qu'il n'y a aucune comparaison entre les Sociétés civiles & les Sociétés religieuses ; j'aurois voulu que vous me fissiez voir

une différence par rapport à la question présente ; pour moi, je n'en vois pas ; l'une & l'autre sont composées d'hommes, c'est-à-dire, d'êtres gouvernés par la raison ou par les passions ; il faut prendre les hommes tels qu'ils sont, car il ne faut pas raisonner d'après un ordre de choses imaginaires ; or, vu la constitution de toutes les Sociétés & le génie de tous les hommes, point d'autre moyen de former une espece de Société que celui de l'autorité & de la soumission ; la loi & la subordination, voilà comme les deux ressorts généraux qui sont absolument nécessaires pour gouverner le Corps entier : ôtez-les, plus d'union, plus de concorde, plus d'harmonie, chacun fera ce qu'il lui plaira ; tous les individus seront autant de membres séparés & divisés ; plus de corps. Il est vrai que les loix ecclésiastiques different des loix civiles, en ce sens, que les unes regardent le gouvernement spirituel, celui des ames ; & les autres, le gouvernement temporel, la police extérieure : les unes infligent des peines spirituelles, les autres punissent corporellement. La fin de chaque Société est aussi bien différente, ici, c'est le bien du corps qu'on se propose ; là, c'est le bien de l'ame : toutes deux néanmoins sont visibles, sont composées d'hommes qui vivent, qui conversent, qui traitent les uns avec les autres ; il seroit donc aussi insensé de prétendre former une nouvelle Eglise, sans imposer des loix sur les esprits & sur les ames, qu'il le seroit de

former un état sans en imposer sur les corps; cela est si vrai, que jamais ni parmi nous, ni ailleurs, il n'y eut aucun corps ecclésiastique sans quelqu'espece de loi sur les esprits. Pourquoi donc blâmer celle qui nous oblige de soumettre nos esprits à la doctrine & à la décision de l'Eglise?

20°. Vous dites que c'est à Dieu seul qu'il faut rendre compte de notre foi, & vous faites entendre que toutes les Religions conduisent également au salut; c'est une conséquence nécessaire des principes des Protestans. Si les bornes d'une lettre me le permettoient, je vous montrerois en détail toutes celles qui suivent de cette monstrueuse doctrine; elles vous feroient horreur; il seroit facile de vous démontrer qu'elle tend non-seulement à introduire indifféremment toutes les sectes Chrétiennes, mais qu'elle conduit même au Mahométisme, au Déisme, à l'Athéisme; c'est-à-dire, que votre principe seul est l'anéantissement de la Religion que le Fils de Dieu est venu établir en personne, & qu'il a scellée de son propre sang. Peut-on concevoir qu'il soit descendu du Ciel pour construire un édifice aussi ruineux que celui que vous supposez, & fonder une Religion qui ne seroit qu'un mêlange affreux de toutes les Religions? Un tel ouvrage seroit-il digne de la souveraine sagesse? Quel système qui accuseroit les Apôtres & tous les hommes qui ont marché sur leurs traces, & tous ceux qui ont versé, comme eux, leur sang pour la foi, d'avoir adopté la plus insigne

& la plus inconcevable de toutes les folies, d'avoir souffert la mort pour défendre une Religion inutile, puisque sans elle, tout homme pourroit faire son salut ? La plus légere réflexion sur un systême aussi extravagant & aussi impie, ne suffit-elle pas pour en donner de l'horreur à tout Chrétien qui conserve le moindre attachement à la personne de notre adorable Sauveur, & le moindre respect pour son Evangile ?

Pesez bien, mon cher ami, ce que je viens de vous exposer, voyez l'horrible précipice qui est ouvert devant vous, en conséquence des principes Protestans ; & tremblez dans la crainte de tomber d'un premier abyme dans un autre bien plus affreux, d'où il ne sera plus possible de sortir.

21°. Si vous communiquez cette lettre à quelqu'un de vos Ministres, ce que je désire de tout mon cœur, ne vous contentez pas, je vous prie, de réponses quelconques, écrivez-les avec vos propres objections ; & après y avoir bien réfléchi, comparez-les à ce que vous venez de lire. Dans les principes & les raisonnemens que je vous ai rappellés, vous y trouverez les réponses les plus solides, les solutions les plus satisfaisantes pour tout homme qui examine & qui discute avec bonne foi. Plus vous lirez & méditerez la Bible, plus vous y reconnoîtrez la vérité & l'harmonie de nos principes d'une part, & de l'autre, l'incohérence & la contradiction de ceux de vos Ministres. Ce que je désire encore, mon cher Frere, c'est que vous traitiez

avec eux & leur rendiez mes sentimens de maniere à ne point les aigrir, ni même les indisposer contre moi. Que ne suis-je à portée de le faire moi-même! Ils verroient bientôt que ce n'est ni la passion ni l'esprit de parti qui me dirigent, mais uniquement l'empire de la vérité & la lumiere de la foi, dont il a plu au Seigneur de m'éclairer.

22°. Si vous êtes convaincu de la vérité de la Religion Catholique, par les raisonnemens que je viens de vous exposer, ô mon cher Ami, ne rougissez pas de la confesser; il est d'une ame noble d'avouer son erreur & de la rétracter. La vôtre, d'ailleurs, sera moins votre erreur que celle de votre éducation, si après en avoir connu le vice & le poison, vous n'en faites pas, par un attachement volontaire & une résistance opiniâtre à la vérité connue, votre erreur propre & personnelle; souvenez-vous de cette parole de Jesus-Christ: *Ceux qui ne m'auront pas confessé devant les hommes, je les méconnoîtrai devant toutes les nations assemblées.*

23°. Voici, mon cher Frere, une réflexion qui se présente à mon esprit, & qui me paroît former une bien forte présomption en faveur de notre Religion: Cette Religion est seule vraie, seule divine, qui seule inspire des sacrifices vraiment héroïques & au-dessus des forces ordinaires de la nature: or, permettez-moi de vous le dire, l'Eglise Catholique me fournit, en ce genre, des exemples que je chercherois inutilement dans toutes les

Sociétés Proteſtantes. J'ai vu ſouvent, & je vois encore tous les jours, des perſonnes de la plus haute conſidération & de la premiere qualité dans le monde, des Dames d'une complexion foible & délicate, renoncer aux plaiſirs, aux richeſſes, aux honneurs du monde, pour ſe dévouer, les unes au ſervice des malades & des mourans, dans les Hôpitaux, c'eſt-à-dire, au milieu de l'infection; les autres à la plus rigoureuſe pénitence, dans la clôture étroite d'un Monaſtere. Parmi ces dernieres, Madame Louiſe, tante du Roi de France, fille chérie de Louis XV, tient le premier rang; on l'a vue dire adieu à la plus brillante Cour de l'Europe, dans la force de l'âge, s'enſevelir dans l'obſcurité d'un couvent de Carmélites, où l'on obſerve les regles les plus auſtères, pour y être confondue avec le commun des Religieuſes ſes ſœurs, & y exercer les plus viles fonctions, comme de balayer la maiſon, laver la vaiſſelle, &c. tout cela pour honorer & imiter la vie humble de ſon divin Jeſus, qui étant le ſouverain maître du monde, *a pris ſur lui la forme d'un eſclave & s'eſt fait obéiſſant juſquà la mort & à la mort de la croix*. Elle m'a aſſuré elle-même qu'au milieu des grandeurs & des plaiſirs de ce monde, jamais elle n'a goûté les pures délices dont elle jouit maintenant dans la pauvreté, la pénitence, l'obéiſſance & les humiliations du cloître.

24°. Je ne puis terminer ma lettre, ſans ajouter encore un mot ſur la Catholicité,

c'est-à-dire, sur l'universalité de l'Eglise. Vous reconnoissez comme nous, cet attribut dans le symbole des Apôtres, & nous le voyons clairement exprimé dans l'Eglise, (Gen. c. 18 & 22, Ps. 2 & 7, Act. c. 1. ℣. 8.) &c. Cette universalité ne convient sûrement à nulle autre Eglise que la nôtre : elle est si étendue & si visible dans les contrées du monde les plus remarquables, qu'elle ne pourroit être cachée pour tous ceux qui veulent sincérement chercher & reconnoître la vérité. Elle a un nombre considérable d'Evêques & de Missionnaires dans les Indes Orientales. On compte des millions de Catholiques à la Chine; & jusques dans l'enceinte du Palais Impérial de Pékin nous y avons une Eglise spacieuse. Nier tous ces faits, ou même les contester, ce seroit le comble de la folie, tant ils sont publics & notoires. Tout le monde connoît à Paris, le Séminaire établi pour l'éducation & l'entretien des Missionnaires étrangers; & à Rome, celui qui porte le nom *De propagandâ fide*, dans lequel j'ai vu un grand nombre de jeunes gens de toutes les nations qui, après y avoir reçu la prêtrise, sont envoyés dans leur pays, pour y prêcher l'Evangile à leurs parens & à leurs compatriotes. Actuellement se trouve à Paris, le fils unique du roi de la Cochinchine, amené par un Evêque Missionnaire du pays, qui avoit été élevé ici au Séminaire des Missions, &c. Je vous laisse maintenant réfléchir sur tout cela devant le Seigneur, & dans la droiture d'un cœur qui

ne veut ni tromper, ni ſe faire illuſion à ſoi-même.

25°. Mon cher Frere, que ne puis-je vous rendre toutes les impreſſions que j'éprouve en moi-même, depuis que la main de Dieu a daigné me retirer de la voie où nous avoit engagés tous deux, le malheur de notre naiſſance & de notre éducation; je ne puis vous y voir, & penſer, ſans frémir, qu'en demeurant chacun ſéparé l'un de l'autre, pour la Religion, il faut néceſſairement que l'un de nous deux ſe perde pour l'éternité. Quand je compare ce texte de Saint Paul, *une foi*, avec cet autre du même Apôtre, *ſans la foi, il eſt impoſſible de plaire à Dieu*, & par conſéquent de ſe ſauver, je reſſens la douleur la plus vive de cette ſéparation éternelle qui ſe fera entre nous, ſi l'un ou l'autre ne change de Religion; car il n'y a qu'un de nous qui ait raiſon, puiſque notre foi à préſent eſt entiérement oppoſée. Si c'eſt moi qui m'égare, venez, accourez à mon ſecours; que pouvez-vous avoir de plus cher au monde, après votre ſalut, que le ſalut d'un Frere qui vous aime & que vous aimez? Si c'eſt vous qui êtes dans la voie de perdition, ne me refuſez pas la liberté & la conſolation de vous rendre le plus grand de tous les ſervices, en vous rappellant au nom de la vraie Epouſe du Sauveur, la ſeule à qui il appartienne d'engendrer les Elus de Dieu, à la voie de la vérité. Réunis tous deux entre les bras de cette tendre Mère, nous ferons tout en-

ſuite pour obtenir de Dieu qu'il ramene à ſoi celui par qui il nous a donné le jour, c'eſt-à-dire, que nous réunirons tout notre zele pour devenir, en quelque ſorte, les peres de notre pere, en lui procurant une vie bien plus précieuſe que celle que nous lui devons. C'eſt, mon cher Frere & mon très-cher Ami, ce que je déſire ſouverainement par les entrailles de la charité de notre Pere céleſte & de Jeſus-Chriſt ſon Fils. Penſez-y, comme vous y penſeriez à la veille de votre mort, je vous en conjure, & donnez cette preuve de votre amitié à un Frere qui ne vit plus que pour vous, pour notre cher pere & nos compatriotes. Je vous embraſſe avec toute la tendreſſe d'un cœur qui eſt tout à vous, &c.

Signé THAYER.

A Paris, ce 1 Mai 1787. Au Séminaire de St.-Sulpice.

A M. Nathanael Thayer, Boſton.



LETTRE

D'une jeune Demoiselle de Londres, nouvellement convertie.

Nota. *Cette Lettre, adressée à M. Thayer, est d'une jeune Demoiselle qui a eu le bonheur d'abjurer à Londres, entre ses mains, le Protestantisme, & à laquelle il a fait faire la premiere Communion. Comme elle servira à faire connoître les joies pures que goûtent ceux qui rentrent au sein de la véritable Eglise de J. C. dans la sincérité de leur cœur, on a jugé à propos de la rendre publique à Paris comme elle l'est à Londres. Puisse-t-elle faire impression sur les Protestans qui la liront, & les déterminer à examiner du moins les motifs de crédibilité d'une Religion capable d'inspirer des sentimens si héroïques, & de procurer aux Chrétiens qui la professent, des consolations si profondément ressenties !*

MONSIEUR,

Je m'empresse, pour votre satisfaction & pour la mienne, de vous rendre compte de l'état de mon ame ; je le dois d'ailleurs

à ma vive reconnoissance pour vos bontés; elle durera autant que ma vie, autant que le souvenir même des graces que Dieu m'a faites, & dont vous avez été l'instrument.

Avant mon Abjuration, mille réflexions tristes agitoient mon ame; hélas! me disois-je à moi-même, peut-être qu'un repentir trop tardif viendra me punir d'avoir précipité la démarche la plus importante de ma vie; cette pensée & tant d'autres qui déchiroient alors mon cœur, n'étoient, dans la réalité, qu'un piege du Démon; je le vois avec évidence en ce moment; car les combats intérieurs ont cessé, le calme a succédé à l'orage, & la paix est dans mon cœur. Je profite de cette heureuse métamorphose pour me livrer à mes réflexions sur la miséricorde du Seigneur, qui a daigné m'ouvrir le sein de son Eglise, tandis que sa justice laisse dans la séduction & l'aveuglement des milliers d'ames qui étoient plus dignes que moi d'y entrer.

La connoissance de la vérité n'est pas le seul bienfait de la Providence à mon égard; devenue membre de l'Eglise Catholique, j'ai droit à toutes les richesses de la Communion des Saints, & Dieu vient de mettre le comble à ses miséricordes, en se donnant à moi dans la sainte Communion. Ici, Monsieur, mon ame, abîmée dans l'admiration & l'amour, ne peut que sentir & se taire. Non, la langue ne sauroit exprimer, la plume ne pourra jamais décrire les joies ravissantes dont mon cœur fut inondé en recevant, pour la premiere fois,

ce divin Sacrement. Plus je contemple mon bonheur, & plus je me sens forcée d'adorer en silence & de me confondre. Quelles actions de graces pourroient, en effet, jamais égaler une faveur qui renferme tous les trésors du Ciel ? Il m'étoit arrivé plus d'une fois de me livrer à toute l'activité de mon imagination, pour essayer de me former quelqu'idée des consolations qui devoient inonder l'ame dans le moment de son union avec Jesus-Christ ; mais, hélas ! combien elle étoit restée au-dessous de la réalité, au-dessous de ce que j'ai éprouvé moi-même, lorsque j'ai été admise à la participation du sacré Mystere ! Oui, quand j'aurois, pendant le cours entier de ma vie, enduré pour la foi tous les genres de persécutions, ce moment seul auroit suffi pour me payer, & bien au-delà, de tout ce que j'aurois eu à souffrir.

Que ne puis-je faire sentir aux Protestans les privations auxquelles ils se condamnent, en restant séparés de l'Eglise ! Ah ! s'ils pouvoient goûter, ne fût-ce qu'une seule fois, les bénédictions réservées aux vrais Catholiques, non, ils n'hésiteroient pas un seul instant à tout abandonner pour J. C. Moi-même je m'étonne en ce moment de ce que j'ai pu si long-temps retarder mon bonheur, en cherchant parmi les créatures, ce que le Créateur seul peut donner.

J'ai bien de la peine à contenir au-dedans de moi-même tout ce que la grace vient d'opérer en ma faveur, & je soupire

après l'inftant où je pourrai rendre mon Abjuration publique, afin que mes amis puiffent trouver en moi la preuve vivante de la Religion Catholique, puifque les confolations & les douceurs que j'y éprouve ne fauroient prendre leur fource dans les illufions d'un culte fuperftitieux. Si la prudence me force de jouir en fecret de mon bonheur, du moins, forte de ma confcience & de la grace divine, j'ai fait le vœu le plus folemnel qu'il m'a été poffible, de renoncer à mes amis, à ma famille, à tout intérêt humain, plutôt que d'abandonner ma Religion, & de me départir des principes que je viens d'embraffer.

Je me regarde comme étant obligée à défendre d'une maniere toute particuliere, & à faire connoître de tout mon pouvoir, les vérités éternelles que j'ai apprifes; & je me croirai parfaitement heureufe fi jamais je me trouve dans une fituation favorable pour faire éclater ma reconnoiffance envers Dieu, par mon zele à procurer aux autres les grands biens qu'il m'a fait à moi-même.

Enfin je me fuis confacrée, avec une confolation également fenfible, au fervice de la Ste. Vierge, dans l'intention de réparer par ma ferveur, toutes les années que j'ai perdues fans lui rendre le culte qui lui eft dû. Ma dévotion à la Mere de Dieu a pour fondement la perfuafion où je fuis de fon grand crédit fur le cœur de fon Fils adorable, & de l'efficacité de fon intercef-

ſion auprès de Dieu en ſaveur de ceux à qui elle daigne l'accorder.

J'ai l'honneur d'être, &c.

16 Août 1787.

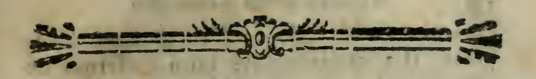
RELATION

DE

LA CONVERSION

DE

M. DE MARTINEAU.



LETTRE D'UN DIRECTEUR DU SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE DE PARIS, A UN DE SES CONFRERES ;

Où est rapportée la Conversion & la mort de M. de Martineau.

MONSIEUR ET CHER CONFRERE,

Vous me demandez un détail de la conversion de M. Martineau ; je vous l'envoie d'autant plus volontiers, que malgré les vifs regrets qu'excite dans mon cœur le souvenir de ce respectable Ecclésiastique, je trouve une grande douceur à m'occuper encore de lui. Vous comprenez déja qu'avec l'histoire de sa conversion que vous attendez, je vous envoie celle de sa mort que vous n'attendiez pas ; vous lirez l'une & l'autre, je l'espere, avec beaucoup d'intérêt, & vous ne manquerez pas de les

faire lire à M. Alegre, votre cher Néophite. Il y trouvera de quoi s'affermir de plus en plus dans la Religion qu'il vient d'embraſſer, en reconnoiſſant dans la perſonne de M. de Martineau, l'accompliſſement le plus marqué de cette promeſſe de l'Eſprit-Saint : *Celui qui craint le Seigneur, jouira d'un grand bonheur à la fin de ſa vie, & il ſera béni au jour de ſa mort* (1). Bonheur dont il n'eût pu jouir, s'il n'avoit eu celui de mourir dans le ſein de l'Egliſe, & muni des derniers ſecours qu'elle porte à ſes enfans.

Pierre-Mathieu-François Saint-Avit de Martineau de la Jalque, naquit le 8 Mars 1763, dans la petite ville de Sainte-Foi, en Agenois, d'un pere & d'une mere faiſant profeſſion du Calviniſme, mariés à la maniere des Proteſtans. Peu de jours après ſa naiſſance, il fut baptiſé par un Miniſtre de la prétendue réforme : mais à l'âge de quatre ans, il tomba entre les mains de quelques zélés Catholiques qui ayant lieu de ſuſpecter la validité de ſon baptême, le firent rebaptiſer ſous condition.

Son pere, lorſqu'il le vit en état de commencer ſes études, l'envoya au College de Bordeaux. Il ſavoit bien qu'en le confiant aux Inſtituteurs de cette maiſon, il le livroit à des Maîtres qui lui inſpireroient des ſentimens fort différens des ſiens; mais il ſe raſſuroit ſur les leçons qu'il ſe

(1) *Timenti Dominum bene erit in extremis ; & in die defunctionis ſuæ benedicetur*, Eccli. 1. 13.

proposoit de lui donner, lorsque le temps des vacances le rappelleroit auprès de lui. Dès son premier voyage, il n'omit rien avant le départ, pour le prémunir contre les principes de la Foi Catholique. L'enfant ne fut que trop docile aux impressions que ce premier maitre avoit pris soin de jetter dans son esprit. Il fit toutes ses humanités avec un succès qui répondoit à ses heureuses dispositions ; & par les attestations de ses Professeurs, que j'ai trouvées après sa mort, on voit qu'il se distingua toujours entre ses condisciples. On remarqua de plus qu'il sut également se concilier l'estime de ses maîtres, par les belles qualités de son esprit, & gagner leur affection par les agrémens de son caractere. Ils crurent pendant quelque tems élever un enfant Catholique, mais ils découvrirent dans sa conduite quelques traits d'hypocrisie ; toutefois ils ne désespérerent pas de le gagner peu-à-peu & d'en faire un enfant de l'Eglise. Lorsqu'on lui témoignoit les soupçons qu'on avoit sur sa Religion, il en étoit quitte pour dissimuler adroitement les sentimens qu'il conservoit toujours dans son cœur. Ainsi, quand on lui eut reproché de s'être échappé plusieurs fois de la Chapelle pendant la Sainte-Messe, ou de s'être caché pour n'y point assister, il s'y rendit assidu. Il se confessoit tous les mois pour se conformer à la regle du College ; mais il faisoit un jeu de la confession ; & lorsqu'il se trouvoit avec ses parens ou ses amis Protestans, il plaisantoit sur ce qu'il avoit dit à l'oreille du Con-

fesseur. Celui-ci lui parla souvent de la premiere Communion, pour l'engager à s'y préparer. Sa réponse ordinaire, étoit que la chose avoit trop d'importance pour n'y pas penser long-temps, & qu'il ne pouvoit se déterminer à la faire sitôt. Sorti du College, il se démasqua & reprit dans la maison paternelle tout le langage qu'on y parloit : il venoit d'achever sa Rhétorique. Son pere, Gentilhomme d'une fortune aisée & jaloux de lui procurer une éducation conforme à sa naissance & au dessein qu'il avoit de le mettre au service, n'épargna rien pour en faire un Officier capable de se distinguer dans la profession des armes. Comme il avoit une taille avantageuse, de la souplesse dans les membres, & beaucoup de dextérité, la danse, le manege & l'exercice des armes firent remarquer en lui tous les talens extérieurs qui peuvent relever ceux de l'esprit. Au mois de Mai 1780, on obtint pour lui une place sur la frégate *la Railleuse*, commandée par M. de Saint-Côme ; il avoit dix-neuf ans, lorsque par ordre de M. de la Touche, Lieutenant-Général des Armées Navales, il s'embarqua pour passer en Amérique. Après avoir servi vingt mois en qualité de *volontaire navigateur*, au mois de Janvier 1782 il reçut ordre de s'embarquer sur le vaisseau de Roi *la Victoire*, commandé par M. le Chevalier d'Albert Saint-Hyppolite, Chef d'Escadre. Ce second service ayant fini par le retour du vaisseau dans les ports de France, il se rendit chez son pere, au mois de

Mai 1782, bien résolu de suivre la carriere où il avoit fait les premiers pas. On voit par les certificats des Officiers supérieurs, sous l'ordre desquels il avoit fait ses deux campagnes, qu'il avoit su mériter leurs suffrages autant par sa conduite & ses mœurs, que par sa bravoure & sa fidélité à la discipline militaire. Ce n'est pas qu'il ne s'en soit quelquefois écarté; son génie vif & bouillant, joint à son habileté à manier les armes, l'exposoit plus que beaucoup d'autres, à tourner contre lui-même & contre ses collegues celles dont il ne devoit user que contre les ennemis de la Patrie & de l'Etat: plus d'une fois il oublia la défense imposée par les loix divines & humaines à tous ceux qui portent le glaive, de l'ensanglanter par un crime, il se laissa emporter à la fureur du duel: mille fois, depuis que la Religion eut tout changé en lui, il a béni le Seigneur de n'avoir point péri dans ces détestables combats, comme de n'avoir porté le coup de la mort à aucun de ses complices. Il n'y pensoit qu'avec horreur, & de tous les égaremens de sa vie, c'étoit lui dont le souvenir faisoit les plus vives impressions sur son esprit & sur ses sens.

De retour dans sa famille, il s'appliqua à cultiver ses talens militaires, & attendit l'occasion la plus prochaine de s'embarquer de nouveau. Comme il aimoit beaucoup l'exercice, son pere lui fit présent d'un beau cheval, sur lequel il se promenoit fréquemment, sans lui mettre de mors, pour

ne point lui gâter la bouche. Voulant un jour le monter, & ne trouvant point le bridon avec lequel il avoit coutume de le gouverner, il ſe contenta d'un licol. L'animal qui ſe ſentit plus libre qu'à l'ordinaire, eut à peine fait quelques pas, qu'il prit le galop, ſans que le cavalier pût venir à bout de le retenir : il eut bientôt parcouru un très-long eſpace de terrein, & loin de modérer ſa courſe, plus il avançoit, plus ſon impétuoſité redoubloit. Le jeune Officier, pour éviter le péril affreux dont il étoit menacé, prit le parti de ſe débarraſſer & de ſe jetter par terre; en ſe précipitant, il ſe renverſa ſur une de ſes jambes; la ſecouſſe fut ſi violente, que le poids de ſon corps fit caſſer cette même jambe, & avec tant de bruit qu'il ne put douter, à l'inſtant même de ſa chûte, de l'accident funeſte qui venoit de lui arriver. Quelques perſonnes de la campagne, qui travailloient près de-là, accoururent à l'inſtant : il avoit déja perdu connoiſſance. On le tranſporta chez ſon pere, où l'on n'eut rien de plus preſſé que d'appeller un Chirurgien pour viſiter la jambe & pour la remettre. On conçoit aiſément tout ce que dut ſouffrir dans cette doulouïeuſe opération, un jeune homme naturellement fort impatient, & combien il lui en coûta de ſe voir condamné à garder le lit durant des mois entiers. Il eut tout le temps de ſe livrer à ſes réflexions ; celle qui le tourmentoit le plus, c'étoit la crainte de ne pouvoir dans la ſuite marcher que très-difficilement, de demeu-

rer

rer même peut-être boiteux tout le reſte de ſa vie. La longueur de ſa guériſon ne contribua pas peu à augmenter cette crainte : il fut contraint de garder le lit plus longtemps qu'il n'eſt ordinaire après un accident ſemblable. Dieu, qui vouloit l'attirer à lui, ne prolongea ſes ſouffrances & l'eſpece de captivité où il avoit permis qu'il fût réduit, que pour le forcer en quelque ſorte à rentrer dans ſon cœur, & à s'occuper moins de ſon ſort temporel que du ſort éternel de ſon ame. Soit que les inſtructions qu'il avoit entendues au College de Bordeaux, lui revinſſent à l'eſprit & commençaſſent à produire en lui ce qu'elles n'avoient pu opérer alors, ſoit qu'il fût viſité par quelque zélé Catholique du pays qui plaignoit plus ſon aveuglement ſpirituel, que la ſituation de ſon corps & qui entreprit de l'inſtruire, (ce que je n'ai pu découvrir,) il eſt certain que les graces tant intérieures qu'extérieures qu'il reçut alors, ne trouverent plus ſon cœur auſſi indocile qu'il l'avoit été juſques-là. On n'eſt jamais mieux diſpoſé à reconnoître la vérité de la Religion Catholique & le vice des ſectes qui l'ont abandonnée, que lorſque ſeul avec Dieu & ſoi-même, on ſait arrêter ſes regards ſur les années éternelles, & méditer l'Evangile. Le jeune Chevalier de Martineau en fit l'expérience ; & convaincu déja de la fauſſeté de la doctrine qu'il avoit ſucée avec le lait, il prit la réſolution d'y renoncer pour ſe faire Catholique. Mais de ſi heureuſes diſpoſitions ne furent pas de longue durée ; la bonne

ſemence qui promettoit des fruits permanens de ſalut, fut étouffée preſqu'auſſi-tôt qu'on l'avoit vu naître. Les ſouffrances étoient le moyen dont la divine Providence s'étoit ſervi pour lui faire ouvrir les yeux à la lumiere ; mais aſſuré de ſa guériſon, il oublia bientôt ſes promeſſes, & ne penſa plus à renoncer à l'erreur. Les démarches éclatantes qu'il s'agiſſoit de faire pour abjurer le Calviniſme, les ſacrifices que ce changement exigeoit de lui, & ſur-tout la foibleſſe de ſon cœur qui n'avoit pas le courage de rompre les liens de ſes paſſions, ni de s'élever au-deſſus du reſpect humain, ennemi ſi terrible aux jeunes gens, tout cela fit avorter le généreux deſſein qu'il avoit formé de ſe convertir.

Aux approches de la ſanté dont il étoit enfin à la veille de jouir, après pluſieurs mois de langueur & d'ennui, le ſouvenir de l'éternité s'éloigna entiérement de ſon eſprit; & déſabuſé des dogmes de Calvin, dont il ſentoit l'abſurdité, ſans avoir le courage de dévouer à la Religion Catholique un cœur dont l'ambition & les autres paſſions de ſon âge s'étoient emparées de nouveau, il ne ſavoit plus lui-même ce qu'il étoit ; il ne ſe félicitoit plus que des avantages dont on le flattoit & des moyens de s'avancer qui l'attendoient après ſon rétabliſſement, lorſque la main qui l'avoit frappé ſi rudement une premiere fois, lui porta un nouveau coup auquel il ne s'attendoit pas, & qu'il n'avoit pas même lieu d'appréhender. Comme le Chi-

rurgien l'assura que sa jambe étoit parfaitement remise, & qu'il pouvoit commencer d'en faire usage, muni des appuis qu'on prend en pareil cas, il essaya de marcher : il n'avoit fait que trois ou quatre pas, lorsque le pied lui ayant glissé, sa jambe se brisa une seconde fois ; nouvel accident qui fut infiniment plus fâcheux que le premier. Les secours ne lui manquerent point ; mais la seconde fracture se trouva beaucoup plus dangereuse que la premiere, & le Chirurgien ne dissimula point la difficulté qu'il y auroit, non-seulement à rétablir la jambe, & à la rétablir, sur-tout, sans que le jeune Officier perdît rien de la bonne grace avec laquelle il marchoit, mais encore à la conserver. Je voudrois être à portée de recueillir ici tout ce qui se passa dans son ame, & tout ce que lui suggéra dans cette extrémité la violence d'une douleur qui devoit peu différer du désespoir. Ce que je sais, au moins, c'est qu'il ne put méconnoître dans cette seconde chûte une punition du ciel, & qu'il ne tarda pas à s'en avouer digne par l'ingratitude avec laquelle il avoit abusé de sa guérison. On ne l'eut pas plutôt rapporté sur son lit, qu'il l'arrosa de ses larmes ; mais ce n'étoient encore que des larmes arrachées par le sentiment d'une douleur aiguë ; il ne tarda pas à en verser qui furent le fruit d'un cœur brisé par la contrition. *Hélas!* disoit-il, *que deviendrai-je, s'il faut en venir à me couper la jambe, comme j'en suis visiblement menacé?* (On crut long-temps qu'il n'y

avoit plus d'autre parti à prendre ;) *& s'il faut ſubir cette terrible opération , qui m'a dit que je ſerois du petit nombre de ceux qui ont le bonheur d'y ſurvivre ?* Ces réflexions lui étoient toujours préſentes : ſe voyant menacé de ſi près d'être enlevé de ce monde & porté au tombeau , il ne pouvoit penſer ſans frémir , que ſon ſort rouloit ſur l'effrayante alternative, ou d'être éternellement dans le ſéjour des incrédules & des impies , ou d'aller jouir du bonheur promis aux infideles & aux pécheurs ſincérement convertis ; ainſi, n'ayant plus la force de réſiſter aux ſollicitations preſſantes de la grace , & perſuadé qu'il ſeroit hors de la voie du ſalut tant qu'il ne ſe jetteroit pas entre les bras de l'Egliſe Romaine, il ſe détermina à faire venir ſecrétement un vertueux Curé , qui n'étoit pas éloigné de ſa maiſon : celui-ci , auſſi conſolé des diſpoſitions où il le trouva , qu'il avoit été affligé de ſon retour à ſes premiers ſentimens lors de ſa convaleſcence, ſeconda ſes déſirs de converſion avec tout le zele d'un digne Miniſtre de J. C. & de ſon Egliſe. Il l'inſtruiſit dans les fréquens entretiens qu'il eut avec lui, & le dirigea avec autant de ſageſſe que d'affection & de charité. Mais pendant que la grace avançoit l'œuvre de Dieu dans ſon ame, les hommes de l'art à qui ſa jambe étoit livrée, voyoient s'affoiblir de jour en jour l'eſpérance de le rétablir. Le mal crut tellement, que déſeſpérant de pouvoir rejoindre les deux parties de la jambe, ils

déciderent qu'on procéderoit inceſſamment à l'amputation ; on en faiſoit tous les préparatifs , & en même-temps on y diſpoſoit le malade par tout ce qui peut inſpirer la patience & la force néceſſaires dans une épreuve ſi douloureuſe. Il forma dès-lors la réſolution inébranlable d'exécuter , ſi Dieu lui accordoit de nouveau la guériſon, un projet qui étoit un gage bien aſſuré du changement de ſon cœur ; c'étoit de quitter la maiſon paternelle où il voyoit bien qu'il ne pouvoit faire ſon ſalut, pour faire hautement profeſſion de la Religion Catholique. A ſon ſecond baptême , on lui avoit donné Saint Pierre pour Patron ; il l'invoqua alors pour la premiere fois de ſa vie, en lui promettant de ne plus vivre ſéparé de l'Egliſe, mais d'embraſſer la foi & de tout ſacrifier à ſon ſalut.

Après avoir pris ſes meſures avec Dieu & avec ſon ame, il pria inſtamment ſon pere de conſentir qu'on différât l'opération. C'eſt à moi-même , ou en ma préſence , qu'il a aſſuré pluſieurs fois que du moment qu'il eut fait cette priere , il s'opéra un changement ſi heureux dans l'état de ſa jambe , qu'il l'a toujours regardé comme une ſorte de miracle. On continua donc de le panſer ſans lui parler d'amputation , & l'on attendit le moment favorable de l'y déterminer. Mais l'on fut bien ſurpris de trouver ſa jambe , au bout de quelques jours , entiérement différente de ce qu'elle avoit été juſques-là. Le doigt de Dieu ſe montroit trop ſenſiblement à lui dans une

guériſon ſi déſeſpérée de ceux qui le traitoient ou le viſitoient, pour qu'il ne le reconnût pas. Il renouvella ſa réſolution & s'y affermit plus que jamais; dès-lors plus de projet de ſervice de marine, ni de démarches pour avancer ſa fortune. Il étoit ſincérement Catholique dans le cœur; mais il lui falloit un guide pour marcher dans la carriere où J. C. l'appeloit, & il ne lui fut pas aiſé, tant qu'il garda le lit ou la chambre, de ſe le procurer. Il fut aſſez heureux toutefois pour ſe ménager quelques entrevues avec le digne Eccléſiaſtique qui avoit déja tenté l'œuvre de ſa converſion, & l'on convint des meſures que l'on prendroit dès que le malade ſeroit en état de ſortir. Ce ne fût qu'après onze mois, depuis ſa chûte, qu'il ſe trouva rétabli. On craignoit beaucoup pour lui, & il craignoit lui-même que ſa jambe, après avoir eſſuyé tant de traitemens entre les mains des Chirurgiens, n'eût contracté, ſoit quelque difformité conſidérable, ſoit une foibleſſe qui rendît ſon pas défectueux; on s'attendoit même à le voir boiter un peu; mais on fut heureuſement trompé, & tout ce qui lui reſta, fut un anneau qui s'étoit formé autour de ſa jambe, à l'endroit de la fracture. Un ſuccès auſſi complet, loin de lui faire oublier la main paternelle qui après l'avoir affligé, venoit de le guérir ſi parfaitement, ne fit que ranimer ſa ferveur: le premier uſage qu'il fit de ſes jambes, fut d'aller rendre à Notre Seigneur ſes actions de graces, & recevoir les charitables avis

du pieux Directeur qui lui avoit déja porté les premiers secours spirituels. Celui-ci lui donna à lire l'histoire des Variations, les Avertissemens, les Instructions Pastorales, avec l'exposition de la Doctrine Catholique, & autres ouvrages de M. Bossuet, composés pour la défense de la Foi, contre les Protestans. Quoiqu'il n'eût étudié ni Théologie ni Philosophie, il comprit assez ce qu'il lisoit, pour se convaincre de la nécessité d'embrasser la Religion Catholique. Mais comment se déclarer pour elle dans le sein d'une famille où le nom seul de l'Eglise Romaine étoit en horreur? Il sonda les dispositions de son pere qui l'aimoit tendrement. Il espéra que son affection le rendroit, sinon favorable, du moins indifférent sur son projet. De temps en temps il hasardoit quelques mots dans la conversation, à dessein de faire entrevoir le projet qu'il rouloit dans son esprit. Il savoit se taire quand il le falloit, de peur de choquer un pere dont il étoit infiniment jaloux de conserver l'amitié. Celui-ci se borna d'abord à prendre le ton de la plaisanterie, & son cœur paternel substitua cette peine douce & légere à la rigueur que lui eût inspiré contre un autre son attachement pour sa secte. Le jeune homme enhardi par cette espece d'impunité, prit ses momens pour s'ouvrir davantage, & pour annoncer sans détour qu'il pensoit très-sérieusement à se déclarer enfant de l'Eglise Catholique. Alors on changea de langage à son égard: aux représentations & aux railleries succé-

derent les reproches & les menaces. Tous deux ſe trouvoient dans une étrange perplexité. L'amour filial ne cédoit qu'avec peine dans le cœur de l'un, aux motifs ſupérieurs qui lui faiſoient un devoir de la réſiſtance : une affection réciproque combattoit chez l'autre la néceſſité où il croyoit être de ſévir contre ſon cher Chevalier. Chacun s'occupoit du dernier parti qu'il avoit à prendre. On ſait que le zele de la Religion chez les ſectaires, eſt capable de porter aux derniers excès. L'affection qu'avoit toujours eu ce pere infortuné, pour ſon enfant, ſe changea en réſolution de le déshériter, s'il en venoit à abjurer le Calviniſme, & à le bannir de ſa maiſon.

Un traitement ſi dur plongea le jeune de Martineau dans la douleur la plus amere, mais il ne le découragea point : pour prévenir le coup, il réſolut de s'éloigner lui-même de la maiſon paternelle ; & déterminé à ſe voir privé de tout plutôt que de perdre ſon ame, il concerta avec ſon Directeur, & un Curé voiſin qui connoiſſoit à Poitiers des Prêtres auſſi vertueux que lui, ſur les moyens de mettre ſon projet à exécution. La maiſon de M. Bernard, alors Profeſſeur de Philoſophie, & aujourd'hui Principal du College de Poitiers, fut l'aſyle que Dieu prépara au généreux transfuge. Tout fut diſpoſé ſecrétement pour le voyage ; & dès qu'il eût touché la ſomme qui lui étoit duë pour appointemens de ſon ſervice ſur mer, il partit. Rendu à Poitiers, il alla ſe jetter entre les bras de

l'homme charitable qui devoit lui ſervir de pere ; il en fut reçu avec une charité & une tendreſſe qui ſoulagea beaucoup la douleur qu'il avoit reſſentie de s'être vu obligé de fuir de la maiſon paternelle, & le chagrin qui le ſuivoit par-tout de s'en voir exilé peut-être pour toujours, ſans avoir pu dire adieu à la perſonne du monde la plus chere à ſon cœur. Depuis pluſieurs années il avoit perdu ſa mere ; il étoit inconſolable du malheur qu'elle avoit eu de mourir hors du ſein de l'Egliſe. Il n'avoit plus qu'un pere & qu'un frere, mais qui lui étoient devenus plus étrangers que ſi jamais il n'avoit eu des rapports avec eux : quelle tribulation pour un fils plein d'ame & des grands ſentiments que donne la Religion ! Dieu lui fit éprouver alors ce que promet Notre-Seigneur à ceux qui auront quitté pour lui pere, mere, frere, ſœur & ami : pour un pere & un frere ſelon la chair, qu'il venoit de perdre, il en trouva pluſieurs ſelon l'eſprit. M. Bernard, Chanoine de Sainte-Radegonde, alors Profeſſeur de Philoſophie, & M. de Senailhac, ci-devant Principal du College de Poitiers, & aujourd'hui Vicaire-Général de Saint-Claude, eurent bientôt connu tout le prix du dépôt que la divine Providence avoit mis entre leurs mains. Ils l'inſtruiſirent, & en peu de temps ils le trouverent capable de recevoir les Sacremens de Pénitence & d'Euchariſtie. Comme il n'avoit aſſiſté aux Prêches que dans ſon enfance, & que depuis ſon retour du College de Bordeaux,

chez son pere, où il s'occupoit moins des exercices de sa Religion, que de ses fonctions militaires, il n'y avoit point reparu; comme d'ailleurs la vie édifiante qu'il menoit à Poitiers, depuis qu'il étoit arrivé dans cette ville, étoit déja un témoignage éclatant de sa foi & de sa vertu, on ne jugea pas nécessaire de recevoir son abjuration avec la solemnité ordinaire. La confession, dont il avoit fait si long-temps un sujet de dérision & une profanation horrible, étoit devenue pour lui une source de consolation & de paix. Sa premiere Communion offrit à ceux qui en furent témoins, un spectacle attendrissant. Tout ce qu'il avoit perdu en quittant la maison de son pere, il le retrouvoit dans le pain céleste, avec des délices intérieures qu'il n'avoit jamais connues.

Les hommes de Dieu qui lui administroient les secours spirituels, n'étoient pas moins attentifs à ses besoins temporels. Il n'avoit emporté en quittant Sainte-Foi sa patrie, que la somme de 427 liv. qui étoit la récompense de son service militaire, ressource précieuse que Dieu lui avoit comme mise en réserve pour le besoin actuel où il venoit de se trouver, & qu'il se félicitoit de n'avoir reçue que deux ans après son débarquement. Ce secours lui avoit fourni les frais de son voyage, & de quoi faire les premieres dépenses de son séjour à Poitiers. Ses protecteurs, après l'avoir instruit & fortifié dans les principes de la Foi qu'il professoit, le placerent dans la maison d'un

respectable Magistrat, (M. de la Mardiere,) Conseiller au Présidial de cette ville, pour y faire la fonction de Précepteur; il fut chargé de l'éducation de deux enfans; il s'en acquitta avec un zele & une intelligence qui le firent bientôt estimer & chérir comme le premier enfant de la maison. Tout cela n'étoit point la maison paternelle; & en esprit chaque jour auprès du pere & du frere avec lesquels il ne lui étoit plus permis de vivre, il ne pouvoit trouver que dans la méditation de quoi soutenir le poids de la douleur qui l'accabloit. A la tristesse qui paroissoit sur son visage lorsqu'on lui parloit de sa famille, on s'appercevoit bientôt du chagrin qu'il nourrissoit dans son cœur; on n'en sentoit que mieux le prix des services qu'il rendoit, & de ce que l'on faisoit pour le payer de retour; & dans toutes les maisons de Poitiers, où l'on s'entretenoit du jeune Chevalier de Martineau, de ses malheurs, de son esprit, de ses talens, des charmes de sa conversation, de sa douceur, de sa tendre piété, c'étoit à qui en feroit le plus d'éloges.

Prêt à tout & capable de tout, on eût voulu pouvoir le multiplier & le posséder tout à la fois dans plusieurs des premieres maisons de Poitiers. Une partie des momens libres qui lui restoient après avoir donné les leçons à ses éleves, il la consacroit à instruire un autre enfant dans une maison voisine de celle de M. de la Mardiere. Mais plus occupé encore du soin de

ſe former lui-même, il aſſiſtoit aux leçons de Philoſophie que donnoit M. Bernard au College, & il s'y diſtinguoit autant par ſes ſuccès que par ſa vertu. Elle fut miſe plus d'une fois à l'épreuve; mais outre l'Eſprit de lumiere qui l'avoit conduit dans cette ville, il avoit dans les perſonnes qu'il fréquentoit, plus d'un Ange viſible qui veilloient ſur lui, & ſavoient le mettre en garde contre les périls auxquels étoit expoſé ſon ſalut; & tous les pieges qu'on lui tendit ne ſervirent qu'à l'affermir dans la vertu. Quelques-uns de ſes condiſciples lui propoſerent une fois d'aller à la Comédie. Il refuſa; & aux inſtances qu'on lui fit pour l'y entraîner, il répondit en homme incapable de ſe laiſſer ébranler. Plus il réſiſtoit, plus on le preſſoit de ſe rendre. Dans la penſée que peut-être il étoit arrêté par la petite dépenſe qu'il faudroit faire, on lui offrit un billet. C'eût été une conquête & un triomphe pour les jeunes gens qui l'inveſtiſſoient; mais tous leurs efforts n'aboutirent qu'à faire connoître la fermeté de ſon ame, & la ſolidité de ſa vertu. On ne fut pas tenté dans la ſuite de lui faire jamais ſemblable propoſition. Autant ceux qui aimoient leur plaiſir étoient jaloux de l'attirer à eux, autant il avoit de zele à les attirer à Dieu. « Non, » m'écrivoit M. l'Abbé Davian, « je n'ai rien vu en » lui, ou entendu, qui ne tendît au bien, » à la perfection : & comme il cherchoit à » répandre ſur ceux qui l'entouroient, le » beau ſeu dont il étoit conſumé, plus

» d'une fois Dieu a béni les essais de son » zele. »

L'épreuve dont je viens de parler n'est pas comparable à celle dont j'ai été informé tout récemment par l'homme du monde le mieux instruit sur ce qui le regarde. Une vertu médiocre y eût succombé ; la sienne n'en devint que plus solide & plus forte. Peu de temps après qu'il eut quitté Sainte-Foi sa patrie, on l'accusa dans cette ville d'avoir joué la Religion, en la faisant servir de voile à un commerce criminel, dont on prétendoit donner des preuves sans réplique. On ajoutoit qu'il avoit fui au moment où le scandale devenoit trop public, pour qu'il pût se dérober autrement à la diffamation. Les apparences rendoient le fait si vraisemblable, & les couleurs qu'on lui donnoit étoient si séduisantes, que les Catholiques de Sainte-Foi, comme les Calvinistes, ne croyoient pas pouvoir l'en disculper. Le Curé même qui avoit adressé M. de Martineau à M. de Senailhac, d'après lequel je raconte le fait, le crut comme les autres. Il en écrivit à celui-ci ; & il le fit en homme qui vouloit obliger son ami ; lui marquant qu'il étoit trompé par le prétendu converti, à qui il avoit fait accueil ; que c'étoit un jeune homme sans mœurs & un hypocrite, dont on ne parloit plus à Sainte-Foi, qu'avec indignation & horreur. M. de Senailhac le connoissoit trop bien pour ajouter foi à l'imputation. Après avoir hésité long-temps s'il lui en parleroit, il fut déterminé par

des raiſons de prudence & de ſageſſe à ne pas lui laiſſer ignorer la calomnie. Une accuſation ſi cruelle fut pour lui un coup de foudre qui le frappa rudement ſans le renverſer. *Ce ſont*, dit-il, *mes ennemis qui me pourſuivent : jamais je n'ai fait rien de ſemblable à ce qu'ils m'imputent, pas même étant Calviniſte.* M. de Senailhac le conſola, ſur-tout en lui rapportant que Saint-Athanaſe, entre pluſieurs autres, avoit eſſuyé une calomnie encore plus atroce, puiſqu'elle tomboit ſur la perſonne d'un Evêque. *Peut-être*, lui répondit-il en ſanglotant, *que Dieu fera connoître mon innocence.* Elle fut reconnue en effet; mais ce ne fut qu'au bout d'un an, & ſans qu'il eût rien fait ni rien écrit pour ſe juſtifier. La fauſſeté du bruit qui s'étoit répandu contre ſon honneur, fut miſe dans une évidence à laquelle il étoit impoſſible de ſe refuſer. Auſſi tous les Catholiques qui l'avoient cru coupable, firent-ils aux calomniateurs qui avoient accrédité l'opinion publique, des reproches proportionnés à l'injure qu'ils avoient faite à ſa réputation. C'eſt ainſi que Dieu, après avoir éprouvé ſon ſerviteur, le vengea de la maniere la plus éclatante, & confondit la malice de ſes perſécuteurs, par l'hommage qu'on fut forcé par-tout de rendre à ſa vertu.

Il étoit alors dans ſa vingt-unieme année : il ſe ſentoit de l'attrait pour l'Etat Eccléſiaſtique : un des motifs qui l'y portoient, étoit le déſir, s'il avoit le bonheur de parvenir au Sacerdoce, de conſacrer

les prémices de ſon zèle à aller tenter la converſion de ſon pere & de ſon frere. Plein d'ardeur & d'émulation par caractere, cette perſpective augmentoit beaucoup l'énergie de ſon ame. Il falloit pour exécuter ſon deſſein, entreprendre un cours de Philoſophie; depuis plus de trois ans, il avoit perdu de vue les Belles-Lettres, & tout livré à l'étude de la navigation, il avoit négligé totalement la lecture des Auteurs Latins. Avec moins de pénétration & de facilité, il lui eût été impoſſible d'embraſſer tout à la fois tant d'occupations différentes, & il eût entrepris trop de choſes pour réuſſir dans aucune; mais Précepteur excellent dans deux maiſons, il étoit encore meilleur éleve dans l'Univerſité, où il étudioit la Philoſophie. Les élémens de cette ſcience, tout arides qu'ils ſont, ne le dégoûterent point. Ce fut un jeu pour lui, & en quatre ou cinq mois de temps il fit de ſi rapides progrès dans la Logique & la Métaphyſique, qu'on penſa à le produire au premier acte public. Il accepta l'offre qu'on lui fit, d'ouvrir la carriere des theſes au commencement d'Avril, en diſputant ſur la partie de la Philoſophie qu'il avoit déja parcourue; & le programme étoit imprimé, lorſque la même Providence qui l'avoit conduit à Poitiers, ſembla avoir de nouveaux deſſeins ſur lui.

La ſenſation que fit ce jeune étudiant dans la ville parmi toutes les perſonnes vertueuſes, ne tarda pas à inſpirer le plus grand intérêt à ſon ſort. M. l'Abbé Da-

viau, Vicaire-Général, dont le mérite eſt d'autant plus connu qu'il s'efforce plus de le cacher, ne fut pas le dernier à s'occuper de lui. Il avoit lu depuis peu de temps la relation de la converſion de M. Thayer, cet ex-Miniſtre de Boſton, aujourd'hui Miſſionnaire Apoſtolique, dont tout le monde ſait l'hiſtoire, & qui venoit de recevoir la tonſure au petit Séminaire de Saint-Sulpice, où il demeuroit : il la fit lire à M. de Martineau. Celui-ci fut frappé des traits de la grace dont elle étoit remplie, & ce qui lui fit une impreſſion toute particuliere, ce fut d'apprendre que M. Thayer n'avoit plus, comme lui, qu'un pere & qu'un frere ; qu'il ſoupiroit après le moment où ayant reçu le Sacerdoce, il pourroit ſe rendre auprès d'eux, & qu'après ſon propre ſalut, il ne déſiroit rien tant que de leur procurer le tréſor de la foi. Ce trait de conformité avec le Néophite Boſtonien, prépara ſon eſprit à la propoſition que M. Daviau méditoit de lui faire, au plus tard, à la fin de ſa premiere année de Philoſophie, de l'envoyer à la Capitale. Il n'étoit encore qu'à la moitié. Dès le commencement du Carême, ſon protecteur, avec qui je m'eſtime très-honoré d'avoir de fréquentes relations, m'avoit écrit en ſa faveur, & demandé ſi je voudrois me charger de lui faire continuer ſes études dans notre Séminaire. Il paroiſſoit déſirer que je le reçuſſe ſans délai. Malgré les témoignages avantageux qu'il me rendoit de ſes talens & de ſa vertu, je n'oſois courir les

risques qu'il y avoit à faire entrer sitôt en Théologie, un sujet qui n'avoit fait que quelques mois de Philosophie, & qui n'avoit repris ses études qu'après avoir mis trois années entieres à étudier & à exercer l'art de la navigation. J'exposois sur cela mes difficultés; mais je finissois par m'en rapporter à la prudence de M. Daviau, & à ce qu'il décideroit, soit avec M. Bernard, le Professeur du jeune homme, soit avec M. de Senailhac, son Directeur. Tout étoit encore en suspens, lorsqu'on lui donna jour pour soutenir la these à laquelle il se disposoit avec toute l'ardeur que donne une louable émulation. M. de Chabot, qui étoit alors à Poitiers, venoit de recevoir la nouvelle de sa nomination à l'Evêché de Saint-Claude; ce qui l'obligea de partir au bout de deux ou trois jours pour Paris. Le jeune de Martineau avoit déja en mains ses theses imprimées; il les distribuoit & composoit le petit discours qu'il devoit prononcer à l'ouverture de l'Exercice Académique, lorsque M. Daviau, qui venoit de prendre ses mesures avec M. l'Abbé de Chabot, lui parla de faire le voyage de Paris, & de le faire incessamment. Il avoit le cœur trop bien placé pour ne pas sentir tout le prix de l'offre qu'on lui faisoit. La générosité avec laquelle son nouveau protecteur vouloit bien lui donner une place dans sa voiture, & le défrayer de tout, ne lui laissa plus de volonté que pour se mettre entre ses mains. Il lui en coûta pour quitter les hommes de

Dieu qui lui avoient rendu en tant de genres des services inestimables ; mais il se séparoit d'eux pour leur obéir, & il n'en acquéroit que de nouveaux droits à la grande affection qu'ils lui portoient. Celle qu'on lui témoignoit dans la maison où il logeoit, ajoutoit beaucoup à la peine que lui causoit cette séparation. Mais plus il en coûtoit à son cœur de se voir arracher à des amis, dont le commerce faisoit ses plus cheres délices, après celles que fait goûter la Religion, plus il méritoit devant Dieu & devant les hommes. Après son départ, on connut mieux que jamais l'opinion qu'on avoit conçue de ses qualités & de ses talens. Ses condisciples qui étoient en pareil cas des témoins recevables, & si peu suspects, s'accorderent à dire que c'étoit le meilleur sujet de leur classe qu'ils venoient de perdre.

Il arriva à Paris le 10 Avril : M. l'Evêque de Saint-Claude, presqu'aussi-tôt qu'il fut descendu de sa voiture, prit la peine de venir lui-même au Séminaire de Saint-Sulpice, le présenter à M. Emery. Je fus appellé à l'entrevue. A l'abord seul du sujet, au ton, au port, à la sérénité du visage, à la douceur de ses regards, à l'air de noblesse qui se remarquoit dans toute sa personne, j'en conçus toute l'idée avantageuse que m'en avoit donnée M. l'Abbé Daviau : je fus frappé de la décence de son extérieur. Avec une grande propreté, je vis une simplicité qui annonçoit déja tout l'esprit de l'état qu'il se proposoit d'embrasser. Il ne pouvoit être plus modeste dans

ſes cheveux, dans ſon habillement, ni tout à la fois montrer plus de dignité dans toutes ſes manieres. Je le menai au petit Séminaire, & lui donnai une chambre dont il prit poſſeſſion le même jour. Je craignois, je l'avoue, que le nouveau genre de vie qu'il s'agiſſoit pour lui de ſoutenir ici pendant quatre ou cinq ans, ne l'effrayât. Il venoit d'une maiſon où on l'avoit traité avec toutes ſortes de ménagemens, & il entroit dans une autre où l'on ne doit guère connoitre de privileges ni d'exceptions; il quittoit une bonne table pour ſe réduire à l'ordinaire le plus frugal & le plus uniforme; changement qui devoit d'autant plus lui coûter, que ſa grande maladie qui l'avoit retenu au lit, & fait ſouffrir près d'une année entiere, lui avoit conſidérablement altéré l'eſtomac & affoibli la poitrine. Il en avoit même contracté une difficulté inſurmontable à digérer les alimens maigres dont on uſe le plus fréquemment dans les Communautés. Mais rien de tout cela ne lui faiſoit impreſſion. Il étoit trop ſatisfait de ſe voir plus à portée que jamais de ſuivre la route que lui frayoit la divine Providence, pour s'inquiéter de ſon régime actuel, & regretter celui qu'il venoit d'abandonner. La joie qu'on liſoit dans ſes yeux, & qui perçoit à travers tous ſes entretiens, eut bientôt calmé mes inquiétudes. Ce qui contribua beaucoup à lui rendre agréable ſon nouveau ſéjour, fut la multitude de ſujets vertueux qu'il eut bientôt connus dans les deux Sé-

minaires de Saint-Sulpice. Il s'étoit promis, en y venant, des modeles d'édification : c'étoit le genre de compagnie qu'il cherchoit avant tout ; il en trouva abondamment, & se vit environné de jeunes aspirans au Sacerdoce, qui lui parurent remplis de piété. Quelques Messieurs du grand Séminaire, qui furent bien-aises de le connoitre, le visiterent peu de temps après son arrivée ; l'entretien fut également agréable à ceux qui faisoient la visite, & à celui qui la recevoit ; jamais il n'avoit goûté un plaisir aussi pur. Loin de regretter son ancienne liberté, il se félicitoit sans cesse de vivre dans une école où il ne pouvoit méconnoître la bénédiction du Seigneur. Si quelquefois il trouvoit rudes & pénibles à la nature, les regles de la maison, comme le lever du matin à cinq heures, & la continuité du silence, un moment de réflexion lui rendoit cette peine bien douce, & lui faisoit dire : « Que je suis heureux » d'avoir tant de bons exemples devant » les yeux ! » *Isti sunt semen cui benedixit Dominus* (1). Ce bel aspect des deux Séminaires qui le charmoit, étoit le fruit d'une révolution, qui par une faveur extraordinaire du Ciel s'étoit opérée depuis deux ans, & avoit comme renouvellé la face des deux maisons. Dieu sembloit avoir pris soin d'y réunir tout à la fois beaucoup d'ames élevées & faites pour consoler l'É-

---

(1) Isai. 6. 9.

glise de ses malheurs actuels. M. de Martineau vint en augmenter le nombre. Plaise au Ciel de conserver une génération si chere à l'Epouse de Notre-Seigneur, & de la perpétuer, en suscitant chaque année des éleves d'une aussi grande espérance que plusieurs de ceux que le Séminaire vient de perdre (1)!

Un des sujets de joie qui l'affecterent le plus vivement, fut de s'y trouver avec M. Thayer. Dès le moment de son entrée, il le chercha, & on les vit à l'instant s'embrasser réciproquement, comme deux freres en Jesus-Christ, qui après avoir couru les plus grands périls dans une longue navigation, ou plutôt après avoir fait les plus affreux naufrages & en avoir été sauvés par la main de Dieu, & de ses Anges, se trouvent rendus au même port, pour y goûter tous les charmes de la paix dans la maison & entre les bras de la plus tendre des meres.

---

(1) Entre plusieurs autres, on se ressouviendra long-temps de M. de Rets, & de la vive impression qu'a fait sur tous les esprits la sévérité de sa vie, depuis la subite métamorphose qui se fit en lui pendant les vacances de 1783, jusqu'au mois de Décembre 1788, époque de son départ pour les Indes Orientales, où l'a fait voler l desir de gagner des ames à Jesus-Christ. Sa grande piété, prédication plus éloquente que tous les Sermons, pendant qu'elle va fructifier au-delà des Mers, porte encore dans le Séminaire, des fruits admirables de vertu : Dieu veille en faire autant de nouvelles semences, aussi fécondes que celles à qui il a dit : *Crescite & multiplicamini.*

Je ne tardai pas à lui faire raconter l'hiſtoire de ſon changement ; elle fit ſur moi une impreſſion ſinguliere, comme ſur tous ceux qui en furent ſucceſſivement informés, ſoit par le rapport que je leur en faiſois, ſoit de ſa propre bouche. Ce n'eſt pas qu'il aimât à parler de lui ; mais l'ingénuité de ſon caractere, bien différent alors de ce qu'il avoit été pendant ſon ſéjour à Bordeaux, & le plaiſir qu'il trouvoit à faire admirer en lui l'œuvre de la grace, le rendoient facile à ſatisfaire tous ceux qui l'interrogeoient. L'eſtime qu'on lui porta dès les premiers entretiens, augmenta à meſure qu'on le connut plus parfaitement, & ſur-tout lorſque dans les conférences de Théologie, on l'entendit parler avec autant de facilité que de grace, & qu'avec un diſcernement rare, on découvrit en lui une grande modeſtie. Extrêmement réſervé ſur tout ce qui lui étoit arrivé dans ſa jeuneſſe & ſur ce qu'il avoit vu, fait ou appris pendant les deux années qu'il avoit ſervit, on ne remarquoi point en lui cette démangeaiſon ſi commune aux jeunes voyageurs de raconter toutes leurs aventures, ou même de feindre ce qui ne leur arriva jamais, pour ſe donner du relief. En plus d'une occaſion j'ai admiré le peu de cas qu'il paroiſſoit faire de ſes anciennes courſes en Amérique, & des connoiſſances qu'il en avoit rapportées. On eût dit qu'il avoit aublié tout ce qui s'étoit paſſé dans les campagnes qu'il avoit faites ; & un grand nombres de ſes collegues furent long-temps à

ſavoir ce qu'il étoit du côté de la naiſſance & du mérite militaire.

L'eſpece de Milice nouvelle qu'il avoit embraſſée, l'occupoit tout entier. Ce n'étoit plus avec des armes viſibles & matérielles qu'il s'exerçoit à combattre, ni contre des ennemis ſemblables à ceux qu'il avoit eus autrefois à attaquer ou à repouſſer, mais contre ſes paſſions & tout ce qu'il avoit à réprimer dans ſon caractere. Il l'avoit naturellement violent & impétueux ; mais la grace qui change les loups en agneaux, prit ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur un empire qu'on n'a pu s'empêcher d'admirer en mille rencontres. Dans une Communauté nombreuſe où tant de caracteres différens, & même oppoſés, ſe trouvent réunis, il eſt impoſſible que ce contraſte n'ait quelquefois une influence fâcheuſe ſur les converſations. Ce ſeroit une eſpece de miracle, qu'au milieu des petites altercations qui s'élevent pendant les deux heures de récréation, que l'on accorde chaque jour au Séminaire, il n'échappât de temps en temps, même aux plus vertueux, quelques paroles mortifiantes pour les autres ; tant la jeuneſſe devient facile à s'irriter au moindre mot, dans ces momens où rendue à elle-même, elle n'a plus rien qui la captive. Pluſieurs fois le jeune Abbé de Martineau l'éprouva comme les autres ; & la réſolution qu'il avoit ſouvent priſe, de traiter les caracteres même les plus difficiles avec douceur & amitié, il ne réuſſit pas toujours à l'exécuter. On l'a vu quelque-

fois, ſoit pour repouſſer une injure, ſoit pour juſtifier ce qu'il avoit dit, ou ce qu'il avoit fait éclater par des ſaillies qui ſe reſſentoient un peu de la hauteur d'un jeune Officier plein de lui-même. Mais le plus ſouvent le trait étoit à peine parti, qu'il eût voulu pouvoir la ramener à lui, & ſe reprochoit de l'avoir lancé; ou ſi la chaleur de la diſpute l'avoit empêché de ſe reconnoître à l'inſtant, le repentir ſuivoit de près, & bientôt la faute étoit avantageuſement réparée. Offenſé un jour par un des plus jeunes Séminariſtes, il fit éclater ſon mécontentement par quelques paroles mortifiantes : mais au bout d'une demi-heure ne pouvant plus porter le poids d'amertume dont il ſe ſentoit le cœur oppreſſé, il va trouver l'aggreſſeur, l'embraſſe & lui témoigne mieux encore par ſes larmes, que par ſes diſcours, combien il eſt affligé de lui avoir déplu. Cette démarche produiſit entr'eux plus qu'une réconciliation ſincere; elle fit naître une de ces unions intimes que la mort ſeule a coutume de diſſoudre.

Ce trait raconté le lendemain de ſa mort, donna lieu à un autre de ſes condiſciples qui avoit étudié avec lui à Poitiers, d'en rapporter un arrivé dans cette ville, qui mérite de trouver ici ſa place.

Parmi ceux qui ſuivoient la même claſſe que lui, il s'en trouva un à qui ſa préſence étoit à charge, & qui ne pouvoit le rencontrer ſans reſſentir en lui-même une ſecrette averſion contre lui; c'étoit un

ſujet

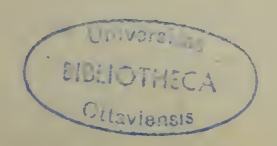
ſujet auſſi malhonnête & auſſi bruſque, que M. de Martineau étoit aimable & prévenant. Sans autre raiſon que ſon averſion pour la vertu & ceux qui la pratiquoient, il s'aviſa une fois de le traiter d'hypocrite, & d'ajouter à cette qualification tout ce que l'emportement peut mettre dans la bouche d'un jeune homme indompté. L'humble étudiant fit d'abord ſemblant de ne pas l'entendre ; mais celui-ci, au lieu de ſe taire, ne fit que s'irriter de ſon ſilence. Se voyant attaqué ſi injuſtement, il prit la parole, & répliqua avec douceur : « Mais quelle raiſon avez-vous de me faire » ce reproche ? ſi je ſuis un hypocrite, » pourquoi me le dire en préſence de tout » le monde » ? L'agreſſeur ne fit que s'emporter davantage à cette réponſe ; & quoique les jeunes gens témoins de la ſcene, priſſent le parti de M. de Martineau, qu'ils regardoient & reſpectoient comme le modele de l'Univerſité, il vint juſqu'à le provoquer de mettre l'épée à la main. Dans ces ſortes d'hoſtilités, la victoire eſt toujours du côté de celui qui cede & qui ſe taît le premier ; ce fut le parti que prit le vertueux Etudiant, à la grande édification de tous ſes condiſciples ; mais non ſans ſe faire les plus rudes violences. Ce moment fut terrible pour lui, tant il eut de peine à ſe vaincre lui-même. Après la diſpute, il avoua à un de ſes amis qu'il s'étoit vu ſur le point d'accepter le défi, & que jamais il ne s'étoit trouvé dans une ſi violente criſe.

Mille fois on a remarqué qu'il s'étoit fait les plus grandes violences pour arrêter l'impétuoſité de ſon caractere, & faire triompher en lui la douceur chrétienne, des emportemens de la colere. C'eſt de quoi l'on s'eſt entretenu ſouvent après ſa mort, juſqu'à dire qu'en telles & telles circonſtances qu'on ſe plaiſoit à ſe rappeller, il étoit fort ſurprenant qu'il eût pu porter ſi loin la modération & l'empire ſur lui-même.

Un ſujet déja ſi avancé dans les voies de la vertu, tout Néophite qu'il étoit, n'avoit plus beſoin de longues épreuves pour être admis à faire le premier pas vers le Sanctuaire. Auſſi ne fit-on point de difficulté de l'appeller à la tonſure cléricale, peu de temps après qu'il fut entré à Saint-Sulpice. Il falloit auparavant déterminer à quel Dioceſe il appartiendroit; car celui d'Agen ſa patrie, & le voiſinage de ſa famille, ne paroiſſoient pas un lieu convenable aux vues du zèle qui dirigeoit ſes démarches pour les ſaints Ordres. Monſeigneur l'Evêque d'Agen, touché de ces conſidérations, conſentit à ſon excorporation, & en délivra l'acte ſans nulle difficulté. Monſeigneur l'Evêque de Poitiers, à qui on le fit connoître, l'ayant trouvé digne de la grace qui lui fut demandée pour lui, & s'étant aſſuré par lui-même, en s'entretenant pluſieurs fois avec lui, de la vérité des rapports favorables qu'on lui avoit faits de ſes talens & de ſa vertu, l'incorpora à ſon Dioceſe, & lui accorda ſon

démiſſoire pour la tonſure. Il la reçut en particulier dans la Chapelle du Grand-Séminaire, avec la Confirmation, de la main de Monſeigneur l'Evêque de Saint-Claude, le 6 d'Août 1785 ; quatre mois environ après ſon arrivée à Paris. Pendant cette cérémonie, où en prenant le Seigneur pour ſon partage, il reçut en même temps les dons de l'Eſprit-Saint & la divine Euchariſtie, les tendres ſentimens de piété & le profond reſpect dont ſon cœur fut pénétré, parurent ſenſiblement dans tout ſon extérieur. Il étoit difficile de montrer dans la priere, au ſaint Tribunal de la Pénitence, & à la ſainte-Table, plus de foi & de recueillement. Sans nulle affectation, & dans la poſture la plus naturelle, il faiſoit connoître à tous ceux qui le conſidéroient alors, qu'il éprouvoit intérieurement tout ce que peut faire naître de plus religieux dans une ame, le ſentiment de la préſence de Dieu. Les yeux modeſtement fermés, le corps immobile, aux traits de ſon viſage on découvroit je ne ſais quelle expreſſion de paix & de contentement intérieur qui excitoit l'admiration, autant qu'elle portoit à la piété.

En voici un exemple que je place ici par anticipation, pour ne pas revenir au même ſujet. Durant ſon dernier ſéjour à Poitiers, il ſervit pluſieurs fois la ſainte Meſſe dans l'Egliſe des Filles Pénitentes, à M. l'Abbé Leboux, Doyen de Saint-Hilaire. Ce fut toujours avec une Religion dont on ne pouvoit être témoin ſans en



être vivement touché. « Lorsque je célé-
» brois, » ce sont les termes d'une lettre
de M. Leboëx, « il me sembloit avoir un
» Ange à côté de moi. Un jour, » conti-
nua-t-il, » qu'après m'avoir rendu ce ser-
» vice de piété, je l'eus laissé seul dans
» l'Eglise, occupé à réciter son office, je
» priai la Tourriere d'aller lui dire de ma
» part, que je l'attendois ce jour-là même
» à dîner. Cette bonne fille qui l'avoit sur-
» pris, vint me dire avec extase : *Ah !*
» *Monsieur, c'est un Saint ; je l'ai trouvé pros-*
» *terné & etendu sur le pavé de l'Eglise.* » C'est
ainsi qu'il s'efforçoit de rendre à Notre-
Seigneur les hommages qu'il lui avoit re-
fusés, tant qu'il l'avoit méconnu dans le
Sacrement de son amour.

La grace qu'il venoit de recevoir avec
la cléricature, fut pour lui un nouveau
motif de s'adonner à l'étude de la science
ecclésiastique & des voies de la perfection.
Son application à l'étude étoit si constante,
& son émulation si vive, que toute ma
crainte étoit qu'il ne s'épuisât par un tra-
vail au-dessus de ses forces. Le goût de la
science ecclésiastique alloit chez lui pres-
que jusqu'à la passion ; & non content de
raisonner dans les conférences ou exercices
de Théologie avec une ardeur qui le met-
toit aussi souvent aux prises avec lui-mê-
me qu'avec ses condisciples, par les efforts
qu'il avoit à faire continuellement pour
amortir la vivacité de son caractere, il se
plaisoit à discuter dans les conversations
quelques points de Théologie, ou d'His-

toire Eccléſiaſtique. On a trouvé après ſa mort des Recueils conſidérables d'Obſervations ſur les différens Traités de Théologie, où l'on remarque autant de facilité à concevoir & à écrire, ſoit en françois, ſoit en latin, que de méthode & de préciſion.

Un eſprit auſſi mûr & auſſi ſolide, étoit bien éloigné de perdre en lectures frivoles ou étrangeres à ſa vocation, tous les momens dont il pouvoit jouir & diſpoſer après ſa principale étude, qui étoit celle de la Théologie & de l'Ecriture-Sainte. Celle ci avoit tant d'attraits pour lui, que ſon délaſſement le plus agréable étoit de chercher & de méditer parmi les livres dont elle eſt compoſée, ceux qui lui paroiſſoient les plus propres à nourrir ſa piété & à élever ſon cœur vers Dieu. Etant à ſa ſeconde année de Séminaire, il me témoigna un grand déſir de ſe joindre à quelques-uns de ſes confreres qui fréquentoient la claſſe d'Hébreu, au College Royal. Je ne crus pas devoir m'y refuſer : il ſuivit donc le cours des leçons de la langue hébraïque, & celles de la Théologie n'en ſouffrirent pas le moindre ralentiſſement.

Ce fut le 16 d'Avril 1786 qu'il reçut les Ordres mineurs : ce nouveau pas vers les ſaints Ordres fut pour lui un nouvel avertiſſement de croître en ferveur. Auparavant cette époque, il communioit au moins tous les huits jours; dès-lors la faim de la Sainte-Euchariſtie augmenta en lui ; & faiſant tous les jours de nouveaux efforts pour marcher dans les voies de la perfec-

tion Eccléſiaſtique, il ſut ſe rendre digne de participer plus fréquemment au pain de vie; il le prenoit au moins deux fois par ſemaine. Il ne pouvoit croître en émulation; mais il croiſſoit en ſcience, & perſonne dans le Séminaire ne faiſoit plus d'honneur aux études. Toujours prêt à ſe montrer dans les exercices qui s'y pratiquoient en forme de theſes, où chacun argumente & répond à ſon tour, s'il étoit invité à entrer en lice, il étoit bien rare qu'il s'y refuſât; & comme il lui falloit très-peu de temps pour préparer la matiere de la diſpute, lorſqu'il s'agiſſoit de livrer le combat, il montroit auſſi lorſqu'il étoit appellé à ſe mettre ſur la défenſive, une promptitude pour concevoir, & une facilité dans l'expreſſion qui, dans un ſujet ſi récemment livré aux études, avoit quelque choſe de remarquable & d'extraordinaire. La vérité eſt, (la jalouſie ſeule auroit refuſé d'en convenir,) qu'il réuſſiſſoit en tout, & que ſes ſuccès n'avoient rien de médiocre.

Le ton & l'eſprit de ſa converſation répondoient à la trempe de ſon génie & à la beauté de ſon ame; autant il ſouffroit lorſqu'il étoit obligé de s'entretenir avec des jeunes gens qui ne ſavoient s'occuper que de bagatelles & ne parler que le langage de la frivolité ou de la bouffonnerie, ſurtout ſi ce vice alloit juſqu'à la folâtrerie & à choquer les loix de la bienſéance Eccléſiaſtique, autant il ſe plaiſoit à converſer avec des amis ſenſés & vertueux, tels

qu'il avoit la consolation d'en rencontrer dans les deux Séminaires autant qu'il désiroit. Le temps de le présenter au Sous-Diaconat étant venu, comme le défaut de sa naissance le rendoit irrégulier, & que son irrégularité pour les saints Ordres ne pouvoit être levée que par l'autorité du Souverain Pontife, je pris la voie ordinaire pour demander à Rome la dispense, & j'espérois qu'elle arriveroit à temps pour qu'il pût être ordonné dans l'Avent de 1786. Plusieurs incidens firent retarder considérablement l'expédition, & ensuite l'arrivée de la dispense. La premiere, qu'on ne reçut qu'au bout de six mois, s'étant trouvé défectueuse, il fallut en solliciter une autre. Il ne put donc recevoir le Sous-Diaconat qu'au mois de Septembre 1787. Beaucoup d'autres se seroient livrés à l'inquiétude, à l'impatience & au murmure. Rien de plus édifiant que ses réponses autant de fois que je lui annonçai qu'il falloit attendre encore sa dispense. De toutes les impressions qu'il éprouvoit alors, celle que je remarquois le plus en lui, étoit un parfait acquiescement aux dispositions de la divine Providence, un sentiment de son indignité, & une vraie satisfaction d'avoir par ses longs délais plus de temps pour préparer la grande démarche qui devoit le lier irrévocablement au service de l'Eglise.

Ce contre-temps de neuf mois entiers ne put troubler la paix de son ame un seul instant. Il ne prévoyoit pas les suites funestes qui devoient en résulter. C'étoit comme

le premier anneau d'une chaîne d'événemens tous plus affligeans les uns que les autres, par où Dieu vouloit le conduire à une fin prématurée, & le rendre digne d'aller prendre bientôt une place dans le sanctuaire éternel. Il se rendit à Saint-Lazare pour y faire la retraite des Ordinands, & il s'y rendit avec un grand sentiment de joie, pensant qu'il alloit passer huit jours près des Reliques du Saint Fondateur de cette Maison, & dans une école où tout respire son esprit. Mais dès le second jour il se trouva mal pendant la courte méditation qui suivoit l'entretien. Cet accident lui fit perdre connoissance; la secousse fut violente. En ayant été instruit, j'allai le voir dès le lendemain : je le trouvai au lit. Il y passa presque tout le reste de la retraite. Le jour de l'Ordination on le crut, ou il se crut lui-même en état de soutenir la fatigue de la cérémonie. Il reçut donc le Sous-Diaconat, mais en souffrant beaucoup, & il rapporta avec lui une foiblesse de nerfs qui fut un principe d'infirmité habituelle. Comme on étoit encore à la campagne pour trois semaines, j'espérois que le repos & le grand air l'auroient bientôt rétabli : je fus trompé. Il avoit trop de courage pour s'arrêter dans les momens de relâche où il se sentoit sollicité à reprendre son travail. Quelque besoin qu'il eût de le suspendre souvent, à peine toutefois y parut-il dans la marche de ses études : il continua tout ce qu'il avoit entrepris, & accepta même un nouvel office que je

lui proposai, celui de Maître de cérémonies, pour lesquelles il avoit autant de goût que de facilité & de grace.

La difficulté de satisfaire tout le monde dans l'exercice de cet emploi, ne laissa pas de mettre de temps en temps sa vertu à l'épreuve ; & ce qui augmentoit le mal, c'étoit avec une sensibilité extrême dans les nerfs, des accès de mélancolie qui au retour de ses langueurs prenoient quelquefois sur l'aménité de son caractère. Je lui fis respirer souvent l'air de la campagne. Il passa la plus grande partie du Carême au Mont-Valérien, où la vue fréquente des figures qui représentent les principaux mysteres de la Passion de Notre-Seigneur, faisoit sur son cœur les plus salutaires impressions. Il se plaisoit d'autant plus à visiter les différentes Chapelles où ils sont peints, qu'il s'occupoit alors du nouveau pas qu'il devoit faire en recevant le Diaconat, & que rien ne le portoit plus efficacement à l'amour de Notre-Seigneur, que le souvenir de tout ce qu'il a souffert pour les hommes. Après Paques, je lui fis faire encore plusieurs séjours à la Sainte-Montagne, où son ame gagnoit plus à respirer l'air si pur de l'Hermitage & à s'édifier avec les Freres qui l'habitent, que son corps n'acquéroit de force à prendre le repos & la bonne nourriture qu'on lui avoit prescrits en pareille occasion. Il fut ordonné Diacre aux Quatre-Temps d'après la Pentecôte & sa mauvaise santé ne l'empêcha pas de faire ses exercices de la retraite avec toute la

ferveur que nourriſſoit dans ſon ame la vive foi dont il étoit pénétré.

J'eſpérois beaucoup du retour de la belle ſaiſon, & du régime que je lui fis prendre après ſa retraite; mais à meſure qu'il avançoit vers le Sacerdoce, Dieu le purifioit de plus en plus par la prolongation de ſes épreuves : ni la ceſſation du travail, ni le changement d'air, non plus que la nourriture la plus ſaine & la plus reſtaurante, ne purent encore le guérir; on voyoit qu'il ſouffroit continuellement. De temps en temps la triſteſſe, qui eſt une ſuite involontaire du genre de ſa maladie, ſe montroit tellement ſur ſon viſage, dans ſa converſation, quelqu'effort qu'il fît pour la ſurmonter, qu'on ne pouvoit s'empêcher de le plaindre, & de partager ſa peine : ce qui l'augmentoit, c'étoit l'impuiſſance où le mettoit ſa ſanté de pourſuivre un projet de retraite qu'il rouloit depuis plus d'un an dans ſon eſprit. Comme il connoiſſoit parfaitement tous les dangers du monde, il vouloit, pour mettre ſon ſalut en ſûreté, entrer dans l'Ordre des Chartreux, & s'y conſacrer à la pénitence. Mais cette vie ne me paroiſſoit convenir nullement à ſon tempérament : jamais il ne m'en parloit, ſans que je l'engageaſſe à n'y plus penſer. Soit prévention d'un eſprit enveloppé des nuages qu'amenent ordinairement la mélancolie & la triſteſſe, ſoit tentation du démon, qui ſait profiter de nos momens de ténebres, pour nous frayer une voie où il eſt aſſuré que nous nous égarerons ſi nous donnons

dans le piége, il ne montra pas toujours à mes représentations tout l'acquiescement que je désirois; & plein du désir de sa perfection, qu'il croyoit ne pouvoir acquérir qu'en fuyant le monde & en s'ensevelissant dans la solitude, il revenoit de temps en temps m'entretenir de son attrait pour la vie religieuse. Mon opposition constante à ce parti fut pour lui une source de peines intérieures, & l'ennemi de la paix vint à bout de jetter dans son esprit une idée qui les aggrava beaucoup : c'étoit que je n'avois plus d'affection pour lui, qu'il m'étoit à charge, que mes dispositions à son égard n'étoient plus les mêmes, & qu'enfin il n'avoit plus en moi l'homme qu'il s'étoit flatté jusques-là d'avoir trouvé, depuis qu'il s'étoit vu exilé, peut-être pour toujours, de la maison paternelle Jamais imagination n'avoit été si mal fondée. Le premier aveu qu'il m'en fit, ne pouvoit que m'attacher à lui davantage, & je ne fus pas embarrassé à lui mettre devant les yeux de quoi dissiper tout d'un coup une prévention si étrange. Je connoissois trop sa belle ame, & jusques dans les momens où sa mélancolie resserroit son cœur, j'y voyois trop d'ingénuité pour ne pas chérir sa vertu autant que je d'testois le démon infernal qui vouloit la lui ravir. Je regardois son état comme une espece d'obsession spirituelle qui avoit ses accès; & lorsque la mauvaise disposition des fibres du corps revenoit à alt rer sa santé, c'étoit alors sur-tout qu'il s'affligeoit avec

lui-même & avec quelques-uns de ſes amis, du changement prétendu qu'il trouvoit en moi ; changement dont il étoit ſeul à s'appercevoir, & qu'il ne ſeroit jamais venu en l'eſprit de perſonne de ſoupçonner, d'après toutes les marques que je lui donnois de mon amitié. Choſe ſinguliere, ſa confiance en moi pour tout le reſte étoit la même, & il avoua pluſieurs fois à deux amis, qu'il ne comprenoit pas comment une idée auſſi noire & auſſi bizarre pouvoit ſéjourner un ſeul inſtant dans ſon eſprit. Cette ouverture, & le reſte de ſa conduite qui étoit toujours celle d'un très-bon eſprit & d'un excellent cœur, me faiſoit autant admirer ſon attachement pour moi dans la partie de ſoi-même, ſi je puis m'exprimer ainſi, dont ſa volonté étoit la maîtreſſe, ou dans l'homme moral, que plaindre l'eſpece d'obſcurciſſement d'eſprit que ni lui ni moi ne pouvions guérir dans l'homme phyſique ; d'où naiſſoit en lui un combat violent qui ne pouvoit que nuire de plus en plus & à la paix de ſon ame & à ſa ſanté.

La cauſe de ſon mal étoit dans ſes organes étrangement affectés depuis la rude ſecouſſe qu'avoit éprouvé ſon tempérament durant ſa retraite pour le Sous-Diaconat. Je crus qu'il falloit porter là le remede, & je ne doutois point que ſi la conſtitution corporelle reprenoit une fois ſa premiere vigueur, le calme le plus parfait ne rentrât auſſi-tôt dans ſon ame. Plein de cette eſpérance, je ſondai ſes diſ-

positions sur le projet que je formai de l'envoyer pour quelques mois à Poitiers sa seconde patrie : j'étois bien aise d'ailleurs, qu'il prit sur les levres & dans le cœur des protecteurs aussi respectables qui avoient été ses premiers guides, les bons conseils qu'il devoit se promettre de leur sagesse & de leur tendre charité pour lui. Monseigneur l'Evêque de Poitiers, de qui je réclamai pour l'exécution de ce parti les bontés qu'il lui faisoit éprouver en toutes manieres (car il étoit plus son pere que son premier Supérieur,) voulut bien seconder mes désirs, au-delà même de ce que j'eus la confiance de lui demander. Quand M. de Martineau lui eût appartenu par le lien du sang, il n'eût pû porter plus loin qu'il le fit les attentions & les bons offices : il le fit partir lui-même & le défraya des frais du voyage, donna ses ordres pour qu'on lui préparât un appartement à son Château de Dissai, & qu'on lui procurât tout ce qu'il auroit prescrit pour son propre neveu. Combien le jeune Ecclésiastique fut sensible à ces marques de tendresse ; & combien des secours ménagés si à propos par la divine Providence toucherent son ame ! Beaucoup plus sensible dès-lors dans le cœur aux bienfaits dont il se voyoit comblé, qu'il ne l'avoit jamais été dans ses organes à tout ce qu'il souffroit habituellement, il ne savoit comment répandre les sentimens de reconnoissance dont il étoit pénétré envers son bienfaiteur. Sa santé pendant le premier mois

fit des progrès très-médiocres; mais enfin peu-à-peu elle prit le dessus, & avec elle la sérénité de l'esprit. Je ne tardai pas moi même à recueillir les fruits du changement qui s'opéra dans ses idées & dans ses vues. J'ai cru ne pouvoir mieux les faire connoître qu'en plaçant ici quelques traits des lettres qu'il m'écrivit sur les deux principaux sujets de peine dont je n'avois pu entiérement le délivrer. Voici ce que portoit la seconde.

MON TRÈS-CHER PERE,

Si vous mettez votre cœur au large en voyant le mien moins resserré, si le changement qui s'opere dans ma santé met du baume dans votre ame, puisse le Ciel le dilater de plus en plus, ce cœur malheureux d'avoir si mal répondu à votre amitié pour moi! puisse-t-il aussi rendre à tous mes organes leur premiere vigueur pour augmenter la joie de votre ame! car il n'y a point de vœux que je ne fisse pour vous voir à mon égard dans ces dispositions qui me permissent de donner un libre cours à ma sensibilité pour l'amitié: elle se change bien vîte en tristesse quand elle croit ne découvrir que la froideur d'un Supérieur dans celui où elle ne cherche que la tendresse d'un pere; & voilà ce qui vous offre un mystere impénétrable, comment j'ai pu concevoir des idées si singulieres & si fausses sur votre affection pour un enfant que vous avez toujours égale-

ment chéri, oui, cela eſt inexplicable. J'étois aveuglé, mais je l'étois par trop d'attachement aux biens de l'eſprit. Je voulois être aimé! & ne l'étois-je pas? Mais parce que je voulois l'être, je méritois d'être puni, auſſi je l'ai été cruellement en croyant, je ne ſais pourquoi, que je ne vous étois plus qu'un fardeau dont votre charité ſeule vous empêchoit de vous débarraſſer. Il falloit du temps pour diſſiper ce nuage épais qui me faſcinoit les yeux; ce temps eſt écoulé, je ſuis revenu à la lumiere. Ah! qu'il me tarde maintenant de vous rejoindre pour vous rendre témoin de mon changement! Quel calme aujourd'hui dans mon cœur! Quelle paix, quelle joie dans mon ame! j'eſpere que ce ſera la paix & la joie du Seigneur.

Ce qui me fait ſur-tout ſoupirer après mon retour auprès de vous, c'eſt le renverſement de mon projet d'entrée en Religion; projet que vous avez regardé, avec raiſon, comme extravagant, & auquel je n'avois pu jamais renoncer: mais il faut que je l'abandonne ce malheureux deſſein, puiſqu'il trouve autant de contradicteurs, qu'il y a de perſonnes éclairées qui s'intéreſſent à mon ſort. Ne feroit-il pas dangereux, me diſois-je à moi-même lorſque je méditois ſérieuſement ſur ma vocation dans le parc de Diſſai, ne ſeroit-il pas dangereux de préférer mon ſentiment particulier à celui de mes Supérieurs? Cette inclination vive qui m'entraîne dans la ſolitude, ne pourroit-elle pas avoir pris ſa

ſource dans l'orgueil ſubtil qui gâte toutes mes actions? Je me ſuis occupé pendant plus de quinze jours à la recherche de ſa vraie origine, & Dieu, par ſa grace, m'a enfin découvert que juſqu'ici elle avoit toujours été ſouillée de ce vice infame.

En falloit-il davantage pour me convaincre qu'il ne demandoit pas encore mon ſacrifice, puiſqu'il n'étoit pas digne de lui être offert? J'ai été diſpoſé par-là à écouter cette voix intérieure qui me diſoit que la ſoumiſſion à la volonté des Supérieurs, eſt la voie ordinaire de connoitre celle de Dieu; & qu'il n'étoit par conſéquent pas à préſumer qu'il voulût que je quittaſſe entiérement le commerce des hommes, puiſque je ne pouvois faire cette démarche ſans être déſobéiſſant.

C'eſt alors que j'ai vu quel précipice affreux je creuſois ſous mes pas en entretenant dans mon eſprit la réſolution effrayante de ſoumettre au tribunal de ma raiſon les ſuffrages de ceux qui m'étoient contraires; de m'introduire enfin moi ſeul dans le Cloitre, c'eſt-à-dire, de me jetter dans un abime de maux. J'ai été arrêté ſur les bords par la même main miſéricordieuſe qui m'a toujours dirigé malgré mes écarts continuels. Ah! c'eſt que je devois encore vous revoir; c'eſt que vous étiez deſtiné à finir cette œuvre que vous avez commencée, & qui vous a tant coûté.

Dégagé maintenant de ces entraves qui m'arrêtoient dans le chemin qu'on me montroit, & que je devois ſuivre, qu'il me

tarde de le parcourir ſous vos yeux, & d'être conduit juſqu'au bout par vos conſeils & vos inſtructions! Vous ſentez vous-même, Monſieur, combien il m'eſt utile de paſſer encore quelque temps à Paris. Vous le ſentiriez encore bien plus vivement, ſi vous ſaviez combien ma conduite, quoique relâchée, paroît ſinguliere à pluſieurs, & qu'il a été dit, par de faux Prophetes ſans doute, que cela ne dureroit pas. C'eſt pourtant dans cette ville qu'il a ſemblé à quelques-uns que je pourrois prendre la Prêtriſe à la Saint-Mathieu, c'eſt-à-dire, ſans avoir eu le temps d'y penſer. A la propoſition qui m'en a été faite, j'en ai frémi.

Je vous conjure donc, mon bon Pere, je vous conjure par les entrailles de Jeſus-Chriſt, de ne vous prêter à aucune propoſition de cette eſpece, & de continuer d'approuver mon retour à Paris. Pour moi, quelque choſe qui arrive, j'ai des idées ſur le Sacerdoce, que je croyois trouver chez tous les Prêtres, & auxquelles je ne renoncerai pas, puiſque je les trouve en tous ceux qui ont vécu dans les ſiecles d'or de l'Egliſe; auſſi je préférerois la miſere & l'indigence, j'aimerois mieux me réfugier même dans un déſert, plutôt que de recevoir la Prêtriſe ſans être mieux préparé & contre ma conſcience. Je m'unis donc à vos prieres, qui plus d'une fois ont fait au Ciel de ſaintes violences: elles lui arracheront très-ſûrement, ſi vous voulez m'y rendre participant, la connoiſſance des volontés de Dieu ſur moi, quelqu'in-

digne que j'en ſois par mes infidélités. J'eſpere cette nouvelle faveur de l'affection particuliere que vous m'avez toujours accordée ; & c'eſt dans les ſentimens du plus ſincere retour que je ſuis, &c. Ce 15 Septembre 1788.

Un mois après, dans un autre lettre, il s'exprimoit ainſi :

MON TRÈS-CHER PERE,

La Lettre ſi attendriſſante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je l'ai reçue hier au ſoir au moment où j'offrois à Dieu par de foibles prieres la fin de la journée & le ſommeil que j'allois prendre. Mon cœur qui preſſentoit le plaiſir qu'elle alloit lui faire éprouver, me la fit décacheter à l'inſtant, avant d'avoir eu le temps de penſer à prendre les intérêts de la mortification, en remettant au lendemain une lecture après laquelle je ſoupirois ſi vivement. Que n'y a pas vu, dans cette Lettre, ce cœur qui vous eſt tout dévoué. De quels ſentimens de confuſion, de joie, de regret & d'amour, n'a-t-il pas été agité tour-à-tour ? tantôt accablé par le poids de la douleur que me cauſoit mon funeſte égarement qui avoit tout l'air de l'ingratitude, (eh ! je n'oſois lever les yeux ſur l'inſtrument de mon ſalut que j'avois devant moi ;) tantôt animé par la confiance & les douceurs ineffables que répandoit dans mon ame le portrait que vous me faites de la

vôtre & de tout ce qui s'y passe à mon sujet, la mienne auroit voulu s'envoler jusqu'aux pieds de son Dieu, pour lui offrir en présence de sa cour célefte des actions de graces pour tant de biens dont il permet qu'elle soit comblée : ce combat a duré peu de temps, & une paix délicieuse qui s'est emparé de tout mon être, n'a laissé dans mon cœur accès qu'au plaisir. Que ne puis-je vous entretenir plus long-temps du bonheur que j'éprouve & dont vous êtes la source ! Mais le départ de M. D... qui doit être porteur de ma Lettre, demande en ce moment un sacrifice, &c. Ce premier Octobre 1788.

A la fin d'Octobre, sa santé, graces aux soins paternels de Monseigneur l'Evêque de Poitiers, se trouva si parfaitement rétablie, qu'il m'annonça son départ pour Paris. Toutes les Lettres que je lui avois écrites pendant les vacances, étoient dictées par le plus tendre attachement, & il y avoit lu tout ce qui étoit le plus capable de le remplir de confiance en celui qu'il étoit sur le point de rejoindre ; mais son excellent cœur ne pouvoit se défendre du mouvement qui le poussoit, toutes les fois qu'il m'écrivoit, à me témoigner ses regrets sur le passé. « Il » semble, me disoit-il entr'autres choses, » il semble, mon très-cher Pere, que j'ai » déja assez parlé dans mes Lettres de mon » retour à la lumiere, de ma tendre & » constante affection pour vous, & des mal- » heureux prestiges, si je puis parler ainsi,

» qui par un myſtere inconcevable m'ont
» empêché de voir toute celle que vous me
» portiez ; mais il faut que je vous diſe
» encore une fois que l'eſprit & l'imagina-
» tion ſont enfin d'accord avec le cœur,
» que votre derniere Lettre m'a fait agréa-
» blement ſentir leur parfaite intelligence ;
» car les larmes qui ont ſuccédé à la lec-
» ture ſouvent réitérée que j'en ai faite,
» ne pouvoient me laiſſer douter que le
» cœur n'étoit ſi vivement ému, que parce
» que l'eſprit ne lui étoit plus oppoſé. Ah!
» mon très-cher Pere, oubliez tout & ne
» vous réſervez que la clémence. Si vous
» exigez quelque ſatisfaction du coupable,
» avant de l'exercer il vous offre les maux
» cruels qu'il a ſoufferts, & la joie inexpri-
» mable qu'il a de ſe voir guéri & pardonné. »

Au langage que tenoit M. de Martineau, depuis qu'avec la ſanté le calme de l'eſprit lui avoit été rendu, & qu'il ne voyoit plus au travers des nuages qui l'environnoient, on comprend que la cauſe de ſes anciennes préventions avoit été toute entiere dans ſes organes ; tant la diſpoſition des facultés de l'ame dans l'ordre moral, dépend de la conſtitution & de la ſituation des facultés corporelles.

Après avoir pris les ordres de M. l'Evêque de Poitiers, & ſes meſures pour ſon départ, il revint à Paris, dans le deſſein de reprendre la carriere des grandes études, de courir même la licence, lorſque le temps en ſeroit venu. C'étoit le déſir du Prélat qui le renvoyoit au Séminaire de

Saint-Sulpice, & il n'avoit rien plus à cœur que de s'y conformer. Il venoit d'éprouver de sa part tout ce que peuvent inspirer la tendresse & la générosité à un pere qui dit adieu à son enfant : quand il auroit pressenti que ce devoit être pour la derniere fois, il ne l'eût pas traité avec plus de bonté & d'affection. Le jeune homme plein de délicatesse & de sentiment, eût dès-lors oublié presque la maison de son pere, tant il retrouvoit dans l'ame de son bienfaiteur de quoi le consoler de n'être plus rien à Sainte-Foi, s'il n'eût considéré que lui-même dans la persévérance de sa disgrace : mais tous les agrémens du Château de Dissai n'étoient pas capables de lui faire perdre de vue le Château de Cluseaux, où il avoit pris naissance, parce qu'il y voyoit son pere & son frere aîné à une distance infinie de la maison hors de laquelle ils ne pouvoient éviter l'un & l'autre de périr, l'Eglise de J. C. dans laquelle il étoit à la veille de recevoir le Sacerdoce.

Cette espérance le combloit de joie, & je la goûtois aussi vivement que lui. Mais Dieu avoit d'autres desseins, & il venoit de quitter Poitiers pour n'y retourner jamais. Arrivé à Paris le 6 Novembre, à la descente de la voiture il accourt au Séminaire avec tout l'empressement d'un enfant à qui il tarde de se jetter entre les bras de son pere, & de revoir une famille où il étoit tendrement chéri. La consolation dont je jouis alors fut proportionnée

aux longues douleurs que j'avois partagées avec lui durant ses infirmités. Ce n'étoit plus le même homme ; tout en lui annonçoit le plus parfait rétablissement. Il se remit au travail avec la plus grande facilité. Son humeur enjouée, l'air de paix qu'on remarquoit sur son front & dans ses yeux, l'aisance & le ton agréable de sa conversation, tout plaisoit chez lui, & jamais il n'avoit montré plus de zele pour sa perfection. Il n'y avoit encore qu'un mois que je ressentois le plaisir d'une si heureuse métamorphose, lorsque tout-à-coup la main invisible qui a marqué le terme de notre course, & qui fait servir les événemens les plus inopinés à l'accomplissement de ses décrets éternels, permit le tragique événement qui a causé sa mort.

Dans la nuit du premier au deux de Décembre, arriva l'incendie affreux dont vous avez entendu parler en son temps, qui menaça toute notre maison d'être reduite en cendres. Vous avez su aussi avec quelle activité & quel zele tous les Messieurs qui habitent les quatre Séminaires réunirent leurs efforts à ceux des Pompiers de la ville, pour arrêter le progrès des flammes.

Le lendemain, un grand nombre, & quelques-uns dès le jour même se trouverent incommodés ; mais personne ne le fut aussi brusquement ni aussi dangereusement que M. de Martineau. Il avoit travaillé infatigablement, tantôt à entretenir le mouvement de la pompe, tantôt à transf-

porter hors de la cave les bois que l'on faisoit passer de main en main dans le jardin & dans la cour du Séminaire. Il n'écouta point assez le conseil que plusieurs lui donnerent de se modérer : un jeune homme qui avoit appris sur mer à ne point s'épargner dans les grands périls, ne sait s'arrêter que lorsqu'il n'a plus de forces, & l'énergie de son ame sembloit avoir fait passer dans ses membres une vigueur extraordinaire.

Il ne tarda pas à reconnoître qu'il avoit eu plus de courage que de prudence. Il fut obligé le lendemain de garder le lit : vint une toux considérable accompagnée d'un crachement de sang, & de plusieurs symptômes dont je fus effrayé. La pleure s'embarrassa, & son mal passa d'abord pour une fausse pleurésie. Le Médecin ne parut pas mal augurer de son état pendant quelques jours, quoique l'action des remedes fût très-peu marquée. Mais la persévérance de l'oppression, l'abondance de crachats sanguinolens, la fievre continue, & le feu qui brûloit tout le corps du malade, me firent regarder son état comme très-dangereux. Le sixieme jour de sa maladie, qui étoit le septieme du mois, je pensai à l'administrer. La tranquillité de son ame, sa docilité à prendre tout ce qu'on lui présentoit, la patience avec laquelle il souffroit, m'inspiroient toute confiance de lui représenter le danger de sa situation. Il le sentoit avant que je lui en eusse parlé, & je n'eus pas besoin de lui proposer deux

fois de chercher dans les ſecours de l'Egliſe ſon ſalut corporel & ſpirituel. Le péril n'étoit pas aſſez preſſant pour faire l'adminiſtration le même jour : je l'engageai ſeulement à s'y préparer pour le lendemain. C'étoit le jour de la Conception, ſeptieme de ſa maladie ; après avoir écouté ſa confeſſion, je lui fis recevoir avec les dernieres Onctions & le Saint-Viatique, les conſolations que porte l'Egliſe de J. C. à ſes enfans, avant de les rendre à ſon divin Epoux. L'effuſion de foi & les grands ſentimens de piété qu'il fit paroître alors, furent pour tous ceux qui environnoient ſon lit & rempliſſoient ſa chambre, un ſpectacle qui les touchoit & les édifioit autant qu'ils étoient affligés de ſe voir menacés de le perdre. La paix & la tranquillité avec laquelle il répondit à toutes les queſtions que le Rituel ordonne de faire en pareil cas, ſans donner nul ſigne de frayeur & de trouble aux approches de la mort, me remplit le premier d'étonnement & de joie. La nuit qui ſuivit fut moins pénible & moins orageuſe que les précédentes. Il eut deux heures de ſommeil, ce qui donna quelqu'eſpérance ; mais ce fut le ſeul repos qu'il put prendre pendant ſa maladie, & dès le lendemain le mal, au lieu de diminuer, ne fit que croître. Le crachement de ſang continuoit toujours avec beaucoup d'abondance, & la toux ne lui laiſſoit aucun relâche. On lui avoit appliqué des veſſicatoires aux jambes ; un point de côté qui ſurvint, détermina le Médecin à en faire

faire un troisieme sur la partie affectée. Ils n'eurent point d'autre effet que d'augmenter la mesure des mérites du malade, en multipliant ses douleurs. Il se laissoit gouverner comme un enfant, offrant à Dieu tout ce qu'il souffroit, & ne laissant pas échapper un seul mot de plaintes. Patience admirable dans un homme aussi vif que je l'ai représenté dans plus d'un endroit Il n'étoit pas possible de méconnoître une assistance toute particuliere du Seigneur sur lui, & un don privilégié tel que l'Esprit-Saint l'a promis à ceux qui ont marché fidélement dans les voies de la justice. Le onzieme jour, un nouveau symptôme fit juger le péril plus prochain que jamais. L'expectoration fut entiérement supprimée, & la poitrine dès-lors commença tellement à se remplir, que je le crus à deux pas de sa fin. Comme il ne perdit pas un seul instant sa présence d'esprit, & qu'il s'étoit condamné lui-même à ne quitter le lit que pour descendre bientôt au tombeau, son occupation continuelle étoit de jetter les yeux sur les objets de piété qui étoient suspendus auprès de lui, d'offrir son dernier soupir à Notre-Seigneur, & de baiser le Crucifix. Une fois, comme il n'étoit plus en état de prendre en main cet instrument de salut, il me fit signe des levres, en le regardant, & en me regardant tout aussi-tôt, pour m'avertir de le porter à sa bouche. J'avois mis sur sa poitrine un petit morceau de l'habit du serviteur de Dieu, Benoît-Joseph

Labre; comme, après avoir été panſé, il s'apperçut qu'on l'avoit laiſſé tomber, il le fit chercher & remettre ſur lui.

J'avois toujours admiré la parfaite égalité d'ame qu'il avoit conſervée juſques-là, & j'en béniſſois le Seigneur, ne me laſſant point de la faire admirer à tous ceux qui venoient le viſiter, comme l'obéiſſance avec laquelle jour & nuit il recevoit ce qu'on lui préſentoit de quart-d'heure en quart-d'heure; mais je ne pouvois preſque revenir de ma ſurpriſe, lorſque, d'après l'ordonnance du Médecin, qui apparemment ne déſeſpéroit pas de produire une criſe favorable, en lui faiſant appliquer entre les deux épaules un quatrieme veſſicatoire encore plus conſidérable que les deux autres, il ſe laiſſa traiter avec autant de docilité, que ſi on lui eût apporté un ſoulagement. C'étoit un accroiſſement de ſouffrances; ſa douceur & ſa ſoumiſſion n'en furent point altérées. Dans un malade tout couvert de plaies, & pour qui le plus petit mouvement étoit une ſorte de ſupplice, la patience avec laquelle il permit qu'on exécutât l'ordonnance, & ſoutint toute l'incommodité du traitement, me parut un courage au-deſſus des forces de la nature. A tout moment je m'attendois à l'entendre dire, *mais on me fait bien ſouffrir!* Rien de ſemblable ne ſortit jamais de ſa bouche. Dans le temps même où il n'avoit plus la force de parler diſtinctement, ce fut toujours la même ſérénité de viſage, la même douceur dans les regards,

où on lisoit ce qu'il eût voulu pouvoir adresser ou répondre aux personnes qui le visitoient. En un mot, tout annonçoit sur son extérieur la paix inaltérable dont il jouissoit au-dedans. On craignoit que la nuit du Samedi au Dimanche ne fût pour lui la derniere, & un Directeur du Séminaire la passa toute entiere auprès de lui. Il eut tout lieu & tout le temps d'admirer à son tour son héroïque patience; & il ne pouvoit expliquer ni concevoir comment elle ne se démentît pas un seul instant, que par tout ce que la Foi nous enseigne sur la vertu de la grace, & sur la force qu'elle donne aux plus foibles dans les derniers combats. Le malade lui sembloit ne point sentir tout ce qu'il souffroit, tant il goûtoit de plaisir à former les sentimens de foi, de confiance, d'amour & de résignation qu'il lui suggéroit. Vers minuit, s'appercevant qu'il entroit dans son agonie, il lui fit la recommandation de l'ame. *Je suis donc bien mal*, lui dit M. de Martineau, ayant beaucoup de peine à articuler ce peu de mots! Sur la réponse qu'on lui fit, il leva les yeux au Ciel, & répéta plusieurs fois: *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Entre quatre & cinq heures j'allai le voir; je le trouvai dans un état que j'avois appréhendé à mon réveil, agonisant, mais toujours aussi tranquille, & ne montrant nulle frayeur de la mort. Je ne doutai plus qu'elle ne fût très-prochaine. J'avois peine à retenir mes larmes. Je lisois dans ses yeux tout ce que

l'eſprit de paix opere dans le cœur d'un mourant qu'il poſſede ; & juſqu'à dix heures du matin qu'il demeura à-peu-près dans le même état, hors le temps de dire pour lui la ſainte Meſſe, je reſtai toujours auprès de ſon lit. Je n'apperçus aucunes variations dans les diſpoſitions de conformité à la volonté de Dieu, & dans l'eſprit de ſacrifice qu'il avoit toujours montré depuis le commencement de ſa maladie. Il jouiſſoit encore de toute ſa connoiſſance, & ne pouvoit plus parler, lorſque me faiſant ſigne de m'approcher de lui, il fit un effort extraordinaire pour me dire : *Priez, Monſieur, & faites prier pour mon Pere & pour mon Frere.* Ce furent les dernieres paroles qu'il prononça. Un inſtant après ſes yeux s'obſcurcirent, & la reſpiration devint extrêmement précipitée. Je lui appliquai l'Indulgence pléniere *in articulo mortis ;* & à dix heures trois quarts, le crucifix devant les yeux, il rendit le dernier ſoupir entre mes bras. Dieu veuille faire éprouver à tous ceux qui liront l'hiſtoire d'une ſi édifiante mort, combien il eſt doux de mourir ainſi avec toutes les marques de prédeſtination qui ſont comme une aſſurance de ne quitter cette terre de larmes que pour entrer en poſſeſſion de la véritable terre des vivans !

Au bruit de la nouvelle de ſa mort, ce fut une conſternation générale dans le Séminaire. On vint arroſer de pleurs le lit où il étoit étendu ; & pluſieurs par leurs cris & leurs ſanglots témoignoient une dou-

leur auſſi vive que s'ils euſſent perdu leur propre frere. Toutes les converſations pendant pluſieurs jours furent autant d'éloges des vertus qu'on lui avoit vu pratiquer, & de ſes belles qualités de l'eſprit & du cœur. Entre les différens traits qu'on en rapportoit, on fut frappé de celui-ci qui étoit tout récent. Dans mon dernier entretien avec lui chez un des malades, dit quelqu'un, on parla d'un jeune Eccléſiaſtique qui venoit de mourir à Paris ſans aucun ſecours ſpirituel. Cette nouvelle l'affecta vivement; il en parut conſterné & dit : *Voilà ce que nous ſommes ; nous paſſons comme une ombre, & nous vivons comme ſi nous ne devions jamais mourir. Cependant, combien Dieu eſt bon ! il ne ceſſe de nous avertir de penſer à la mort & de nous tenir prêts. Oui, mon cher* ***, *ajouta-t-il, adreſſant la parole à celui qui a rapporté l'entretien, Dieu a permis que nous appriſſions la mort de ce jeune-homme, afin que reveillés par cet exemple ſi effrayant, nous penſions à nous mettre ſur nos gardes.* Comme je lui diſois, reprit ſon ami, qu'étant ſi bien diſpoſé, il ne devoit pas craindre : *Oh ! mon cher,* répondit-il, *que dites-vous là ? Qui craindra donc, ſi je ne crains pas, moi qui ai tant offenſé Dieu ?* Et ſur ce qu'on lui dit qu'on avoit tout à eſpérer quand on aimoit Dieu comme il l'aimoit : *Eh !* pourſuivit-il, *puis-je me flatter de bien aimer Dieu ? Il faut tant de choſes ! Oh ! non, non, je ne l'aime pas,* dit-il encore, la triſteſſe peinte ſur le viſage ; & s'arrêtant là, les yeux levés au Ciel, il

demeura comme absorbé en lui-même, jusqu'à ce que le remuant par le bras, on l'eut fait revenir de son profond silence & changer de conversation. La grande paix qui s'est fait admirer en lui jusqu'au dernier soupir, a fait voir combien il étoit préparé depuis long-temps à sa derniere heure, & c'est une preuve de ce qu'enseignent tous les Livres; que plus on a craint pendant la vie de n'être pas assez bien disposé à la mort, plus on éprouve de confiance au moment d'aller paroître devant Dieu. Ce fut le quatorzieme de Décembre qu'il termina sa carriere, & le sur-lendemain qu'on l'inhuma dans une des Chapelles souterraines du Grand-Séminaire; lieu ordinaire de la sépulture de ceux que Dieu y appelle à une meilleure vie.

Je terminerai cette Relation, Monsieur, par former des vœux que je vous supplie de former avec moi devant Dieu. Le premier, c'est que ceux qui ont été témoins des grands exemples de piété que le Seigneur a récompensés dans M. de Martineau par une mort si édifiante, & par le bonheur infini dont elle a été pour lui le gage, se rendent dignes de mourir comme lui, & portent vivement gravée dans leur cœur cette parole si familiere aux Justes : *Moriatur anima mea morte Justorum.* (1)

Le second, pour lequel je m'adresse avec Saint Paul à tous mes Freres en la foi;

(1) Num, 23, 10.

au nom du glorieux avénement de Notre Seigneur J. C. & de l'eſpérance que nous avons de nous voir raſſemblés un jour auprès de lui dans l'Egliſe de l'éternité, *Rogamus vos, Fratres, per adventum Domini Jeſu-Chriſti, & noſtræ Congregationis in ipſum;* c'eſt que l'Eſprit de vérité daigne éclairer le Pere & le Frere de celui que nous regrettons, & les réunir un jour avec lui & avec nous dans la ſociété de Dieu le Pere, & de J. C. ſon Fils, *ut ipſi ſocietatem habeant nobiſcum, & ſocietas ſit cum Patre & Filio ejus Jeſu-Chriſto.* (1) Qui ſait ſi cette réunion de prieres n'obtiendra pas leur converſion ? Qui ſait ſi la même main qui a tracé l'hiſtoire de cette conquête de la grace ſur l'héréſie, n'aura pas à en raconter bientôt une nouvelle arrivée dans leur perſonne ? & ſi l'Egliſe de la terre, après s'être réjouie d'avoir enfanté le dernier de la famille à l'Egliſe du Ciel, n'aura pas encore à ſe réjouir d'avoir ouvert ſon ſein maternel aux deux autres rebelles à ſa voix, dont elle pleure la déſertion & la perte ? *Numquid Sion dicet, homo & homo natus eſt in eâ?* (2)

Si cet écrit vient à tomber entre les mains du Pere, pour la converſion duquel je fais les vœux les plus ardens, quelqu'indiſpoſé qu'il puiſſe être contre moi, depuis les rapports que j'ai eus avec ſon fils & les ſervices que je lui ai rendus, il me

(1) I. Joan. I. 13.
(2) Pſ. 86. 5.

permettra de lui rendre sur le papier les sentimens que je voudrois être à portée de lui exprimer de vive voix, & de lui dire : « Que n'ai-je pu, Monsieur, vous appel-» ler auprès du lit où jai reçu le dernier » soupir de mon cher enfant ! Voici le » langage que je n'aurois pu m'empêcher » de vous adresser, les larmes aux yeux : » Il n'est donc plus le vôtre, Monsieur, » depuis qu'obligé de se bannir lui-même » de votre maison pour rentrer dans le » sein de l'Eglise, sa véritable & son uni-» que mere dans l'ordre du salut, il s'est » vu banni impitoyablement de votre cœur. » Vous avez comme cessé alors de le re-» connoître pour votre fils, & vous l'avez » abandonné à tous les hasards que doit » courir un jeune expatrié qui ne devoit » plus avoir rien de commun avec vous. » Le reconnoissez-vous aujourd'hui, que » prêt à rendre son ame à son premier Pere, » & d'aller recueillir dans le Ciel le fruit » des grands sacrifices qu'il a eu la géné-» rosité de faire en se séparant de vous, il » ne paroît touché que de votre salut & du » regret de ne pouvoir expirer sur votre » sein ? *Priez, & faites prier pour mon Pere* » *& pour mon Frere* ; voilà, ô mon cher » Monsieur, ses dernieres paroles : & c'est » lorsqu'il se voit accablé depuis plusieurs » heures par les efforts de l'agonie, c'est » au moment d'exhaler le dernier souffle, » & lorsque presque sans vie & sans voix, » il ne peut plus rien articuler. C'est alors » qu'il trouve encore dans sa tendresse

» filiale (car jamais elle n'a pu s'affoiblir » en lui ,) la force de les prononcer dis» tinctement à l'instant même d'expirer en» tre mes bras. Non, non Monsieur, vos » entrailles ne pourront tenir contre le » coup qu'elles doivent ressentir en ce mo» ment, & le fidele tableau que je vous » ai présenté des vertus de votre cher en» fant, & la paix dans laquelle il a remis » son ame à son Dieu ; paix dont il n'a » commencé de jouir que depuis qu'il a » cessé d'être Calviniste, & les expressions » par où il a rendu le cri & le vœu de son » cœur pour vous en mourant, vous for» ceront enfin de lui rendre le vôtre après » la mort, puisqu'il n'a pas eu la joie de » le regagner pendant sa vie. » "

» Personne, Monsieur, ne peut mieux » que moi, dépositaire de sa conscience, » être auprès de vous l'interprête & l'or» gane des sentimens qu'il répand sans cesse » aujourd'hui, non plus dans mon sein, » mais dans le sein même de Dieu. Ecou» tez-le donc, Monsieur, vous parlant, non » sur le lit de la mort, non des ombres du » tombeau, mais du séjour de la lumiere, » où nous avons tout lieu de présumer que » son ame a été transportée ; écoutez-le » vous disant : mon pere, ô mon pere, » mon cher pere ; graces à la bonté infi» nie du Pere des miséricordes qui m'a re» tiré de ténebres de l'erreur pour me faire » entrer dans le royaume de la lumiere, » & sauvé du précipice affreux que je me » creusois en vous suivant, pour m'appel-

» ler à la foi & par la foi au bonheur des
» Saints, je vis avec Dieu & ses Elus ; je
» vis pour l'éternité, mon pere, mon cher
» pere, à qui j'ai été redevable de la vie
» temporelle. Du séjour de la lumiere où
» l'on n'arrive qu'en marchant dans les
» voies de la vérité, je vous vois errer
» hors l'Eglise de J. C. dans les ombres
» de la mort ! Oh ! combien je voudrois
» lire votre nom au livre de vie ! Oh ! *qui*
» *me donnera de mourir* une seconde fois
» *pour vous* (1), & de devenir votre pere
» selon l'esprit, comme vous avez été le
» mien selon la chair ! Je vous vois sous
» l'anathême, vous & mon frere : oh com-
» bien *je souhaiterois*, s'il étoit possible, *d'être*
» *anathême* pour vous & pour lui (2) ! Ce que
» Dieu n'a pas permis que j'exécutasse sur
» la terre, comme je l'avois si ardemment
» désiré, je le prie, je le supplie de l'exécuter
» lui-même dans le Ciel par sa grace. Mais
» je vous en prie vous-même par toute la
» tendre affection que vous avez eue pour
» moi, tant que vous n'avez écouté que
» votre propre cœur, ouvrez, mon pere,
» mon pere, ouvrez les yeux à la lumiere
» de la foi que Dieu vous offre, & con-
» solez-vous vous-même de la cruelle sé-
» paration dans laquelle nous avons vécu
» si long-temps, par la généreuse démarche
» qui seule peut vous réunir pour jamais
» dans la gloire avec votre enfant ! »

---

(1) 2. Reg. 18. 33.
(2) Rom. 9. 3.

M. de Martineau me pardonnera, je l'espere, d'avoir ajouté ici la Lettre demeurée sans réponse, que j'ai eu l'honneur de lui écrire après avoir vu mourir son fils. Je la rends publique pour justifier ma démarche auprès de lui, si j'avois eu le malheur de l'indisposer, par la confiance avec laquelle je le prie de permettre que j'en appelle de son jugement à celui des lecteurs même Calvinistes qui la liront dans la droiture de l'ame & sans passion.

LETTRE au Pere de M. de Martineau.

Paris, 19 Décembre 175*

MONSIEUR,

» Quelle douloureuse & quelle conso-
» lante commission j'ai à remplir auprès de
» vous! La divine Providence m'avoit con-
» fié votre cher Chevalier devenu enfant
» de l'Eglise Catholique, & j'avois tâché
» de lui rendre depuis près de quatre ans
» tous les services que peut rendre un
» pere à son enfant; je l'aimois autant que
» vous l'avez jamais aimé, & je me flat-
» tois qu'il iroit dans quelques années se
» présenter à vous, pour vous embrasser
» avec toute l'émotion du cœur le plus
» sensible & le mieux né: j'espérois que
» vous lui rendriez votre amitié qu'il mé-

» ritoit à tant de titres ; & enfin sa plus
» douce consolation dans le chagrin qu'il
» avoit de vivre continuellement sous vo-
» tre disgrace, étoit d'espérer lui-même
» que lorsqu'il iroit se jetter à votre col,
» vous le recevriez avec toute la tendresse
» d'un pere si tendrement aimé de celui
» à qui il a donné le jour. »

» Hé bien, Monsieur, Dimanche der-
» nier, à dix heures & demie du matin,
» après douze jours d'une maladie qu'il
» a gagnée à travailler avec tous ses con-
» freres pour arrêter un incendie affreux
» qui a menacé de mettre toute notre mai-
» son en cendres, il a rendu le dernier
» soupir entre mes bras. Voilà une affliction
» pour moi que je ne puis vous expri-
» mer. J'en verse des larmes tous les
» jours. Mais il est mort en prédestiné,
» après avoir reçu tous les secours de l'E-
» glise, dans la paix & dans tous les sen-
» timens d'une ame qui est comme assu-
» rée de ne quitter la terre que pour aller
» jouir dans le sein de son Dieu du repos
» éternel. Voilà ma consolation, ma grande
» consolation dans mon extrême amertume. »

» Mais quelle est donc la commission
» que j'ai à remplir ? Ah ! Monsieur, écou-
» tez-la en pere & en ami ; oubliez tout
» le reste pour ne vous ressouvenir que de
» la tendresse paternelle. Voici les dernie-
» res paroles de votre cher enfant : *Priez,*
» *Monsieur, & faites prier pour mon Pere &*
» *pour mon Frere.* Je ne puis douter, Mon-
» sieur, que vos entrailles ne soient émues

» en ce moment. Pardonnez-moi de li-
» vrer à votre cœur un assaut dont vous
» aurez peine à vous défendre. Que ne
» puis-je vous faire passer ici le cœur de
» votre cher enfant ! Comme il vous ai-
» moit, Monsieur, comme il vous chériss-
» soit ; comme il étoit inconsolable de n'a-
» voir plus de rapport avec vous, de se
» voir rejetté de vous, & de ne plus re-
» cevoir de témoignages de votre ancienne
» affection ! Combien il en coûtoit à son
» cœur d'avoir un pere & de n'en avoir
» plus ! combien, lorsque je lui parlois de
» vous, la tristesse s'emparoit de son ame !
» comme elle paroissoit tout-à-coup sur son
» visage & dans ses yeux ! Lui pardonnez-
» vous enfin, Monsieur, de s'être fait Ca-
» tholique, c'est-à-dire, d'avoir suivi la
» voix de sa conscience, & tout sacrifié
» pour sauver son ame ? Lui pardonnez-
» vous d'avoir mieux aimé porter le poids
» de la disgrace de son pere selon la chair,
» que de perdre pour toute l'éternité la
» possession de Dieu son premier pere qui
» regne dans les cieux ? Lui pardonnez-
» vous d'avoir quitté la maison paternelle
» pour aller se réfugier entre les bras de
» l'Eglise, hors de laquelle il étoit con-
» vaincu qu'il ne pouvoit y avoir de salut
» pour lui ? & me pardonnez-vous à moi-
» même, Monsieur, de vous porter les
» tendres sentimens dont il m'a fait dépo-
» sitaire au moment de m'échapper pour
» passer à une meilleure vie ? Par les en-
» trailles de la charité de Notre-Seigneur,

» Monsieur, si ma Lettre vous indispose à
» la premiere lecture, relisez-la devant
» Dieu, & comme si vous étiez vous-même
» au moment d'aller paroître devant lui.
» Peut-être finirez-vous par rendre jus-
» tice & ne pas refuser votre cœur à celui
» qui a tenu lieu de pere à votre fils jus-
» qu'au moment où il a fermé les yeux.
» C'est dans cette confiance que j'ai l'hon-
» neur d'être avec respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéis-
sant serviteur, ****

J'ai recueilli, mon cher Confrere, dans la Relation que je vous envoie, tout ce que j'ai appris ou remarqué moi-même de plus édifiant dans la vie & à la mort de M. de Martineau. Dieu veuille que ceux de nos freres égarés qui la liront, en ouvrant les yeux comme lui à la vérité, & en prenant sa conduite pour modele, se préparent une mort aussi précieuse que celle qui a terminé ses jours. Elle ne peut manquer d'affermir les vrais Catholiques dans la foi & la piété dont ils font profession. C'est le double fruit que je prie le Seigneur de faire porter à mon petit travail, *afin que la louange & la gloire en soit donnée à sa grace*, capable elle seule de convertir les esprits & les cœurs ; *in laudem gloriæ gratiæ suæ*. Eph. 1. 6.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LITANIES

POUR LA BONNE MORT,

COMPOSÉES par une Demoiſelle Proteſtante, convertie à la Religion Catholique, & morte en odeur de ſainteté.

SEIGNEUR JESUS, Dieu de bonté, Pere de miſéricorde, je me préſente devant vous avec un cœur humilié, briſé & confondu ; je vous recommande ma derniere heure, & ce qui doit la ſuivre.

Quand mes pieds immobiles m'avertiront que ma courſe en ce monde eſt prête à finir ; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand mes yeux, obſcurcis & troublés des approches de la mort, porteront leurs regards triſtes & mourans vers vous ; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi

Quand mes levres, froides & tremblantes, prononceront pour la derniere fois votre adorable nom ; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand mes joues pâles & livides inſpi-

reront aux aſſiſtans la compaſſion & la terreur, & que mes cheveux baignés des ſueurs de la mort, s'élevant ſur ma tête, annonceront ma fin prochaine; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand mes oreilles, prêtes à ſe fermer pour toujours aux diſcours des hommes, s'ouvriront pour entendre votre voix, qui prononcera l'arrêt irrévocable, qui me retranchera du nombre des vivans; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand mon imagination, agitée de fantômes ſombres & effrayans, ſera plongée dans des triſteſſes mortelles, que mon eſprit troublé par la vue de mes iniquités & par la crainte de votre juſtice, luttera contre l'Ange des ténebres qui voudroit me dérober la vue de vos miſéricordes, & me jetter dans le déſeſpoir; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand mon foible cœur, accablé par la douleur de la maladie, ſera ſaiſi des horreurs de la mort, & épuiſé par les efforts qu'il aura faits contre les ennemis de mon ſalut; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand je verſai mes dernieres larmes, ſymptômes de ma deſtruction, recevez-les en ſacrifice d'expiation, afin que j'expire comme une victime de la pénitence; &, dans ce terrible moment; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand mes parens & mes amis, aſſemblés autour de moi, s'attendriront ſur mon

état, & vous invoqueront pour moi ; miséricordieux Jeſus , ayez pitié de moi.

Quand j'aurai perdu l'uſage de tous mes ſens, que le monde entier aura diſparu pour moi, & que je ſerai dans les oppreſſions de ma derniere agonie & dans le travail de la mort; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand les derniers ſoupirs de mon cœur preſſeront mon ame de ſortir de mon corps, acceptez-les comme venant d'une ſainte impatience d'aller à vous; miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Quand mon ame, ſur le bord de mes levres, ſortira pour toujours de ce monde & laiſſera mon corps pâle, glacé & ſans vie, acceptez la deſtruction de mon être, comme un hommage que je veux rendre à votre divine Majeſté, miſéricordieux Jeſus, ayez pitié de moi.

Enfin, quand mon ame paroîtra devant vous, & qu'elle verra pour la premiere fois l'éclat de votre Majeſté, ne la rejettez pas de devant votre face ; daignez me recevoir dans le ſein de votre miſéricorde , afin que je chante éternellement vos louanges ; miſéricordieux Jeſus , ayez pitié de moi.

ORAISON.

O Dieu , qui nous condamnant à la mort, nous en avez caché le moment & l'heure; faites que paſſant dans la Juſtice & dans la Sainteté tous les jours de ma vie,

je puiſſe mériter de ſortir de ce monde dans la paix d'une bonne conſcience, & mourir dans votre ſaint amour ; par notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit. Ainſi ſoit-il.



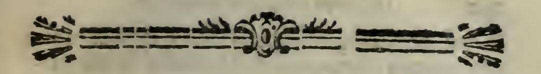
RELATION

DE

LA CONVERSION

DE

M. ALEGRE.



LETTRE D'UN DIRECTEUR DU SÉMINAIRE D'AVIGNON, A UN DE SES CONFRERES;

Où il rapporte la Converſion de M. Alegre, ci-devant Proteſtant, Adjoint du Miniſtre de Montaran.

A AVIGNON, ce 1er. Février 1789.

MONSIEUR,

QUE le Seigneur ſoit béni à jamais, il vient d'opérer dans ſa grande miſéricorde un prodige de grace bien propre à conſoler l'Egliſe dans ſes malheureux jours, & à remplir de joie ſes vrais enfans; car ne puis-je pas qualifier ainſi la Converſion d'un Proteſtant qui après avoir abjuré l'héréſie qu'il profeſſoit depuis ſon enfance,

& qui depuis pluſieurs années l'enſeignoit aux autres, en qualité d'adjoint d'un Miniſtre de ſa ſecte, a eu le courage de renoncer à ſon poſte, pour ſe retirer dans un Séminaire, & y étudier les deſſeins de Dieu ſur lui ; c'eſt le Séminaire d'Avignon, où perſonne n'édifie plus que ce cher Néophite : ſi Dieu l'appelle à l'état Eccléſiaſtique, nous avons tout lieu d'eſpérer qu'il ſera un digne Miniſtre des ſaints Autels.

Vous m'envoyâtes il y a quelques mois la Relation de la Converſion de M. Thayer, je vous envoie le précis de celle de M. Alegre ; c'eſt le nom du Néophite dont je vous parle : le premier a été Miniſtre Proteſtant, en Amérique (1) ; le ſecond a été adjoint de Miniſtre en France : vous trouverez en l'un & l'autre de grands rapports de reſſemblance. Je ſouhaite que vous ſoyez autant édifié par la lecture de la Lettre que je vous adreſſe, que nous l'avons été en liſant celle que vous nous avez fait parvenir. Vous pouvez la faire circuler ; elle ne contient rien que de certain, rien dont on ne puiſſe donner les preuves les moins ſuſpectes. Je me ſerois fait un crime de mêler le faux au vrai, ou même de rien exagérer. Je ne crains point que M. Alegre ſe plaigne jamais que j'aie altéré les faits ; s'il vient à lire ſon Hiſtoire imprimée, je ne doute pas que ſa modeſtie n'en ſouffre, mais il n'y trouvera rien qui ne ſoit exactement conforme à la vérité.

(1) Chez les Boſtoniens.

Je ſais que M. Alegre vous écrivit du Séminaire d'Avignon, avant d'avoir abjuré le Calviniſme; ſi vous rendiez public ce que je vous envoie, vous pourriez faire imprimer ſa Lettre a la fin de la Relation, ainſi que celle qu'il adreſſa à M. Thayer: elles confirmeront une grande partie des faits que je vais vous rapporter.

C'eſt dans le Dioceſe de Nîmes qu'eſt né M. Alegre, d'un pere & d'une mere Calviniſtes; on lui enſeigna dès ſa plus tendre enfance la doctrine de la Religion prétendue reformée. On peut juger des ſoins qu'on prit à en graver les principes dans ſon ame, par la profeſſion de ſon pere, qui étoit Miniſtre Proteſtant, & qui en exerçoit les fonctions à Clariſſon. Celui-ci le mit au College de cette Ville, dès qu'il fut en état de commencer ſes études; mais il ne manqua pas de le prémunir, & contre la ſaine doctrine qu'on y enſeignoit, & contre les ſaintes pratiques qui y ſont en uſage; on ne lui permettoit pas de les ſuivre, & s'il en demandoit la raiſon, on lui donnoit une de ces mauvaiſes réponſes qui ne ſont que trop capables d'en impoſer à un jeune homme peu inſtruit; en voici un exemple. Je demandois un jour, nous diſoit-il, pourquoi je ne devois pas aller à la Meſſe à laquelle aſſiſtoient tous mes condiſciples? on me mit entre les mains un livre où je trouvai ce raiſonnement: « N'eſt-il pas évident que dans tout ſacri- » fice le Prêtre doit être ſupérieur, ou » au moins égal à la victime? le contraire

» arriveroit à la Meſſe ſi elle étoit un ſa-
» crifice ; le Prêtre ſeroit un pur homme ;
» & ſelon les Catholiques, la victime ſeroit
» un Dieu-homme. Je me payai de cette
» raiſon, je n'avois alors qu'environ treize
» ans. »

Quelle mauvaiſe foi dans le Miniſtre qui étoit l'auteur de ce Livre, s'il n'étoit dans l'ignorance de ce que croient & enſeignent les Catholiques ! Ceux-ci diſent tous que J. C. eſt le principal Prêtre ; que ce divin Médiateur s'offre lui-même ſur l'Autel comme il s'offrit ſur la Croix : que le ſacrifice de la Meſſe eſt le même que le ſacrifice de la Croix, quant au Prêtre, quant à la Victime, quant à la fin, & qu'il n'eſt différent que dans la maniere dont il eſt offert.

Il y avoit peu de temps que M. Alegre étudioit lorſque la mort lui enleva ſon pere. Il ſe vit avec deux freres dont il eſt l'aîné, ſur les bras d'une mere remplie de bonnes qualités & pleine de tendreſſe pour ſes enfans, qui ne négligea rien pour leur donner la meilleure éducation.

Elle ſe détermina bientôt à venir s'établir à Nîmes, & les fit étudier chez les Peres de la Doctrine Chrétienne. Son premier ſoin étoit de veiller ſur leur conduite pour conſerver la pureté de leurs mœurs. M. Alegre ſe diſtingua de ſes condiſciples par ſes grands talens & ſon application conſtante au travail. Ses anciens compagnons d'étude lui rendent témoignage qu'il les ſurpaſſoit tous. Ses premieres études étant finies, la mere & les enfans partirent pour Lauſanne.

Il y a dans cette Ville un Séminaire établi pour préparer un certain nombre de François à exercer les fonctions de Miniſtre; ils y ſont entretenus gratuitement: M. Alegre y fut admis ainſi que ſes deux freres. Sa mere le voyoit ſouvent: par ſes ſages conſeils, elle ſut le préſerver du libertinage ſi commun aux jeunes-gens. Il ne déſiroit rien tant que de s'inſtruire: ſon émulation augmenta par l'objet des études auxquelles le livrerent ſes Profeſſeurs. Ils admiroient ſes talens autant qu'ils aimoient ſon caractere & eſtimoient les belles qualités de ſon cœur. Mais plus d'une fois la pénétration de ſon eſprit leur donna des inquiétudes. Ces Meſſieurs ſoutenoient une mauvaiſe cauſe, & M. Alegre, quoique jeune, n'étoit pas de caractere à jurer ſur la parole de ſes Maîtres. Un Catholique agit en homme raiſonnable lorſqu'il s'en rapporte à l'autorité de ſon Curé, de ſon Evêque. Il lui eſt aiſé de ſe convaincre que l'un & l'autre n'enſeignent que ce qu'enſeigne le commun des Paſteurs, ſoit du premier, ſoit du ſecond ordre; mais M. Alegre ne tarda pas à s'appercevoir que ſes Maîtres & ſes Profeſſeurs les plus inſtruits n'étoient point d'accord ſur les Articles les plus importans. L'un, nous diſoit-il, prêchoit, avec les bons Proteſtans & tous les Catholiques, l'éternité des peines. L'autre oſoit enſeigner publiquement qu'elles ne feroient éternelles qu'autant que Dieu ne voudroit pas uſer de ſa miſéricorde à l'égard de celui qui les auroit méritées.

Il y en eut un qui, dans une converſation particuliere, lui fit entendre qu'il penſoit en Socinien; qu'il ne croyoit aucun myſtere; qu'il n'admettoit que ce qu'il connoiſſoit par les lumieres de la raiſon.

M. Alegre faiſant ſa Philoſophie, avoit lu certains ouvrages des incrédules de nos jours qui avoient fait ſur lui de funeſtes impreſſions : on n'avale pas cette ſorte de poiſon impunément; le fruit de ces lectures fut de préconiſer le génie & l'éloquence des Auteurs auxquels il avoit pris goût, de prendre leur défenſe contre ceux qui leur rendoient juſtice en les dénonçant comme des hommes très-dangereux, & d'adopter pluſieurs de leurs principes impies. Il eſt facile à un Proteſtant de ſe faire un ſyſtême de Religion dans lequel il n'admet point de myſtere; juge de ſa foi, il ſait éluder la force des textes de la Sainte-Ecriture, & leur donner le ſens qu'il lui plaît. La converſation qu'eut M. Alegre avec le Proteſtant Socinien, le conduiſit à ne plus rien croire de ce que croyent les Proteſtans comme les Catholiques ſur la Trinité, l'Incarnation, la ſatisfaction.

Mais le Seigneur ne permit pas qu'il demeurât long-temps dans cet affreux abîme. Qu'alloit-il devenir, & que ſeroient devenues tant d'ames avec leſquelles il devoit avoir des liaiſons étroites, s'il avoit groſſi le nombre de ces hommes de ſcandale qui affichent l'irréligion? Ce qui retira ce jeune homme du précipice eſt ſurprenant; vous y admirerez le doigt de Dieu.

Le lendemain du jour où il s'étoit entretenu avec le Socinien, & avoit bu tout le venin de ſa doctrine anti-chrétienne, à ſon réveil, il trouva ſur ſa table le Poëme de Racine ſur la Religion ; il le prit, & il en eut à peine lu quelques pages, qu'il revint de ſon incrédulité. Ses doutes furent entiérement diſſipés ; dès ce moment il demeura convaincu de la vérité des dogmes que croyent les Catholiques d'accord avec les vrais Proteſtans. M. Alegre, qui n'étoit plus mécréant, tenoit encore trop aux préjugés de l'éducation pour ſe rendre à la Religion Catholique ; non qu'il fût toujours auſſi attaché aux erreurs du Proteſtantiſme : il voyoit où il conduit, faute d'admettre un centre d'unité ; mais il étoit arrêté par les imputations calomnieuſes dont les Proteſtans noirciſſent la Doctrine de l'Egliſe. Sa Religion, ſi c'en eſt une, étoit le Tolérantiſme, &c.

Cependant ſa ſanté fut conſidérablement altérée ; les inquiétudes dont il étoit agité, & une application exceſſive à des études qu'il prolongeoit bien avant dans la nuit, le jetterent dans un état d'épuiſement qui dura deux ans. Les momens que ſa foibleſſe lui permettoit de donner à l'application, il les employoit à lire tantôt les ouvrages des Proteſtans, tantôt ceux des Catholiques, plus il liſoit ceux-ci, plus ſes préjugés diminuoient. Un jour qu'il venoit de lire Nicole, il dit à ſon frere : ſi je reconnois que l'Auteur de ce Livre n'en impoſe point, je n'héſiterai pas, lorſque je ſerai de retour

en France, de me faire Catholique. Le frere eſt Proteſtant à Uzès. On peut s'aſſurer de la vérité du fait par ſon propre témoignage. Une circonſtance lui fit connoître clairement la facilité avec laquelle les Proteſtans s'éloignent des ſentimens de Calvin : elle contribua beaucoup à lui montrer combien la baſe ſur laquelle porte le Proteſtantiſme eſt peu ſolide.

M. Alegre paroiſſant aux exercices Théologiques des Proteſtans, après pluſieurs jours d'abſence, le Profeſſeur qui traitoit alors la queſtion où l'on examine la maniere dont la Grace agit dans nos cœurs, l'interrogea pour ſavoir ſon ſentiment; il crut ne pouvoir mieux ſatisfaire à ce qu'on lui demandoit, qu'en expoſant le ſyſtême de Calvin qu'il avoit étudié en ſon particulier; tous furent ſinguliérement étonnés de ſes réponſes. Un de ſes Condiſciples lui ayant demandé où il avoit puiſé des idées ſi extraordinaires? dans Calvin, lui répondit-il. Un tel ſyſtême, repartit-on, pouvoit être bon dans le ſeizieme ſiecle, mais on penſe bien différemment aujourd'hui. Notre Etudiant n'avoit-il pas raiſon de conclure qu'une Egliſe dont la Doctrine n'eſt pas toujours la même, ne peut être la véritable Egliſe de J. C.?

Dès qu'il eût fini ſon cours d'Etudes, on l'envoya en France avec des Lettres de recommandation pour le Synode du Bas-Languedoc. Ces Lettres étoient auſſi flatteuſes pour lui qu'elles pouvoient l'être; on y faiſoit tellement l'éloge de ſes vertus, de ſes

talens, & des progrès qu'il avoit faits en tout genre, que les ayant retrouvées quelque temps avant sa conversion, il les brûla, tant sa modestie en étoit alarmée. Un sacrifice de telle nature étoit bien propre à attirer sur lui les graces que Dieu prépare aux humbles.

On le nomma Proposant à S. Laurent dans le Diocese de Nîmes.

Un Proposant est un Adjoint ou un Secondaire que l'on donne à chaque Ministre, parce qu'ordinairement il a plusieurs Districts ou Paroisses à gouverner. C'est sous l'inspection du Ministre que le Proposant fait chaque Dimanche le Prêche, la priere & l'instruction dans le district où il est envoyé; le Ministre n'y paroît ordinairement que quatre fois l'année, pour y lire la Lithurgie, & y distribuer la cène; fonction qui lui est réservée. Le Proposant est encore chargé de visiter les malades & d'assister les moribonds. Le troupeau de M. Alegre étoit composé de plus de six cens personnes; tandis qu'il y exerçoit ses fonctions, une maladie épidémique s'y répandit, & il en fut attaqué.

On craignit de le perdre bientôt, si on ne le plaçoit dans un poste où l'air fût plus sain; c'est ce qui détermina le Synode suivant à le mettre à Montaran, qui est à une petite lieue d'Uzès; il en fut fait Proposant, & sut se concilier tous les cœurs.

Tout parloit en faveur de M. Alegre; ses mœurs qui étoient irréprochables; son

extérieur compoſé, prévenant, honnête; ſon amour pour la retraite; toute ſa conduite enfin, qui faiſoit dire : les autres Miniſtres & Propoſans ſont tels dans les fonctions de leur miniſtere; mais M. Alegre eſt Propoſant dans toutes ſes actions. On admiroit ſes talens, ſon érudition, ſon éloquence dans la prédication.

Ceci vous étonnera; mais vous ſaurez que M. Alegre, qui cherchoit toujours la vérité, qui l'entrevoyoit, & penſoit à entrer dans le ſein de l'Egliſe Catholique, ne prêcha jamais ſur les matieres controverſées; c'étoit ordinairement ſur la morale; s'il parloit quelquefois des dogmes, c'étoit de ceux qui ſont également admis par les Proteſtans & par les Catholiques. Il peut ſe rendre ce conſolant témoignage, qu'étant Miniſtre de l'erreur, il ne l'a jamais enſeignée. Ayant eu occaſion de montrer un de ſes diſcours ſur la ſatisfaction pour nos péchés, à un Miniſtre, celui-ci voulut qu'il en retranchât une phraſe comme exprimant le dogme Catholique.

M. Alegre étoit autant chéri qu'eſtimé à Montaran; les anciens lui en donnerent une preuve non équivoque. Après une exhortation qu'il eut occaſion de faire dans une circonſtance frappante, ils s'aſſemblerent, & arrêterent d'une voix unanime, qu'ils ne recevroient jamais à Montaran d'autre Miniſtre que lui. Ils ne ſoupçonnoient pas ce qui ſe paſſoit dans ſon ame. Il étoit Catholique dans le fond du cœur, & ſa réſolution étoit priſe, que s'il lui ſur-

venoit une maladie dangereuſe, il feroit appeller le Curé de la Paroiſſe, & prononceroit ſon abjuration, voulant mourir dans le ſein de l'Egliſe Romaine, quelques repréſentations que puſſent lui faire ſes amis, ſon frere & tous les Miniſtres Proteſtans. S'il tâchoit de ſe corriger de ſes moindres défauts, & de vivre d'une maniere conforme à l'Evangile, c'étoit afin de ne mettre aucun obſtacle au don précieux de la Foi, & d'obtenir les graces dont il avoit beſoin pour ſurmonter les grandes difficultés qui s'oppoſoient à l'exécution de ſon deſſein. Il fut ſouvent tenté de différer ſa converſion juſqu'à la mort, penſant qu'il lui falloit renoncer à un poſte qui fourniſſoit à peu de choſe près ſon entretien, ainſi qu'à l'eſpérance d'en avoir bientôt un autre plus honorable & plus lucratif; qu'il ne pouvoit ſe convertir ſans s'attirer l'indignation de ſes amis, & des Miniſtres de ſa ſecte, ſans affliger très-ſenſiblement un frere qu'il aimoit, & encore plus une mere, dont il étoit tendrement aimé.

A ces réflexions que lui ſuggéroient la chair & le ſang, il en oppoſoit d'autres qui lui étoient inſpirées par la raiſon & la Religion. Suis-je aſſuré, ſe diſoit-il à lui-même, de pouvoir faire à la mort ce que je voudrois remettre à ce dernier moment? Quand je pourrois le faire, qui m'a dit que je le ferai? en aurai-je le temps? en aurai-je la grace? Si j'aime quelqu'un plus que Dieu, fût-ce ma mere, je ne ſuis pas digne de Dieu; à quels châtimens ne dois-

je donc pas m'attendre? Si je suis sage, mes intérêts temporels me feront-ils sacrifier un bonheur éternel?

Heureux, si tous ceux qui sont nés dans le sein de l'erreur, faisoient souvent de telles réflexions! Le repect humain n'en arrêteroit pas un si grand nombre qui voyant la lumiere, & n'osant pas embrasser la vérité, sont déchirés continuellement par les plus cruels remords, & finissent par mourir dans l'héréfie.

La Paroisse de Montaran avoit pour Vicaire un homme plein de science & de piété. M. Alegre le connoissoit de réputation. D'après ce qu'il en avoit entendu dire, il jugea qu'il pourroit prendre de lui les éclaircissemens qu'il désiroit; il ne se trompoit pas; il le vit, & dès la premiere conférence qu'il eut avec lui, il en fut très-satisfait. Celui-ci développa ce qu'enseigne l'Eglise Catholique sur les principaux dogmes, ne donnant pour vérité de foi que ce qu'elle a décidé : il ne tarda pas à être convaincu que l'*Exposition de la Doctrine Catholique*, composée par M. Bossuet, contenoit la pure Doctrine de l'Eglise. Dès-lors le Vicaire de Montaran & M. Alegre contracterent une amitié fondée sur la plus parfaite estime qu'ils avoient l'un pour l'autre. Elle s'entretint par de fréquentes Lettres qu'ils s'écrivoient pour ne point donner d'ombrage par des visites trop fréquentes; & voici quel fut le résultat de leur correspondance. Il fut conclu que M. Alegre, bien résolu de faire tous les sacrifices

que Dieu demandoit de lui, & ſur-tout de vaincre la tendreſſe naturelle qui lui faiſoit craindre de déplaire à ſa mere, (ce qui lui coûtoit le plus), ſe retireroit au Séminaire de Saint-Charles, à Avignon, après néanmoins qu'il auroit paſſé à Nîmes, pour faire part aux Supérieurs Eccléſiaſtiques, de ſon projet; il convenoit qu'il en agît ainſi, parce qu'il étoit né dans ce Dioceſe. Il ne tarda pas à ſe rendre; & perſonne ne pouvoit ſoupçonner le motif qui l'y conduiſoit; la circonſtance étoit favorable pour le voyager, & ſembloit même l'exiger. On étoit aux approches du Synode que les Proteſtans devoient tenir en cette Ville; & le Propoſant devoit être confirmé dans le poſte où il étoit en ſi grande conſidération.

Arrivé à Nîmes, il s'empreſſa de voir M. Clémenceau, Vicaire-Général & Curé de S. Caſtor; charmé de l'accueil gracieux qu'il en reçut, il lui ouvrit ſon cœur, & le quitta plus affermi que jamais dans la réſolution de partir inceſſamment pour Avignon. M. Clémenceau lui-même fit arrêter une voiture, & lui donna un Prêtre pour l'accompagner juſqu'au Séminaire de Saint-Charles. Sa généroſité le porta à ſe charger, par une Lettre particuliere, des frais du voyage.

Ce fut le 3 Mai 1788 que M. Alegre arriva à Avignon, & entra au Séminaire. Dès la premiere entrevue avec le Supérieur & les Directeurs, il témoigna ſon deſſein. C'étoit, diſoit-il, de chercher la vérité;

ajoutant que, s'il la trouvoit dans l'Eglise Catholique, il l'embrasseroit avec ardeur, mais aussi qu'il n'y vouloit entrer qu'à cette condition. Ce début annonçoit la droiture de son ame, & prévint tous les esprits en sa faveur. On ne différa pas de lui procurer les moyens de s'instruire à fond, comme il le désiroit. On lui mit entre les mains les ouvrages polémiques de Bossuet, la Perpétuité de la Foi, les Controverses de Bellarmin, diverses Apologies des Protestans convertis, & entr'autres celle de François Vernet, le Traité de l'Eucharistie par Pelisson, &c. Il désira lire dans les sources les passages des Peres qui établissent la conformité de la Doctrine de l'Eglise Catholique avec celle des premiers siecles, & on lui fournit aussi-tôt les ouvrages des premiers Docteurs de l'Eglise. Pour ne pas l'engager dans un long travail, on eut soin de lui indiquer les endroits où il devoit trouver le plus de lumiere sur les points de foi que rejettent les Protestans; sans lui dissimuler toutefois les difficultés qu'avoue la saine critique sur l'authenticité de certains ouvrages. On lui fit voir combien sont frivoles, ou avec combien de mauvaise foi ont été imaginées celles qui ne doivent leur origine qu'à la nécessité où ont été les Sectaires d'éluder ce qu'ils ne pouvoient détruire, comme lorsqu'ils s'efforcent de montrer que les Catécheses Mystagogiques de S. Cyrille de Jerusalem, où le dogme de la présence réelle est si clairement développé, ne sont pas authentiques.

M. Alegre proposa dans différentes Conférences toutes les objections qu'il connoissoit, & s'expliqua sur tout ce qui avoit été le fondement de la croyance dont il avoit jusques-là fait profession avec tous ceux de sa Secte. Il trouva, d'une part, tant d'incohérence dans les principes du Calvinisme; de l'autre, tant d'accord & de solidité dans ceux des Catholiques, qu'il ne soupira plus qu'après le moment où il feroit son abjuration. La Fête de S. Pierre lui parut le jour le plus propre à cette démarche. Ce fut donc ce jour qu'il choisit. Après s'y être préparé par les larmes de la Pénitence, il la fit dans la Chapelle du Séminaire, sans beaucoup d'appareil, de peur d'irriter davantage des esprits qui n'étoient déja que trop indisposés contre lui.

Je ne dois pas omettre que peu de temps après son entrée au Séminaire, & lorsqu'on lui faisoit des Conférences particulieres pour l'instruire, il reçut une visite de la part d'un de ses anciens condisciples, Protestant comme lui, dont la profession est celle d'Avocat. Peut-être ceux de son parti l'avoient-ils chargé de faire auprès de lui une tentative pour le faire revenir sur ses pas. Quoi qu'il en soit, il fut bientôt question de ce qu'enseignoit l'Eglise Catholique. Il lui objecta; entr'autres choses, contre la présence réelle, que ce Mystere seroit indigne de Dieu. Mais, lui répondit M. Alegre, est-il plus indigne de Dieu que celui de l'Incarnation, où le Fils de Dieu, selon l'expression de l'Apôtre, s'est

anéanti ? S'il n'a pas été indigne de J. C. de mourir ſur une croix entre deux criminels, pourquoi ſeroit-il indigne de lui d'être réellement dans l'Euchariſtie. Ho ! ſi vous croyez ces Myſteres, répartit l'Avocat, vous pouvez ajouter foi à celui de l'Euchariſtie. Nouvelle preuve de ce qu'on a déja fait remarquer, qu'un grand nombre de Proteſtans ne ſont pas réellement Proteſtans, mais Sociniens ou Déiſtes : voilà où conduiſent les principes du Proteſtantiſme.

Les Sectaires qui ſont dans le Dioceſe de Nîmes & dans celui d'Uzès, apprirent bientôt que le Propoſant de Montaran étoit au Séminaire d'Avignon ; que ſon deſſein étoit de ſe faire Catholique, & qu'il feroit inceſſamment profeſſion d'être enfant de l'Egliſe Romaine. Vous jugez combien cette nouvelle les étonna ; elle leur cauſa un chagrin proportionné à l'eſtime qu'ils avoient pour lui, & aux grandes eſpérances qu'ils en avoient conçues. Tandis qu'ils s'entretenoient de ſa converſion, & en marquoient leurs grandes inquiétudes, il reçut une Lettre de ſa mere & de celui de ſes freres qui étudie encore à Lauſanne.

Cette mere reſpectable ne diſſimuloit pas ſa douleur ; on n'en doit pas être ſurpris ; mais ce qui dut être bien conſolant pour ſon fils, c'eſt qu'elle rendoit juſtice à la pureté de ſes motifs : elle ſuppoſoit, ce qui étoit vrai, que c'étoit pour mener une vie plus auſtere qu'il embraſſoit la Religion Catholique. Elle avouoit, comme tout le monde en convient, qu'il y a plus d'auſ-

térité dans l'Eglise Romaine que chez les Proteſtans ; mais elle diſoit qu'il falloit moins attribuer cette diff rence aux principes des derniers qu'à ceux qui les profeſſoient. Elle ſe trompoit : car dans quel affreux relâchement ne conduit pas le dogme de l'inutilité des bonnes œuvres & de l'inadmiſſibilité de la juſtice? La réforme qu'ont fait les Chefs des Proteſtans dans la morale du Chriſtianiſme, s'eſt bornée à retrancher ce qui étoit le plus capable de mettre un frein aux paſſions.

» L'Evangile (diſoit-elle dans ſa Lettre à ſon fils) n'ordonne pas des jeûnes, mais il les autoriſe. J. C. a annoncé qu'après la mort de l'époux, les enfans de l'époux jeûneroient, le jeûne du Carême ne remonte-t-il pas juſqu'aux temps apoſtoliques? & ſi les Puiſſances Proteſtantes ordonnent de temps en temps des jeûnes pour obtenir le ſecours de Dieu, pourquoi l'Egliſe Catholique n'auroit-elle pas ce pouvoir? « Elle terminoit ſa Lettre en diſant, qu'elle ſe conſoloit de ce que ſon fils étoit toujours le Diſciple de J. C. & de ce que le reconnoiſſant pour ſon Médiateur, il étoit toujours dans la voie du ſalut.

Il ſeroit à ſouhaiter que les Proteſtans euſſent tous des ſentimens & un langage auſſi modérés ! Ils ſeroient plus ſuſceptibles des impreſſions de la lumiere, & ne ſeroient pas fort éloignés du Royaume des Cieux. Heureux ſi le fils obtenoit du Seigneur le don d'éclairer la mere, & ſi elle profitoit de ſon exemple ! c'eſt ſon déſir,

& l'objet des vœux qu'il offre ſans ceſſe au Seigneur pour celle qui lui a donné le jour.

Les Lettres de ſon jeune frere n'annonçoient pas la même modération. C'étoit un amas de difficultés frivoles, ou d'imputations calomnieuſes contre les uſages de l'Egliſe. M. Alegre répondit avec autant de charité que de juſteſſe par une fidelle expoſition de la Doctrine Catholique.

« Je ne reconnois avec tous les Catho-
» liques, (lui diſoit-il,) aucune vertu
» dans les Images : tout le culte que nous
» leur rendons, ſe rapporte aux originaux
» qu'elles repréſentent.

» Il eſt faux que nous adorions les An-
» ges & les Saints : c'eſt à Dieu ſeul qu'eſt
» dû le culte ſuprême ; c'eſt à lui ſeul que
» nous le rendons. Le culte que nous
» croyons devoir aux Anges & aux Saints,
» conſiſte à les honorer comme des amis
» de Dieu, qu'il a faits participans de ſa
» gloire ; à les prier dans le même eſprit
» que Saint Paul ſe recommandoit aux
» prieres des fideles. Quoique nous les in-
» voquions, nous ne reconnoiſſons que
» J. C. comme notre médiateur propre-
» ment dit. Si les Anges & les Saints peu-
» vent intercéder utilement pour nous,
» c'eſt par ſes mérites qu'ils nous obtien-
» nent des graces. Ils ne ſont pas par-tout
» comme Dieu ; l'immenſité eſt une per-
» fection qui ne convient qu'à un être in-
» fini. Cependant nos prieres peuvent par-
» venir juſqu'à eux ; ils peuvent connoître

» ce que nous leur demandons ; ils le con-
» noissent dans l'essence divine, ou par
» des révélations telles que celles dont
» Dieu favorisoit les Patriarches.

» Vous avez tort de blâmer l'usage que
» nous faisons du signe de la Croix, (ajou-
» toit-il ; cet usage est presqu'aussi ancien
» que le Christianisme. Du temps de Tertul-
» lien, les Chrétiens se munissoient de ce
» signe sacré, bien plus fréquemment que
» les Catholiques de nos jours. Il est très-
» propre à nous rappeller les augustes Mys-
» teres de la Trinité & de la Rédemption
» que nous nous proposons par-là d'honorer.

» La priere des morts que vous condam-
» nez, n'a-t-elle pas été la pratique de
» tous les siecles ? N'est-elle pas conforme
» à la doctrine des Peres ? On sait que
» Ste. Monique se recommanda aux prieres
» de Saint-Augustin son fils, lorsqu'il of-
» friroit le sacrifice. Du temps même des
» Macchabées, ne regardoit-on pas cette
» priere comme salutaire aux morts ? Quant
» aux reliques des Saints, pour lesquelles
» vous ne montrez que du mépris, il est
» bien étonnant que des Protestans ins-
» truits donnent la préférence aux blas-
» phèmes de Vigilance sur les réponses de
» Saint Jérôme, qui sont si solides : mais
» remarquez en quel temps Vigilance fut
» condamné par toute l'Eglise ; ce fut au
» cinquieme siecle, temps où l'Eglise, selon
» les Protestans, n'avoit pas encore besoin
» de réforme. «

Telles furent les réponses que M. Alegre

donna aux objections de ſon frere. Comme il déſiroit déja d'être Miniſtre de la vérité dans l'Egliſe Catholique, quoiqu'il ne fût encore que Néophite, il n'oublia pas de traiter plus au long la queſtion de la voie que Dieu a établie pour inſtruire les hommes; & du Juge des controverſes; queſtion d'une ſouveraine importance, puiſqu'elle ſeule décide toutes les autres. M. Alegre l'avoit étudiée à fond : il démontroit à ſon frere que le Juge des différends ſur la Foi ne pouvoit être l'Ecriture-Sainte; que l'Ecriture-Sainte avoit beſoin d'être expliquée, qu'elle ne pouvoit pas l'être par l'interprétation particuliere de chaque fidele, qu'il falloit néceſſairement un interprête infaillible, & que cet interprête étoit inconteſtablement le Corps des premiers Paſteurs, ſucceſſeurs des Apôtres.

« Dieu veut (diſoit-il) que chacun parvienne à la connoiſſance de la vérité; » chacun peut donc y parvenir; or, pour » y parvenir, il faut que Dieu ait donné » un moyen qui ſoit à la portée de tous. » Ce moyen, ſelon les Proteſtans, eſt » l'examen que fera chaque particulier des » paroles de l'Ecriture; mais cette voie » n'eſt-elle pas impoſſible? La plupart des » hommes ne ſont-ils pas incapables par eux- » mêmes de connoître la canonicité des » Livres Divins, leur intégrité, l'authenticité des Verſions, le ſens de tant de » différens textes? D'ailleurs cette voie » n'ouvre-t-elle pas la porte à toutes les » erreurs? n'eſt-elle pas pour tous les hé-

» rétiques un retranchement où l'on ne
» pourra les forcer ? ne perpétue-t-elle pas
» les disputes ? La raison seule enseigne
» donc que la sagesse de Dieu a dû insti-
» tuer un autre moyen de les terminer ;
» quel est-il ? l'autorité de l'Eglise ; point
» d'autre voie de découvrir la vérité ; elle
» est facile ; elle est à la portée de tous
» sans nulle exception ; elle est conforme
» à l'ordre de la Providence, & aux pen-
» chans qu'ont les hommes de se laisser
» conduire en matiere de Religion ; elle
» est très-propre à terminer toutes les con-
» troverses, témoin l'expérience de tous
» les siecles. Combien s'est-il élevé d'héré-
» sies & d'erreurs depuis le temps des Apô-
» tres ! toutes ont été condamnées, assou-
» pies par l'autorité des premiers Pasteurs,
» comme on le voit par l'histoire des Con-
» ciles. En écoutant le Corps des Pas-
» teurs, on ne risque rien. J. C. a pro-
» mis à ses Apôtres, & en leur personne
» à leurs successeurs, d'être avec eux jus-
» qu'à la consommation des siecles lors-
» qu'ils enseigneroient. J. C. qui est la
» vérité même, assure que les portes de
» l'Enfer, c'est-à-dire l'erreur, ne prévau-
» dront jamais contre l'Eglise. Il nous dé-
» clare que quiconque ne se soumettra pas
» au jugement de l'Eglise, sera traité com-
» me un Payen & un Publicain. S. Paul
» dit que l'Eglise est la base & la colonne
» de la vérité ; que J. C. lui a donné des
» Pasteurs pour fixer par leurs enseigne-
» mens ce qu'on doit croire, & empêcher

» les Fideles de se laisser emporter à tout
» vent de Doctrine. »

Tels sont les principes qui ont déterminé M. Alegre à entrer dans le sein de l'Eglise Catholique. Le Clergé de France, instruit de sa démarche, sur l'éxposé de M. l'Evêque de Nimes, Membre de l'Assemblée tenue en 1788, a bien voulu, en lui fournissant des secours temporels, lui témoigner son zele à seconder l'exécution généreuse du dessein qu'il a formé de tout quitter pour servir l'Eglise, si on le jugeoit appellé au Sacerdoce. Il lui a assigné la somme de 1200 livres pour deux années, se réservant de délibérer en 1790 sur ce qu'il y auroit à déterminer pour l'avenir.

On a eu la précaution de lui laisser ignorer cette grace jusqu'après son abjuration; mais quand il en auroit été instruit, elle n'auroit influé en rien sur son changement, comme elle n'entrera pour rien dans le choix de son état. Il désire bien, à la vérité, pouvoir consacrer ses talens & ses forces au service de l'Eglise, soit pour lui témoigner sa reconnoissance, soit pour réparer le mal qu'il a fait, tant qu'il a été un de ses enfans rebelles; mais ses vues sont trop pures, & l'idée qu'il se forme du Sacerdoce est trop grande, pour ne se pas laisser conduire uniquement à l'esprit de Dieu, en suivant avec la plus parfaite docilité les avis de son Directeur.

Lorsque M. Alegre vint au Séminaire, on appréhendoit qu'il ne pût en soutenir les exercices; & cette crainte étoit fondée.

Son tempérament, naturellement délicat, ſe trouvoit affoibli par une trop grande application à l'étude, par une vie fort ſédentaire, & par les vives inquiétudes qu'il éprouvoit depuis long-temps, ne pouvant penſer, ſans des grandes agitations & ſans ſe faire des violences continuelles, aux pénibles ſacrifices qu'il auroit à faire en changeant de Religion. Ce qui augmentoit cette crainte, étoit une ſenſibilité dans les organes qui le faiſoit ſouffrir en mille occaſions différentes, jointe à la difficulté qu'il croyoit trouver à ſe lier avec les jeunes gens, & à ſe prêter aux amuſemens qui leur ſont néceſſaires. Quoiqu'il n'eût que vingt-quatre ans, il lui ſembloit qu'il ne pourroit ſe trouver à ſon aiſe qu'avec des perſonnes d'un ſens bien raſſis, & dans la compagnie deſquelles il pût profiter. Il prioit Dieu avec ardeur de venir à ſon ſecours, en lui faiſant goûter le ſéjour d'une Maiſon où il devoit trouver toutes les lumieres qu'il cherchoit, & avoir ſous les yeux toutes ſortes de bons exemples.

Le Seigneur l'exauça. Dès que l'année claſſique eut commencé, on le vit tout différent de ce qu'il étoit auparavant, & perſonne aujourd'hui ne ſe plaît davantage au Séminaire. Il ſuit tous les exercices ſans qu'il lui en coûte. Sa vertu ſait lui faire ſurmonter admirablement la répugnance qu'il y a éprouvée durant les premiers jours. Il a renoncé à tout ménagement, ſe conformant pour l'heure du lever, pour la qualité des alimens, pour le genre des ré-

créations, à tout le reste de la Communauté. Il se fait un plaisir comme un devoir d'être toujours avec ses condisciples. Jamais son esprit n'a paru plus libre, & il se regarde comme un homme dégagé des plus lourdes entraves. Tout le monde admire la douceur de son caractere, & la gaieté dont il sait assaisonner ses entretiens. Il aime à converser sur-tout avec ceux de ses Confreres du Séminaire en qui il trouve le plus de piété & de droiture d'esprit; honnête, prévenant, & plein de complaisance pour tous, il n'en est pas un seul dont il n'ait su gagner le cœur, & dont il ne soit aussi respecté qu'il en est aimé. Le goût qu'il a pris à son nouveau genre de vie, l'étonne lui-même : c'est pour lui un sujet continuel de reconnoissance envers Dieu; un changement si sensible & si inespéré, ne pouvant être qu'un don particulier du Maitre des cœurs.

Plein de respect & d'estime pour ses Supérieurs, qu'il considere comme lui tenant la place de Dieu, il n'est pas possible de leur montrer ni plus de docilité ni plus de confiance.

Il étudie la Théologie avec autant de goût que d'émulation, & ses progrès répondent à l'excellence de son esprit. Notre maniere de l'enseigner lui paroît beaucoup plus méthodique & plus claire que celle qui se pratique à Lausanne. Elle mene plus facilement, dit-il, & plus surement à la conviction. Loin de nous reprocher, comme font avec si peu de justice les Protestans,

de négliger l'étude de l'Ecriture-Sainte, il avoue que ſouvent on en apprend ici plus dans un jour, qu'on n'en fait au bout d'un mois dans l'Ecole où il a étudié.

D'après ce qu'il a entendu ſur le Réglement du Séminaire, il en regarde tous les points comme l'expreſſion de la volonté de Dieu ; auſſi l'obſerve-t-il avec la plus grande exactitude, & en particulier comme en public.

La piété de M. Alegre eſt tendre & affectueuſe, mais ſolide. Ses délices ſont d'aſſiſter au ſaint Sacrifice de la Meſſe. C'eſt alors ſur-tout qu'on le voit tout rempli de la plus vive foi, & de la plus profonde Religion. Jamais il ne l'entend ſans gémir amérement ſur le malheur qu'il a eu de méconnoitre ſi long-temps ce grand myſtere de l'amour de Jeſus pour les hommes. Tous les huit jours il recourt au Sacrement de Pénitence ; & qu'il y trouve de conſolations, ainſi que dans la ſainte Communion qu'il reçoit auſſi toutes les ſemaines !

Chaque jour il remercie le Seigneur de lui avoir fait connoitre la vérité, & le bénit de lui avoir donné la force de rompre les chaînes qui l'attachoient à ſa Secte.

Il déſiroit ardemment d'être fortifié par la Confirmation. M. l'Archevêque d'Avignon, qui l'honore de ſes bontés, vient de la lui conférer. Il n'a pas reçu en vain cette nouvelle grace : tous les jours on le voit croître en ferveur ; & comme il s'attend à bien des combats de la part de ſes ennemis viſibles & inviſibles, il demande ſans ceſſe

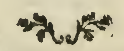
à Dieu la grace de leur réſiſter en vrai Soldat de J. C.

Il recommande ſouvent aux prieres des ames à qui la piété donne du pouvoir auprès de Dieu, tous les Proteſtans, mais ſur-tout ſa tendre mere & ſes freres. Uniſſons-nous à lui pour obtenir du Seigneur leur converſion.

Demandons pour lui-même le don de la perſévérance, avec celui d'éclairer dans ſon temps ceux à qui il tâchera d'aller préſenter le flambeau de la Foi, pour leur procurer le bonheur dont il jouit maintenant, en les ramenant au ſein de l'Egliſe toujours impatiente de recevoir entre ſes bras ceux qui l'ont abandonnée. *Aperiat Dominus oculos eorum, ut convertantur à tenebris ad lucem, & de poteſtate Satanæ ad Deum, ut accipiant remiſſionem peccatorum, & ſortem inter Sanctos per fidem.* (1)

---

(1) Act. 26. 18.



LETTRE DE M. ALEGRE, *ADJOINT DU MINISTRE* DE MONTARAN, *AU MÊME.*

MONSIEUR,

Il eſt bien temps que je vous témoigne ma reconnoiſſance, & que je réponde à votre excellente Lettre qui m'a ſinguliérement édifié. Le zele charitable qui l'a dictée, ce zele pour le ſalut des ames, que l'on ne trouve que chez les Catholiques, feroit ſeul capable de me faire aimer la Religion qui l'inſpire. Mais je vois qu'elle ne s'en tient pas là, & qu'elle produit les changemens les plus étonnans. Il m'eſt impoſſible de vous rendre l'impreſſion qu'a fait ſur moi ce que vous nous dites de Monſieur Thayer : que ſa conviction doit être forte! que ſa foi eſt vive, agiſſante, infatigable! Je ne doute pas

qu'il ne ſoit appellé à de grandes choſes. Sa converſion eſt trop merveilleuſe, & les graces qu'il reçoit ſont trop abondantes, pour que Dieu n'ait en vue que ſon ſalut : nouveau Saül, il verra ſes miſſions couronnées du plus grand ſuccès. Les converſions qu'il a déja opérées ſont des garants de celles qu'il opérera dans ſa patrie avec le ſecours du Tout-Puiſſant.

Je dois faire ici cet aveu, que c'eſt l'hiſtoire de ſa converſion qui a accéléré la mienne. Je doutois depuis long-temps de la verité de la Religion Proteſtante ; je voyois les defauts du ſyſtême de Calvin. Depuis quelques mois, ſur-tout, je n'étois plus Proteſtant ; mais je n'étois pas encore Catholique. Le doute, en matiere de Religion, eſt un état affreux pour une ame honnête & ſenſible à qui la Religion eſt un beſoin. Je cherchois à me tirer de cet état d'incertitude ; mais j'avois beſoin d'être encouragé par l'exemple d'un homme dont la probité ne me fût pas ſuſpecte, & dont l'autorité fût capable de m'entraîner ; je trouvois tout cela dans M. Thayer. Après quelques jours de réflexions & de prieres, je me rendis au Séminaire de Saint-Charles, où je ſuis depuis plus d'un mois occupé à méditer les grandes preuves de la Religion Catholique, & à bénir Dieu de la grace ineſtimable qu'il m'a faite. J'ai choiſi le jour de la Fête de Saint Pierre, pour reconnoître dans ce grand Saint le Chef de l'Egliſe, & faire abjuration de toutes mes erreurs paſſées.

Dès

Dès que j'aurai le bonheur d'être Membre de l'Eglife Catholique, croyez, Monfieur, que je ne manquerai pas d'adreffer pour vous au Seigneur les prieres les plus ferventes; c'eft un bien jufte retour de ma part. Que cette communion de prieres me ravit! Comme je ferai alors un peu plus libre, je prendrai la liberté de vous adreffer une Lettre plus détaillée pour M. Thayer: fi je pouvois en recevoir une de lui avant mon abjuration, je me croirois trop heureux: tâchez, Monfieur, de l'obtenir, je vous en prie: daignez auffi continuer vos bonnes prieres en ma faveur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Avignon, ce 15 Juin 1788.

AUTRE LETTRE *du même, à M. Thayer.*

MONSIEUR,

Vous avez eu tant de part à ma converfion, que la reconnoiffance m'engage à vous en apprendre en détail les circonftances. Je viens donc, pour m'acquitter de ce que je vous dois, vous inviter à bénir le Seigneur de l'heureux changement qu'il a opéré dans mon cœur. Souffrez que je me félicite du bonheur que j'ai de vous témoigner l'affection & le refpect que j'ai pour

vous ; ſentimens que m'ont inſpirés l'hiſtoire de votre converſion & les détails édifians qu'une main charitable m'a communiqués ſur votre compte. Pour vous, Monſieur, qu'anime un zele ſi ardent pour la gloire de Dieu, avec quel plaiſir n'apprendrez-vous pas que, tandis que vous recevez tant d'abjurations, la Relation de votre converſion eſt lue avec fruit en Province !

Je ſuis fils de Miniſtre, & j'ai été Propoſant moi-même. Mon pere, mort depuis long-temps, me laiſſa fort jeune, avec deux freres dont je ſuis l'aîné, ſous la conduite de notre mere, femme reſpectable, dont l'unique occupation fut dès-lors de veiller à notre éducation, & de nous donner de bonnes mœurs : elle vint s'établir avec nous à Nîmes, nous fit entrer au College de Meſſieurs les Doctrinaires. A peine j'eus fini mes premieres études, que cette bonne mere conſentant à s'expatrier, nous accompagna à Lauſanne, où j'ai paſſé ſix années ſous ſes yeux. Je dois donc rendre graces à Dieu d'avoir été élevé par une auſſi bonne inſtitutrice, dont la conduite édifiante & les bonnes leçons ont fait germer dans mon cœur la vertu & la piété, m'ont peu-à-peu corrigé de mes défauts, & ont ainſi préparé de loin ma converſion. La tendreſſe de ma digne mere étoit trop vigilante pour que je puſſe tomber dans le libertinage des autres jeunes gens. Mais le démon, qui a plus d'un moyen pour nous perdre, m'inſpira de lire, lorſque

j'étois en Philoſophie, les ouvrages de quelques Incrédules modernes : Auteurs dangereux, qui ſe cachent ſous le maſque de la probité & de la Religion même, pour ſaper plus ſûrement les fondemens de la Foi : mépriſables Auteurs, qu'il ſuffit de connoître, pour être à l'épreuve de leur fauſſe philoſophie & leur ſéduiſante éloquence : c'étoit à-peu-près ce que des gens de bien me diſoient contre ces Auteurs. Hélas! je prenois leur défenſe. Dieu ſait le regret que j'en ai! Cependant leurs mauvais principes diminuerent inſenſiblement mes ſentimens de Religion, & réduiſirent mon Chriſtianiſme à bien peu de choſe. Je trouvai alors fort commodes les principes des Proteſtans, ſelon leſquels chacun eſt juge de ſa foi. Je me fis un ſyſtême de Religion d'où les Myſteres furent bannis. Vainement m'auroit-on oppoſé l'autorité de l'Ecriture & des textes formels : j'en aurois aiſément éludé la force en leur donnant un tour favorable à mes principes, à l'exemple, je ne dis pas des Sociniens, mais d'un grand nombre de Proteſtans qui rejettent l'éternité des peines, le Myſtere de la Trinité, l'exiſtence des démons, &c. quoique ces dogmes ſoient aſſez clairement énoncés dans les Livres Saints. En général on peut dire que les Proteſtans s'abuſent par ce reſpect qu'ils prétendent avoir pour l'Ecriture qui n'eſt, dans le vrai, pour eux, qu'un fantôme de Juge auquel ils font dire tout ce qu'ils veulent, & dans les déciſions duquel ils ne voyent que ce qu'ils croyent.

Je perfiftai pendant plus d'un an dans cette efpece d'incrédulité affez générale parmi les Proteftans. Il eft vrai qu'elle n'étoit pas abfolument décidée chez moi. Je doutois, je craignois de me tromper : je demandois fouvent à Dieu qu'il me fit connoître la vérité. Il eut pitié de mon état; une longue maladie qui fufpendit mes études, me donna le temps de m'occuper de la Religion : j'étois bien loin encore d'en croire les Myfteres : Dieu changea mon cœur d'une maniere extraordinaire. Un foir, après avoir eu avec une perfonne, qu'il feroit inutile de nommer, une longue converfation fur le Socinianifme, j'allai me coucher : le lendemain, je trouvai ma façon de penfer toute différente; je ne me reffentis plus de répugnance à croire les dogmes que j'avois rejettés jufqu'alors.

Dieu ne laiffe rien d'imparfait; ce qu'il a commencé, il l'acheve. C'eft ce qu'il a fait à mon égard : en ceffant d'être Socinien, je commençai à douter de la vérité du Calvinifme : le titre de Calvinifte me choquoit : car outre qu'il atteftoit la nouveauté de notre créance, je ne voulois pas me dire le difciple d'un homme. D'ailleurs, difois-je en moi-même, je ne vois pas pourquoi l'on ne pourroit pas mettre Luther, Calvin & leurs Sectateurs au nombre des hérétiques : comme eux, Luther, le Chef des Réformés, a foutenu des opinions oppofées aux opinions reçues; comme eux, il a fait un choix entre les dogmes reçus, a retenu ceux qui lui ont

plû, & a rejetté les autres : comme eux, il s'est séparé de l'Eglise dans laquelle il avoit été élevé, sans se joindre à une autre : comme eux, il a été anathématisé par l'Eglise assemblée : comme eux, il a protesté contre le Concile qui l'a condamné. La lecture des ouvrages de Nicole contre les Protestans, me fit faire de nouvelles réflexions. Dès-lors il ne me fut plus possible de douter qu'ils ne fussent coupables de schisme. Pour se laver de ce reproche, les Protestans disent qu'à la vérité ils se sont séparés de l'Eglise Romaine, mais que l'Eglise Romaine n'est point la vraie Eglise. On leur demande où étoit donc la vraie Eglise avant Luther & Calvin? Ils sont forcés de dire qu'elle étoit invisible. On le presse par cet argument auquel il est difficile de répondre: La vraie Eglise doit toujours subsister, suivant les promesses de son Fondateur : elle ne peut subsister sans une profession publique de foi, puisque c'est le devoir des fideles de confesser Jesus-Christ devant les hommes : donc la vraie Eglise doit toujours être visible.

Au reste, Nicole n'étoit pas le seul qui me rendoit la réforme suspecte. Les écrits polémiques des Protestans, ceux en particulier de Jurieu, produisoient sur moi cet effet. Vous connoissez, Monsieur, le fanatisme de ce Ministre, & ses inconséquences qui sautent aux yeux; mais pour ne parler que du plus fameux de ses ouvrages, quelle idée pouvois-je avoir d'un système qui ne fait entrer la société des Protestans

dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, qu'en ouvrant la porte de cette Sainte Egliſe aux Sectes les plus oppoſées par leur créance & leur confeſſion de foi ?

Cependant on me fit faire les études relatives au Miniſtere. Pendant le peu de temps que je conſacrai à cet objet, j'aurois pu perdre de vue mes difficultés & mes doutes, ſi je n'avois eu occaſion de remarquer la cohérence qui ſe trouve dans les principes de la Religion Catholique : je la fis obſerver à un de mes amis. Ne ſeroit-ce pas-là, lui dis-je, une preuve de la vérité & de la divinité de cette Religion ? Non, me répondit-il ; mais plutôt de ſon ancienneté. Cette réponſe, dans le ſens que je la pris, n'étoit pas capable de diminuer le reſpect que j'avois pour l'Egliſe Romaine. Je puis dire qu'alors même j'étois Catholique, puiſque ſi une maladie dangereuſe m'eût fait voir la mort de près, je n'aurois pas héſité à demander un Prêtre, & j'aurois volontiers paſſé par-deſſus quelques difficultés qu'il me reſtoit encore à réſoudre. Ce fut dans ces diſpoſitions que je quittai Lauſanne pour retourner en France, charmé de venir dans un pays où la Religion Catholique étoit établie, & où je pouvois promptement trouver des ſecours ſpirituels, ſi la mort venoit à me ſurprendre. Cependant, pour ne pas faire une démarche imprudente, je me remis, ſur de nouveaux frais, à chercher la vérité. Je lus d'abord une partie de l'Hiſtoire des Variations des Proteſtans, par M. Boſſuet ; ouvrage ſi

propre à me faire sentir la justesse d'une réflexion que l'Auteur met à la tête de sa Préface : » Si les Protestans, dit-il, sa» voient à fond comment s'est formée leur » Religion, avec combien de variations & » avec quelle inconstance leurs professions » de foi ont été dressées ; comment ils se » sont séparés premiérement de nous, & » puis entr'eux.... Cette réforme dont ils » se vantent, ne les contenteroit gueres ; » & pour dire franchement ce que j'en » pense, elle ne leur inspireroit que du mé» pris «. Et quel autre sentiment en effet peut-on avoir pour la réforme, quand on lit dans l'Histoire les emportemens de son Auteur, ces propos indécens dans lesquels il fait intervenir, tantôt d'une maniere ridicule le nom du diable, tantôt d'une maniere impie le nom adorable du Sauveur. D'ailleurs les changemens successifs qu'a subi la doctrine des Protestans, & les divisions continuelles qu'il y a eu entr'eux depuis leur schisme, devroient, ce me semble, leur prouver invinciblement, d'un côté, que la vérité n'est pas chez eux, puisque la vérité est une, & de l'autre, la nécessité d'un Tribunal infaillible, qui termine les disputes & entretienne l'unité, la paix & la charité.

Quelques progrès que j'eusse déja faits dans la recherche de la vérité, je ne me déclarai point alors pour elle, parce qu'il me restoit encore plusieurs doutes à éclaircir ; ainsi après avoir été pendant un an Proposant à Saint-Laurent dans le Diocese

de Nîmes, je fus placé, sous le même titre, à Montaran près d'Uzès. Ce fut la Providence elle-même qui me conduisit dans cette Paroisse, dont le respectable Vicaire devoit, par sa conduite édifiante & ses bonnes prieres, avancer l'ouvrage de ma conversion. Il n'étoit pas possible que je ne fusse pas touché de la régularité de ce saint Prêtre, de son désintéressement, de son amour pour les pauvres, & que je n'aimasse toujours davantage une Religion qui lui inspiroit tant de zele & de ferveur. J'eus avec lui, sous certains prétextes, une longue conversation, dans laquelle distinguant soigneusement les articles de foi, des opinions, il m'exposa avec clarté la doctrine de l'Eglise Catholique, & me présenta plusieurs motifs de crédibilité en sa faveur. Les difficultés que je ne pus lui proposer alors, & la solution de ces difficultés, furent le sujet d'une correspondance par lettres, que nous eûmes quelque temps après notre entrevue. Le culte des Saints étoit ce qui me faisoit le plus de peine, parce que je le croyois contraire à l'Ecriture, qui ne nous défend pourtant nulle part d'honorer les Serviteurs de Dieu, & d'avoir recours à leurs prieres. L'invocation de la Sainte Vierge, en particulier, me paroissoit condamnée par la réponse de Jesus à Marie, qui lui demandoit un miracle aux noces de Cana : *Femme, qu'y a-t-il entre vous & moi?* Tandis que j'aurois dû observer que, quelque dure que paroisse la réponse du Sauveur à sa Mere, il ne laisse

pas d'accueillir ſa demande & de l'exaucer, puiſqu'il accorde à ſon interceſſion un miracle d'autant plus grand, qu'il dérangeoit en quelque ſorte l'ordre de la Providence, le temps de manifeſter ſa gloire n'étant pas encore venu.

Pour la préſence de Notre-Seigneur dans l'Euchariſtie, j'étois aſſez diſpoſé à la croire, quand je liſois ſans préjugés l'inſtitution de cet auguſte Sacrement. J'ai vu depuis les preuves multipliées de ce dogme; mais dès-lors même les propres principes des Calviniſtes me le faiſoient regarder comme très-compatible avec le Salut, puiſqu'ils offrent leur Communion avec les Luthériens qui le croyent, & dans la doctrine deſquels ils conviennent unanimement qu'il n'y a point de venin. La préſence réelle une fois admiſe, la maniere dont les Catholiques l'entendent, & les conſéquences qu'ils en tirent, ne devoient rien avoir de rebutant pour moi, & devoient au contraire me paroître très-juſtes & très-naturelles. Mais les préjugés de mon enfance me revenoient toujours dans l'eſprit, & réſiſtoient à tous les moyens d'inſtructions que j'employois. Perſuadé que Dieu ſeul pouvoit me faire connoître la vérité, j'eus recours à la priere; je ne l'avois jamais négligée; j'en fis alors un uſage particulier. Je ne ceſſai de demander au Pere des lumieres qu'il éclairât mon eſprit.

Combien de fois, lui ai-je dit avec la plus grande ferveur: mon Dieu! ouvrez les yeux de mon entendement, afin que je

voye les merveilles de votre Loi, afin que je ſache dans quelle Religion je dois vivre & mourir. Pour ne mettre nul obſtacle aux graces de Dieu, dont j'avois un ſi preſſant beſoin, je tâchai de me corriger des plus petits défauts : je m'impoſai même des privations & des pénitences. Dieu fut touché de mes vœux & de mes bonnes diſpoſitions. Deux ſemaines avant la fin de l'année que je devois paſſer à Montaran, lorſque j'étois indécis ſur ce que je devois faire, ou, pour mieux dire, comme j'étois bien déterminé à prendre encore une année pour me décider, le ſaint Vicaire dont j'ai parlé, me fit paſſer la relation de la converſion d'un Miniſtre Proteſtant, opérée à Rome à l'occaſion des miracles du pieux Labre. Quelle impreſſion fit ſur moi la lecture de ce petit ouvrage! Je ne pouvois révoquer en doute la réalité des miracles, que M. Thayer avoit examinée avec toute l'incrédulité d'un Proteſtant. Il étoit entré dans la plus grande diſcuſſion des points controverſés; il ne s'étoit rendu qu'à l'évidence. Des miracles auſſi bien appuyés, un exemple auſſi frappant que le vôtre, voilà, Monſieur, ce qui acheva de me convertir. Je lus avec tranſport la priere qui ſe trouve dans votre Relation, & je l'adreſſai pluſieurs fois à Dieu avec le plus vif déſir d'être exaucé. Je m'occupai enſuite des moyens de me rendre à Avignon. Après avoir fait à Dieu le ſacrifice pénible de ma famille & de mon état, & pris quelques arrangemens néceſſaires, je vins me

jetter entre les bras de Monſieur le Supérieur du Séminaire de Saint-Charles, qui m'accueillit avec tous les témoignages d'amitié & de charité que l'on peut attendre d'un vrai Miniſtre de Jeſus-Chriſt. Mon premier ſoin fut de propoſer, ſoit à Monſieur le Supérieur, ſoit à Meſſieurs les Directeurs ſes dignes confreres, toutes les difficultés que j'avois eues, & celles qui me reſtoient encore; les réponſes qu'on me fit ne me laiſſerent rien à déſirer. Je méditai enſuite avec ſoin les preuves de la vérité de la Religion Catholique, & une forte conviction prit la place des doutes. Je ne ſoupirai plus qu'après le moment de mon abjuration, que je fis le jour de la Fête de Saint-Pierre mon patron. Que de graces n'ai-je pas reçues de Dieu depuis ce jour! Il a daigné me recevoir quelquefois à ſa table. A l'anxiété, à l'incertitude qui me déſoloient, il a fait ſuccéder dans mon cœur la tranquillité & la paix; & la crainte de la mort & des jugemens de Dieu a fait place à la confiance & à la joie. Maintenant je ne déſire rien par rapport à moi, ſi ce n'eſt que Dieu joigne à tant de graces qu'il m'a faites, celle d'une reconnoiſſance proportionnée à la grandeur de ſes bienfaits. *Quia miſericordia tua magna eſt ſuper me : & eruiſti animam meam ex inferno inferiori.*

Voilà, Monſieur, en peu de mots, l'Hiſtoire de ma converſion. Je déſire qu'elle puiſſe vous édifier. Qu'il me ſoit permis, après vous avoir renouvellé mes proteſtations d'eſtime & d'attachement, de vous

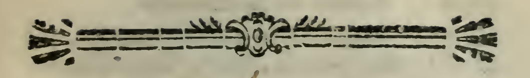
demander une grace. C'eſt que vous vous ſouveniez de moi dans vos prieres, & que l'abondante moiſſon que Dieu vous prépare dans un pays éloigné, ne vous faſſe pas oublier une ame dont la converſion eſt pour ainſi dire votre ouvrage. Si vous daignez m'écrire quelques mots d'édification, & m'apprendre les nouvelles merveilles que Dieu a opérées par votre moyen, croyez que je ſentirai le prix de cette faveur. Je me ferai un devoir à l'avenir, ſi vous le voulez bien, de vous apprendre tout ce qui pourra m'arriver d'intéreſſant, ſur tout ſi je prends l'état Eccléſiaſtique, & ſi j'ai ce nouveau trait de reſſemblance avec une perſonne que je voudrois pouvoir imiter en tout.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Avignon, ce 20 Juillet 1788.



RELATION
DE
LA CONVERSION
DE
MADEMOISELLE PITT.



RELATION

DE

LA CONVERSION

DE

MADEMOISELLE PITT.

La Converſion de Mademoiſelle Pitt, & ſon entrée en Religion, ne ſont plus des événemens nouveaux; mais les détails n'en ſont point aſſez connus; & tous les jours on les rend différemment. C'eſt le ſort des faits qui paſſent de bouche en bouche, & qui ne ſont point garantis par des témoignages hors de tout ſoupçon.

Pour ne pas laiſſer plus long-temps cette œuvre de la grace livrée à toutes les incertitudes, ou même à l'infidélité des narrations de vive voix, & auſſi pour la répandre de plus en plus au profit des ames qui cherchent à s'édifier, on a cru ne pouvoir mieux faire que de recourir aux ſources les moins ſuſpectes d'invention ou d'embelliſſement; & d'après le recueil le plus

exact, de mettre à l'impreſſion tout ce qu'il offre de plus propre, ſoit à faire admirer le doigt de Dieu dans la Converſion d'une ame égarée, ſoit à ſatisfaire la piété des vrais enfans de l'Égliſe, ſoit enfin à toucher & attirer ceux qui l'ont abandonnée pour ſe perdre dans les voies de l'erreur; car on ne peut lire attentivement l'Hiſtoire de Mademoiſelle Pitt, ſans y reçonnoître des traits bien marqués d'une Providence toute particuliere; traits capables de faire ſur un eſprit aveuglé les plus heureuſes impreſſions. Souvent Dieu ſe ſert, pour éclairer ceux qui ont perdu la foi, des livres compoſés par les Savans; mais combien qui ſont plus frappés par les exemples que par les meilleurs ouvrages de controverſe!

Comme c'eſt par un ſonge qu'il a plû à Dieu d'attirer à lui Mademoiſelle Pitt, & qu'au ſeul mot *de ſonge*, les eſprits trop précipités ou trop prévenus rejettent tout ce qu'il y a de plus certain, il a paru expédient de placer à la tête de cet écrit, quelques réflexions en forme de diſſertation ſur les ſonges & les viſions qui ont des choſes de Dieu pour objet.

1. *N'arrêtez point votre eſprit aux viſions*, dit l'Eſprit-Saint, *à moins qu'elles ne ſoient venues du Très-Haut lui-même; car les ſonges ont jetté pluſieurs dans l'égarement, & ils ſont tombés, pour y avoir mis leur confiance* (1). Il

---

(1) *Niſi ab Altiſſimo fuerit emiſſa viſitatio, ne dederis cor tuum; multos enim in illis errare*

y a donc des ſonges & des apparitions qui ont Dieu pour auteur. Mais comme il y en a beaucoup plus qui viennent ou de quelques cauſes naturelles, ou de l'Eſprit de menſonge, il eſt néceſſaire d'avoir des principes & des regles pour faire le diſcernement des uns & des autres. *Gardez-vous bien*, dit S. Jean (1), *de croire à tout eſprit; mais ſachez éprouver, ſi les eſprits ſont de Dieu.*

2. Pour éviter cependant la crédulité fanatique des illuminés & des enthouſiaſtes, comme la ſtupide ſimplicité des ignorans, il ne faut pas tomber dans un autre écueil tout oppoſé, qui ſeroit de ne rien croire en faits de viſions, de ſonges & d'apparitions. La Religion n'a pas beſoin des menſonges & des inventions de l'eſprit humain pour conſerver l'empire qu'elle a ſur les cœurs droits. Elle dédaigne, ou plutôt elle réprouve tout ce que la vérité déſavoue, quelqu'apparence de bien & de ſainteté qu'il préſente; mais elle eſt jalouſe de conſerver la poſſeſſion des promeſſes qui lui ont été faites par ſon divin Inſtituteur. N'a t-il pas annoncé par ſes Prophetes, que *dans les derniers temps*, c'eſt-à-dire, dans l'âge du Chriſtianiſme, *il répandroit ſon eſprit ſur toute chair; que les fils & les filles de ceux à qui il adreſſoit la parole prophétiſeroient; que les jeunes gens auroient des viſions, & les*

---

fecerunt ſomnia, & exciderunt ſperantes in illis. Eccli. 34. V. 6 & 7.

(1) *Nolite omni ſpiritui credere; ſed probate ſpiritus, ſi ex Deo ſint.* I. Joan.

vieillards des songes mystérieux ? (1.) C'est ainsi que s'exprime Saint Pierre, d'après le Prophete Joël, dans la premiere prédication qu'il fit aux Juifs. L'Ecriture est pleine de traits de cette nature. Qui ne connoît pas, entre tous les autres, les songes d'Abimélech Roi de Gérare, de Jacob, de Joseph, de Laban, de Salomon, de Nabuchodonosor, de Mardochée, des Mages, de l'Epoux de Marie, de l'Epouse de Pilate, du Prince des Apôtres & du Docteur des Nations ? Rejetter indistinctement toute vision, c'est donc contredire ouvertement la parole de Dieu, & donner un démenti à la vérité même ; c'est blasphémer contre la foi.

3. Sans attaquer la foi, dira-t-on, ne peut-on pas révoquer en doute les songes & les visions qui n'ont pas, comme celles qu'on lit dans les Livres Saints, le sceau de l'autorité divine, & qui n'ont pour garans que de simples témoignages particuliers ? Non, à moins qu'on ne veuille donner dans un Pyrrhonisme qui tient de l'égarement d'esprit, & qui ne peut manquer de conduire aux plus grands écarts. Quel est l'homme sensé, par exemple, qui osera mettre au nombre des fables les visions en si grand nombre que rapporte M. Fleury

---

(1) *Et erit in novissimis diebus, (dicit Dominus,) effundam de spiritu meo super omnem carnem, & prophetabunt filii vestri & filiæ vestræ ; & juvenes vestri visiones videbunt, & seniores vestri somnia somniabunt.* Act. 2. 17.

dans son Histoire Ecclésiastique ? comme celles d'Hermas (1), de Ste. Perpétue(2), de S. Cyprien (3), de Vetin (4), de Bernold, (5) &c.

4. Qui ne sait pas aussi, dira-t-on encore, qu'il n'y a rien de plus sujet à l'illusion que les songes rapportés par les personnes dont les infirmités, le tempérament, l'imagination, & le Sexe sur-tout, doivent faire suspecter tout ce qui leur est arrivé d'extraordinaire & de merveilleux ? Mais il faudra donc ne faire nul cas, ou au moins se défier beaucoup des visions attribuées à Ste. Brigitte, à Ste. Catherine de Sienne, à Ste. Thérese, à Ste. Magdelaine de Pazzis, à Ste. Rose du Pérou, à la Bienheureuse Augele de Foligny, à la Bienheureuse Catherine de Ricci, &c. Cependant nous savons, dit Benoît XIV, qu'elles ont eu des visions surnaturelles & en grand nombre. *Scimus plures easque supernaturales visiones & apparitiones iis contigisse.* (6) Il ne s'agit donc, reprend le savant Pape, que d'examiner dans les visions & les apparitions attribuées aux servantes de Dieu, les caracteres qui leur sont propres ; examen à la vérité qui doit être plus sé-

---

(1) Tom. 1, n. 11.

(2) Tom. 2. n. 5.

(3) Ibid. n. 7.

(4) Tom. 10. n. 46.

(5) Tom. 11. n. 52.

(6) *De Serv. Dei Beatif. & Beatorum canonizatione*, Lib. 3. Cap. 51, n. 1.

vere encore & plus approfondi que pour celles qui sont attribuées à des hommes (1). Or, pour faire ce discernement, voici, d'après la doctrine de Gerson, dont il fait le plus bel éloge (2), la regle qu'il propose. *Avertissement intérieur, révélation, miracle, extase, contemplation, ravissement, & toute autre opération de ce genre qui est précédée, accompagnée & suivie de l'humilité, ne peut dès-lors être suspecte d'illusion. On peut avec assurance la regarder comme venue de Dieu, ou d'un bon Ange* (3).

5. Benoît XIV, après avoir rapporté ce texte, ajoute qu'il faut considérer trois choses dans les visions des femmes ; la personne à qui elles sont arrivées ; la maniere dont elles sont arrivées, & les effets qu'elles ont produits. *Car si la personne est vertueuse, si la vision qu'elle a eue ne présente rien qui éloigne de Dieu ; à plus forte raison, si dans cette vision tout tend à l'honneur de Dieu ; si après la vision & l'apparition on remarque dans cette personne les vertus chrétiennes, sur-tout l'humilité & l'obéissance ; si enfin, non-contente de persévérer dans les voies de la piété, on apperçoit en elle des progrès dans la*

(1) *Accuratior promoveatur indago, cum res est de visionibus & apparitionibus quæ feminis obtigerunt.* Ibid.

(2) *Aurea est doctrina Gersonis in Tract. de discernendis veris visionibus à falsis Sign.* 4. Ib.

(3) *Si humilitas præcedit, & comitetur & sequatur .... Signum habent quod à deo sunt, aut à bono Angelo ejus, nec falleris.* Ibid.

perfection ; il n'y a plus lieu de douter qu'il ne faille mettre ses visions ou ses apparitions au rang des opérations surnaturelles & divines. (1) Conclusion qu'il appuie de ce passage de S. Grégoire-le-Grand : *Tout esprit rempli de l'esprit de Dieu, se fait connoître par des signes de la plus grande évidence, c'est-à-dire, par les vertus qu'il pratique, & sur-tout par l'humilité ; témoignage certain que Dieu habite ou agit en lui.* (2)

6. Eclairé par des principes aussi lumineux, & guidé par des regles aussi sûres, quel est le critique judicieux qui osera prendre le songe de Mlle. Pitt pour le fruit d'une imagination exaltée, & n'y reconnoître pas des caracteres de vérité, sur-tout quand aux regles qu'on vient d'exposer l'on joint celle que l'Esprit-Saint lui-même a dictée au Livre du Deutéronome, & selon laquelle les songes prophétiques auxquels il ne faut point

---

(1) *Si enim persona cui contigerunt virtutibus prædita sit, nihil in visione aut apparitione sit quod à Deo avertat ; quin immo si omnia ad Dei cultum relata sint ; si post visiones aut apparitiones, humilitas, obedientia, cæteræque Christianæ virtutes non modò perseveraverint, sed ad sublimiorem gradum ascenderint in eâ personâ cui contigerunt visiones & apparitiones, de earum qualitate supernaturali & divinâ non erit ullo modo dubitandum.* Ibid. n. 3.

(2) *Mens quæ divino spiritu impletur, habet evidentissima signa sua, virtutes scilicet & humilitatem, quæ si utraque perfecta in unâ mente conveniunt, liquet quod de præsentiâ spiritus testimonium ferant,* S. Greg. Dialog. Lib. 1. Cap. 10.

ajouter foi, sont ceux qui ne se trouvent pas vérifiés par l'événement (1) ?

7. Si c'est porter trop loin la crédulité, que de regarder celui de Mlle. Pitt comme un songe envoyé de Dieu, à quoi pensoit donc M. Bossuet, lorsque faisant l'Eloge funebre d'Anne de Gonzague de Cleves, & rapportant plusieurs visions de cette Princesse, il n'hésitoit pas à les produire comme miraculeuses & venues du Ciel ? Les traits de ressemblance qui se trouvent entre ces deux illustres personnages, ont de quoi frapper & persuader tout esprit qui ne repousse pas la lumiere. » La Princesse, dit » l'Evêque de Meaux, confesse qu'elle avoit » tellement perdu les lumieres de la Foi, » que lorsqu'on parloit sérieusement des » Mysteres de la Religion, elle avoit peine » à retenir ces ris dédaigneux qu'excitent » les personnes simples, lorsqu'on leur » voit croire des choses impossibles; & pour- » suit-elle, *c'eût été pour moi le plus grand* » *de tous les miracles que de me faire croire ferme-* » *ment le Christianisme.* .... Dans un songe » admirable, de ceux que Dieu même fait » venir du Ciel, par le ministere des An- » ges, dont les images sont si nettes & si » démêlées, où l'on voit je ne sais quoi » de céleste, elle crut; c'est elle-même » qui le raconte; écoutez, & prenez garde » sur-tout de ne pas écouter avec mépris » l'ordre des avertissemens divins, & la

(1) Deut. Cap. 18. v. 22.

» conduite de la Grace ; elle crut, dis-je,
» *que marchant seule dans une forêt, elle y avoit rencontré un aveugle dans une petite loge ; elle s'approche pour lui demander, s'il étoit aveugle de naissance, ou s'il l'étoit devenu par quelque accident : il répondit qu'il étoit aveugle-né. Vous ne savez donc pas,* reprit-elle, *ce que c'est que la lumiere, qui est si belle & si agréable, & le Soleil qui a tant d'éclat & de beauté? Je n'ai, dit-il, jamais joui de ce bel objet, & je ne m'en puis former aucune idée. Je ne laisse pas de croire,* continua-t-il, *qu'il est d'une beauté ravissante : l'aveugle parut alors changer de voix & de visage ; & prenant un ton d'autorité, mon exemple, dit-il, vous doit apprendre, qu'il y a des choses très-excellentes & très-admirables qui échappent à notre vue, & qui n'en sont ni moins vraies ni moins désirables, quoiqu'on ne les puisse ni comprendre ni imaginer.....* Mais par une soudaine illumination, *elle se sentit si éclairée, c'est* elle-même qui continue à vous parler, *& tellement transportée de la joie d'avoir trouvé ce qu'elle cherchoit depuis si long-temps, qu'elle ne put s'empêcher d'embrasser l'aveugle, dont le discours lui découvroit une plus belle lumiere que celle dont il étoit privé : &*, dit-elle, *il se répandit dans mon cœur une joie si douce, & une foi si sensible, qu'il n'y a point de paroles capables de l'exprimer.* Vous attendez, Chrétien, quel sera le réveil d'un sommeil si doux & si merveilleux. Ecoutez & reconnoissez que ce songe est vraiment divin. *Elle s'éveilla là-dessus*, dit-

» elle, *& se trouva dans le même état où elle* » *s'étoit vue dans cet admirable songe*, *c'est-à-* » *dire*, *tellement changée*, *qu'elle avoit peine à* » *le croire*. Le miracle qu'elle attendoit, » est arrivé : elle croit, elle qui jugeoit » la foi impossible : Dieu la change par » une lumiere soudaine, & un songe qui » tient de l'extase. Tout suit en elle de la » même force. *Je me levai*, poursuit-elle, » *avec précipitation. Mes actions étoient mêlées* » *d'une joie & d'une activité extraordinaire*. Vous » le voyez; cette nouvelle vivacité qui » animoit ses actions, se ressent encore » dans ses paroles. *Tout ce que je lisois sur la* » *Religion me touchoit jusqu'à répandre des* » *larmes. Je me trouvai à la messe dans un* » *état bien différent de celui où j'avois accou-* » *tumé d'être*; (car c'étoit de tous les Mys- » teres celui qui lui paroissoit le plus in- » croyable.) *Mais alors*, dit-elle, *il me* » *sembloit sentir la présence réelle de notre Sei-* » *gneur*, *à-peu-près comme l'on sent les cho-* » *ses visibles*, *& dont l'on ne peut douter. Il* » *est bien croyable*, disoit-elle, *qu'un Dieu* » *qui aime infiniment*, *en donne des preuves* » *proportionnées à l'infinité de sa puissance; &* » *ce qui est propre à la toute-puissance d'un* » *Dieu*, *passe de bien loin la capacité de notre* » *raison. C'est*, ajoute-elle, *ce que je me dis* » *à moi-même*, *quand les Démons tâchent d'é-* » *tonner ma foi; & depuis qu'il a plû à Dieu* » *de me mettre dans le cœur*, remarquez ces » belles paroles, *que son amour est la cause* » *de tout ce que nous croyons*, *cette réponse me* » *persuade plus que tous les livres.*

Il ne reste donc plus maintenant, pour procéder avec sagesse, qu'à rendre un compte fidele du songe de Mlle. Pitt, des motifs & des circonstances de sa conversion à la Foi Catholique; enfin, de la maniere dont elle a vécu depuis son entrée au Noviciat, & dont elle vit depuis qu'elle a fait ses vœux; car ce n'est que d'après la comparaison de sa personne, de sa conduite, de la nature de son songe, & de tout ce qui l'a suivi, avec les regles établies par Benoît XIV, qu'il est permis de porter un jugement raisonnable.

Mlle. Pitt, parente du célebre Ministre d'Angleterre de ce nom, est née à Londres. Ayant perdu dès le bas âge son pere & sa mere, elle fut confiée à une grande-tante qui l'éleva dans les principes de la Religion Protestante dont elle faisoit profession. Elle lui parloit souvent de la vie Religieuse, (vie inconnue en Angleterre, depuis que la Religion Catholique en a été bannie,) & des personnes à qui elle l'avoit vu pratiquer. Quoique Protestante, elle avoit passé plusieurs années dans un Couvent qu'on croit être de la Flandre Autrichienne. Sans avoir été assez heureuse pour en rapporter le don de la Foi, elle en étoit revenue pleine d'estime & de vénération pour le genre de vie qu'on y menoit. Comme elle en parloit souvent avec complaisance à son Eleve, celle-ci, dès l'âge de quinze ans, conçut un grand désir de voir quelque Monastere de Religieuses pour le connoître

par elle-même. L'opion avantageuſe & diſtinguée que lui en avoit laiſſé ſa grande-tante, alloit juſqu'à déſirer qu'il lui fût poſſible d'embraſſer cet état ſans renoncer à la Religion de ſes Peres, car elle y étoit fort attachée. Mais il manquoit à l'Inſtitutrice l'aſſiſtance & l'eſprit de celui qui tient les cœurs dans ſa main ; & ce n'eſt pas dans la bouche d'une Proteſtante que Dieu met le don de les attirer à lui. Les paroles de la tante furent toutefois pour la niece comme une premiere ſemence qui, par une diſpoſition particuliere de la Providence, devoit produire ſon fruit dans ſon temps ; ſemence qui demeura long-temps comme étouffée dans ſon cœur par l'amour du monde qui crût en elle avec l'âge, & lui eut bientôt fait perdre de vue toute idée de retraite dans un Monaſtere.

Elle ſe fit remarquer par ſa ſimplicité & ſa modeſtie, tant qu'elle vécut ſous les yeux de celle qui lui tenoit lieu de mere ; car il ne manquoit à celle-ci que la profeſſion de la vraie foi, pour lui ſervir de modele en tout : & quoiqu'elle ait eu le malheur de mourir hors de l'Egliſe, c'en fut un pour la jeune pupille de l'avoir perdue à l'âge de vingt-trois ans. Privée de ſa compagnie, de ſes leçons & de ſes bons conſeils, elle prit le goût du grand monde, & ſe livra à tout ce qu'il avoit d'attrayant pour une perſonne de ſa condition, avec d'autant plus de penchant & de facilité, qu'elle avoit tout ce qu'il falloit pour lui plaire. Juſ-

qu'à l'âge de trente-un ans, elle ne montra pas d'autres inclinations ; voici par où commença ſon changement.

Le 1er. Janvier 1785, étant convaleſcente, après une maladie qui l'avoit conduite aux portes de la mort, elle eut pendant ſon ſommeil un ſonge dont elle fait ainſi la deſcription dans une Lettre adreſſée à M. Rouſſen, Curé de Saint-Jacques à Abbeville.

» Je m'imaginois, dit-elle, entrer dans » un Couvent dont toutes les Religieuſes » portoient une croix d'argent ſur la poi- » trine. Je fus conduite au chœur où je les » vis toutes placées en ordre. A leur tête » j'en apperçois nne qui étoit le vrai por- » trait de ma grande-tante. On me dit » d'entrer, & on me le dit juſqu'à trois » fois, en ajoutant, *ne craignez point ; c'eſt* » *une véritable amie que vous trouverez dans* » *cette perſonne. Vous aurez de la peine à lui* » *rendre vos ſentimens, mais que cette difficulté* » *ne vous arrête point.* J'entrai.

» Du chœur on me conduiſit à un ap- » partement qui m'étoit deſtiné. L'eſcalier » qui y conduiſoit ſe trouva ſi mauvais, » que je fus contrainte pour m'y ſoutenir » de prendre une corde qui ſervoit de » guide. J'entendis alors une voix qui me » dit encore que je *mourrois dans cette Mai-* » *ſon.* Cette parole fit une grande impreſ- » ſion ſur mon eſprit ; & l'attention que » j'y prêtois me donnoit beaucoup de mé- » contentement contre moi-même. Ce ſonge

» me revint les deux nuits ſuivantes. (1) »

Il eſt à propos d'obſerver ici ce que Mademoiſelle Pitt a omis dans cette Lettre, mais qu'on a ſû d'ailleurs, outre ce qu'elle en a rapporté elle-même en pluſieurs occaſions ; c'eſt que le jour qui ſuivit ſon ſonge, elle le raconta à différentes perſonnes qui en firent beaucoup de plaiſanteries. Elle fut la premiere à en rire & à s'en égayer, le regardant comme un ſimple rêve qui n'avoit rien de remarquable que la ſingularité de ſon objet, & qui ne méritoit pas plus d'attention que les rêves ordinaires ; auſſi ne produiſit-il rien autre choſe dans le temps, que de remplir quelque vuide dans les converſations. Ce ne fut qu'au bout de huit mois que le Seigneur voulant exécuter ſur Mademoiſelle Pitt les deſſeins de miſéricorde qui devoient en faire un enfant de l'Egliſe Catholique & une Fille de Saint François-de-Sales, lui ouvrit une route nouvelle & bien différente de celle qu'elle avoit tenue juſqu'alors.

« Huit mois après ce ſonge, » reprend-elle dans ſa Lettre à M. le Curé de Saint-Jacques, » j'eus la curioſité de voir la » France, & un grand déſir d'y venir paſſer » quelque temps pour en apprendre la lan-

(1) Pour éviter l'inégalité du ſtyle on a cru pouvoir ſe permettre, ſoit dans cette Lettre, ſoit dans une autre qu'on rapportera, quelques changemens d'expreſſions & de tours de phraſe, ſans rien changer dans le ſens.

» gué. Je le communiquai à quelqu'un de » ma Nation, qui par ses correspondances » dans plusieurs villes Françoises, pouvoit » facilement m'aider à l'exécution de mon » projet. Il entra dans mes vues. Comme » il connoissoit un respectable Négociant » de S. Valery-sur-Somme, il m'offrit de » m'adresser à lui. J'acceptai la proposition, » & je m'embarquai sur le vaisseau du Ca- » pitaine Lamy. Arrivée chez le Négociant » de Saint-Valery, je m'en rapportai à » tout ce qu'il feroit pour me rendre le » service que j'étois venu chercher en » France. Deux de ses enfans avoient été » élevées au Couvent de la Visitation d'Ab- » beville, & il connoissoit parfaitement cette » Maison. Il m'adresse à la Supérieure, en » qualité d'Angloise, qui désiroit y passer » quelque temps avec les grandes Pension- » naires. Il ne savoit rien de mon songe, » & moi-même je n'y pensois plus. C'étoit- » là cependant où il devoit se vérifier dans » *tous* ses points.

» J'y arrive (le 27 Septembre 1785,) je » vois les Religieuses avec leur croix d'ar- » gent. Présentée à la Supérieure qui étoit » alors Madame de Maison, je reconnois » à son visage le portrait de ma grande- » tante. J'avoue que je fus si frappée de » cette ressemblance, que je me sentis » prête à tomber en foiblesse. Je ne fis » d'ailleurs en ce moment nul cas de mon » songe; tenant alors de l'incrédulité de » Thomas, surnommé Didyme, je ne pus » y ajouter foi. La vie religieuse que je de-

» vois embrasser, à en croire ce qui m'a-
» voit été dit, me paroissoit trop contraire
» à la liberté Angloise dans laquelle j'avois
» vécu jusques-là. Bien loin de penser que
» je dusse mourir dans cette maison, plu-
» sieurs choses me donnerent dès le pre-
» mier jour envie de la quitter ; entr'autres
» la vue de l'escalier tournant par où l'on
» me conduisit à la chambre que je devois
» occuper. »

Il faut encore ici suppléer ce qu'a omis Mademoiselle Pitt dans sa Lettre. Elle avoit vu en songe des sentences de l'Ecriture, écrites en grandes lettres sur les murs de l'intérieur du Couvent. Allant chez la Supérieure, elle passa par un endroit où elle reconnut toutes ces inscriptions. Arrivée dans sa chambre, la seule qui demeuroit vacante, la vue d'un si triste séjour & le souvenir de la prédiction qu'elle avoit entendue très-distinctement dans son songe, *c'est ici que vous mourrez*, lui causerent un secret frémissement dont on s'apperçut. Il s'en fallut peu qu'elle ne s'évanouît. Réfléchissant sur son songe, & le voyant déja réalisé dans quelques parties, elle dit tout haut dans sa langue, à une Religieuse qui sait l'Anglois, *je ne demeurerai point ici, & je veux partir dès demain.* La Supérieure, informée de sa résolution, fit parler sur le champ à un voiturier pour la faire conduire où elle voudroit se rendre. Cependant, pour ne point agir avec trop de précipitation & de légéreté, elle se détermina à rester un ou deux jours. Dans cet intervalle

elle affifta au Chœur où elle fut auffi édifiée que fatisfaite de la modeftie, du recueillement & de la piété qu'elle remarqua dans toutes les Religieufes. Les entretiens qu'elle eut d'ailleurs avec quelques-unes, l'air de paix, le ton d'affabilité, le contentement qu'elle ne pouvoit s'empêcher d'admirer en elles, & auquel elle commençoit déja de porter envie, la toucherent & lui plurent; tant la vertu fait fe faire eftimer, & la férénité qui eft le fruit d'une bonne confcience, fe faire défirer par les ames heureufement nées! Dès-lors tout fut changé en elle, & on ne l'entendit plus parler de fon départ. Ce qui l'en détourna encore, ce fut le fonge même qui d'abord l'avoit tant effrayée. Revenue de fon faififfement, & réfléchiffant en elle-même avec furprife fur tout ce qui venoit de fe paffer, comme autrefois Jacob fur le fonge que venoit de lui raconter le jeune Jofeph, & fur tout ce qui fe paffoit entre lui & fes freres; elle étoit moins tentée de fuir le Couvent où l'avoit conduit la divine Providence, que d'attendre & d'étudier en quelque forte le progrès d'un événement fi fingulier.

» J'avois conçu d'abord tant d'averfion » (reprend-elle dans le récit qu'on a interrompu,) d'un féjour auffi pauvre & » auffi fimple que la chambre dont on » m'avoit mis en poffeffion, que ne pouvant diffimuler ma mauvaife humeur, » mes premieres penfées avoient été de » repartir fans délai, & je m'en étois ex» pliquée ouvertement. On m'engagea de

» différer un peu ; j'y consentis. Mon éloi-
» gnement diminua, & au bout de deux
» jours, je pris le parti de rester ; mais
» uniquement pour apprendre la langue.
» Devenue habitante de la Maison, j'avois
» besoin d'une personne capable de me
» former à parler françois. On m'envoya
» une Religieuse qui m'offrit de me rendre
» ce service. Les premiers entretiens ne
» roulerent que là-dessus ; mais nous ne
» tardâmes pas à parler Religion. Je tenois
» trop à la mienne, pour écouter favora-
» blement les doutes qu'on vouloit m'ins-
» pirer contre elle, je la croyois la plus
» conforme à la raison & à l'Evangile.
» Persuadée que l'Eglise Romaine étoit
» tombée dans l'erreur & la superstition,
» j'en concluois toujours que la réforme
» avoit été nécessaire. Je ne me refusai pas
» néanmoins à la discussion des différens
» articles qui divisent l'Eglise Catholique
» de la Protestante. Celle-ci ne me fera
» pas un crime, je l'espere, d'avoir usé
» de cette condescendance ; puisque n'ad-
» mettant point sur la terre de Juge infail-
» lible en matiere de foi, elle ne peut trou-
» ver mauvais que toute personne parti-
» culiere, même de notre sexe, examine
» si la doctrine qu'on professe est conforme
» à l'Ecriture-Sainte, & à la droite raison.
» Je voulus donc bien entrer dans l'examen
» de quelques points contestés. Je les dis-
» cutai avec la Religieuse qui m'avoit été
» donnée pour la langue Françoise, & un
» Ecclésiastique, parlant assez bien l'An-

» glois pour m'expliquer les motifs de cré-
» dibilité qui se réunissoient en faveur de
» la Religion Catholique, & résoudre les
» objections que je faisois pour la mienne.
» Je fus frappée des raisonnemens qu'on
» me fit sur les promesses de J. C. *Je serai*
» *avec vous jusqu'à la consommation des sie-*
» *cles. Les portes de l'Enfer ne prévaudront*
» *point contre mon Eglise.* Je me déterminai
» dès-lors à l'examen le plus serieux. Il
» fut long.

» J'avois trop cru que l'Ecriture étoit
» suffisante pour fixer notre foi. On me
» démontra par l'Ecriture, elle-même,
» qu'elle ne pouvoit suffire, au moins à
» tous les hommes. On m'allégua les paro-
» les de Saint Pierre, lorsqu'il avance que
» dans les écrits de Saint-Paul, *il se trouve*
» *des endroits obscurs & difficiles que les esprits*
» *ignorans & peu solides entendent mal, ainsi*
» *que d'autres écrits, pour leur propre ruine.*
» Ce raisonnement & plusieurs autres me
» persuaderent que Jesus-Christ avoit éta-
» bli une autorité permanente pour régler
» notre foi, & pour déterminer le sens des
» différens textes qui établissent nos dog-
» mes, selon ces paroles : *celui qui vous*
» *écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise,*
» *me méprise.*

» Je conçus encore que si l'Eglise Ca-
» tholique avant la réforme étoit tombée
» dans l'erreur & dans la superstition, com-
» me je l'avois toujours pensé, dès-lors il
» ne seroit plus resté d'autorité légitime
» pour guider les fideles dans leur croyan-

» ce ; ce que je ne pouvois concilier avec
» les promesses de Notre-Seigneur. Tout
» ceci, sans me convaincre entiérement,
» ne laissoit pas de me troubler beaucoup.
» Je désirois de m'instruire de plus en plus,
» & de connoître la véritable Eglise. Ce
» que je cherchois sur-tout, c'étoit où se
» trouvoit l'unité de la Foi; car je voyois
» clairement qu'elle ne pouvoit être dans
» l'Eglise Protestante, chaque membre par-
» ticulier de cette Eglise s'attribuant le
» droit d'interpréter à sa maniere les textes
» qui expriment les différens dogmes; ce
» qui ne peut manquer de produire de la
» diversité dans la Foi, sur-tout quand il
» s'agit d'interpréter les textes difficiles
» dont parle S. Pierre : inconvénient que
» je vis bien ne pouvoir se trouver dans
» l'Eglise Romaine. Ce fut alors que je me
» sentis portée à me rendre à son autorité,
» & à me soumettre à ses décisions.

» J'avoue cependant qu'il me restoit en-
» core une grande répugnance à croire le
» dogme de la Transsubstantiation, ou chan-
» gement du pain & du vin au corps &
» au sang de J. C. dans l'Eucharistie, ainsi
» que le dogme du Purgatoire. Mais toute
» prête à faire ce que Dieu demandoit de
» moi, je priois & cherchois la vérité de
» bonne foi. Outre l'autorité d'un Juge in-
» faillible dont je commençois à reconnoî-
» tre la nécessité pour fixer mes doutes,
» je désirois qu'on me montrât dans nos
» Saintes Ecritures quelques fondemens
» solides de ces deux dogmes.

» En faveur du premier, on me cita les » promesses de J. C. au sixieme Chap. de » l'Evangile selon S. Jean, & les paroles » de l'Institution, *ceci est mon corps, ceci est* » *mon sang;* paroles qui dans leur sens na- » turel n'expriment autre chose que la Doc- » trine Catholique. J'ai long-temps réfléchi » sur ces textes; & après y avoir bien pensé » en la présence de Dieu, je n'ai pu ré- » sister à l'autorité de l'Eglise universelle » qui, dès avant la réforme, en avoit dé- » terminé le sens légitime, sans avoir eu » recours à des interprétations figurées & » spirituelles. Quant au rapport de nos sens, » comme ils peuvent nous tromper, je com- » prenois qu'il devoit céder à la parole de » Dieu, toujours infaillible, expliquée par » son Eglise. »

» J'eus plus de peine à me rendre au do- » gme du Purgatoire. Cependant, outre le » texte du Livre des Machabées, (Livre à » la vérité que les Protestans n'admettent » pas, mais qui n'en exprime pas moins une » doctrine très-ancienne & fort répandue » chez les Juifs), je fus très-ébranlée par » ces paroles de S. Paul, & l'interpréta- » tion que lui donne l'Eglise universelle; » *si l'ouvrage de quelqu'un est brûlé, il en souf-* » *frira la perte : il sera néanmoins lui-même* » *sauvé, mais comme en passant par le feu.* »

» Il ne me fut pas difficile de reconnoî- » tre un Chef Ecclésiastique successeur de » S. Pierre, distingué des Princes tempo- » rels, ainsi que la nécessité de la Confes- » sion & des rigueurs de la Pénitence.

» J'avois encore quelqu'inquiétude à l'é-
» gard des honneurs rendus aux Images.
» Mais je fus rassurée quand on m'eut fait
» voir que ces honneurs ne se rapportoient
» nullement à la matiere dont elles sont
» composées, & qu'ils se dirigeoient uni-
» quement vers Jesus-Christ ou les Saints
» qui regnent avec lui dans le Ciel; qu'il
» en étoit du respect que nous portons aux
» Images, à-peu-près comme de l'accueil
» que feroit un peuple reconnoissant à la
» statue ou à l'image d'un Prince célebre
» par ses vertus & ses bienfaits. Je recon-
» nus de même que l'invocation des Saints
» n'est point injurieuse à Dieu ni à Jesus-
» Christ, puisque nous les supplions seule-
» ment de joindre leurs prieres aux nôtres,
» pour obtenir de Dieu, par Jesus-Christ,
» les graces dont nous avons besoin ».

» Enfin, après de grands combats & de
» longues perplexités, je ne pus résister
» plus long-temps à la lumiere, ni aux mou-
» vemens secrets du S. Esprit. »

Ce fut alors que Mlle. Pitt se rendit à l'Eglise, & que prosternée devant l'Autel, elle fit cette priere avec toute l'effusion d'un cœur qui cherche ardemment la vérité : *Seigneur, je veux sauver mon ame. Si la Religion Protestante est la vraie Religion, faites-moi mourir avant que j'en embrasse une autre. Si au contraire la Religion Catholique est la vraie, laissez-moi la vie & donnez-moi la force de l'embrasser avec la grace de suivre tout ce qu'elle enseigne.* Elle se leve, comblée de joie quelques momens après, & pleinement dé-

cidée à faire profeſſion de la Foi Catholique qu'elle avoit déja dans le cœur.

» Dieu, pourſuit-elle, me demandoit le » ſacrifice de ma raiſon & de tout ce qui » m'avoit retenue dans le monde juſqu'au » moment de mon voyage en France. Je » le fis aux pieds de Notre-Seigneur ; je » rentrai dans le ſein de l'Egliſe Catholique » Romaine, la plus ancienne des Egliſes, » où je trouvai dès-lors par ma ſoumiſſion » à la Doctrine de cette vraie Epouſe de » Jeſus-Chriſt, & où je trouve encore au- » jourd'hui le calme parfait de la conſcience, » avec la plus forte perſuaſion que je ſuis » dans la voie du ſalut. »

Mademoiſelle Pitt a ſupprimé dans ſa Lettre le détail de ſon abjuration ; voici ce qui en a été rapporté par des témoins oculaires. Quand on la vit ferme dans le projet qu'elle avoit conçu de renoncer ſolemnellement à la Religion Anglicane, on déſigna pour le jour de la cérémonie le 22 Février 1786. La Providence fit ſurvenir un obſtacle qui obligea de la remettre au lendemain. Ce délai fut un nouveau ſujet de joie pour Mademoiſelle Pitt. *Quel bonheur pour moi*, dit-elle ! *ce ſera le jour anniverſaire de mon Baptême.* Elle abjura donc le 23, cinq mois après ſon entrée au Couvent.

La cérémonie commença par le *Veni Creator*, qu'entonna M. le Curé de S. Jacques, ſon Catéchiſte & ſon Confeſſeur. Après cette hymne, il lui fit en Anglois un diſcours pathétique & parfaitement analogue à la nature de l'engagement qu'elle alloit pren-

dre. Beaucoup d'Anglois étoient préſens. Il lui repréſenta avec toute la dignité du miniſtere qu'il exerçoit en ce moment, les graces ſingulieres dont Dieu l'avoit favoriſée juſqu'à ce jour, fit une alluſion fort heureuſe du ſonge qu'elle avoit eu huit mois avant ſon entrée au Couvent, & treize avant ſon abjuration, avec celui de S. Pierre qui eſt rapporté au dixieme Chapitre des Actes des Apôtres. Il le rapporta tout au long, & fit une juſte application de ſes principales circonſtances. Quand il eut fini ſon exhortation, il en adreſſa une autre en Langue Françoiſe au grand nombre d'aſſiſtans qui n'entendoient que cette Langue, ſur la néceſſité des bonnes œuvres qui rendent la Foi agiſſante, & ſans leſquelles ce n'eſt qu'une Foi morte. On récita enſuite le *Miſerere*. Mademoiſelle Pitt fit ſon abjuration avec un courage un air de grandeur, & tout à la fois une décence, une piété & une modeſtie qui frapperent toute l'aſſemblée. Pendant la cérémonie, on vit fondre en larmes beaucoup de ſpectateurs qui y avoient été attirés par la ſingularité & la nouveauté d'un événement ſi glorieux à la Religion. La curioſité y avoit conduit pluſieurs Proteſtans Anglois dont quelques-uns furent également attendris. Elle prononça le *Pater*, & demanda en Anglois l'abſolution des cenſures, qui lui fut donnée en la forme ordinaire. La cérémonie fut ſuivie du *Te Deum* qu'on chanta ſolemnellement, & de la Meſſe où elle communia avec les Religieuſes.

Après son abjuration, elle délibéra sur l'état qu'elle choisiroit. Elle se sentoit portée à la vie Religieuse. Elle n'avoit point d'obstacle à craindre de la part de ses parens, qui ne lui donnoient nulle inquiétude sur le parti qu'elle avoit pris; mais la vivacité de son caractere & la délicatesse de sa santé lui paroissoient à elle-même autant qu'aux Religieuses résister à ce dessein. Pendant cinq à six mois elle consulta Dieu dans la priere, & prit conseil des personnes sages qui devoient diriger la démarche importante qu'elle méditoit. Au mois d'Avril 1786, elle fut tourmentée d'un rhume fort opiniâtre. L'envie qu'elle avoit depuis quelque temps de prendre le voile & d'entrer au Noviciat, ne laissa pas de s'affoiblir; & ce n'étoit pas sans inquiétude, ni même sans frayeur, qu'elle y pensoit. Dieu vouloit par cette épreuve la mieux préparer à la grace qu'il lui réservoit. Le besoin fréquent qu'elle avoit d'être dispensée alors de plusieurs points de la Regle dont elle faisoit l'essai, donnoient à ceux mêmes qui prenoient le plus d'intérêt à son entrée dans le Cloître, tout lieu de craindre que ce ne fût pas sa vocation. Mais, encouragée par les exemples qu'on lui cita de plusieurs Religieuses dont la santé fort délicate s'étoit fortifiée, soit au Noviciat, soit après avoir fait leurs vœux, elle prit le voile le 3 Juillet 1786.

Devenue Novice, elle ne démentit point les espérances qu'on avoit conçues de ses progrès dans la vertu; & sa santé alloit

croissant comme sa piété. Il n'y avoit pas deux mois qu'elle avoit quitté l'habit du siecle, lorsqu'elle reçut d'Angleterre plusieurs Lettres fort pressantes, où on lui recommandoit de se rendre à Londres. Quelque sérieuse que fût l'affaire pour laquelle on lui écrivoit, elle s'y refusa pendant tout le mois d'Août. Mais à l'entrée de Septembre, on lui fit de nouvelles instances qui lui firent douter si ce n'étoit pas la volonté de Dieu qu'elle fît le voyage. Il s'agissoit d'aller pourvoir au sort d'une jeune Angloise de condition en faveur de laquelle une de ses anciennes amies qui venoit de mourir l'avoit constituée exécutrice de ses dernieres volontés. Assurer une succession à une mineure orpheline, étoit un service de nature à ébranler beaucoup la plus forte résolution de ne jamais sortir de son Couvent; service qu'elle ne pouvoit rendre, selon les Loix d'Angleterre, sans y être présente en personne. Quelque pénible que fût pour elle un contre-temps si imprévu, elle se décida pour le voyage, si les Supérieurs étoient d'avis qu'elle dût l'entreprendre. Tout ayant été mûrement examiné devant Dieu, ceux-ci jugerent qu'elle ne pouvoit refuser à la jeune héritiere le bon office qu'on lui demandoit. Elle partit donc le 11 Septembre en habit séculier; mais ce ne fût qu'après avoir beaucoup prié & fait prier Dieu de ne pas permettre que cette démarche de charité & d'obéissance fît échouer en Angleterre le dessein qu'elle venoit de concevoir en

France, & dont elle n'interrompoit l'exécution qu'à regret.

» *Mon ame, je vous l'avoue*, ce ſont les termes de la Supérieure, écrivant alors à une Religieuſe du Couvent de la Viſitation, rue du Bacq à Paris, » mon ame étoit triſte » juſqu'à la mort, tant je craignois qu'elle » ne perdît le don de la Foi; & dans ma » triſteſſe, durant la nuit que je paſſai » avec elle la veille de ſon départ, je ne » fis autre choſe que jetter les yeux bai- » gnés de larmes ſur mon crucifix. Sa dou- » leur étoit vive. Je tâchai de la fortifier. » L'heure du départ étant arrivée, elle gar- » da ſa *tunique* religieuſe, & mis par-deſ- » ſus une robe noire, me priant de lui » conſerver celle qu'elle ſe voyoit con- » trainte de quitter pour un temps; je lui » donnai des *reliques* & le *paſſeport* que vous » connoiſſez. Avec cette triple ſauve-gar- » de, elle partit le 11. Septembre accom- » pagnée du reſpectable Paſteur dont le » Seigneur s'étoit ſervi pour l'inſtruire, » M. de Rouſſen, Curé de S. Jacques. Ar- » rivée à Calais, elle ne put s'embarquer » pour Douvres, parce qu'il s'éleva une » tempête qui dura juſqu'au 15. Pendant » cinq jours qu'elle demeura dans cette » Ville, elle ne manqua pas de commu- » nier un ſeul jour à la Meſſe de ſon ſage » guide. Celui-ci profita de ce retard pour » la fortifier dans la Foi. Comme elle eſt » très-inſtruite, il n'eut pas de peine » à lui faire parcourir les endroits de l'E- » criture les plus propres à s'y affermir.

» Dès que la tempête eut ceſſé, après avoir
» reçu la bénédiction du Saint-Sacrement,
» elle s'embarqua. Peu de temps après que
» le vaiſſeau eut quitté le Port, le vent
» s'éleva de nouveau & devint plus violent
» que jamais. Les voyageurs Anglois avec
» qui elle ſe trouvoit, étoient au nombre
» de cent cinquante; tous avoient la plus
» grande frayeur; pour elle, on la vit tou-
» jours fort tranquille. La ſecouſſe devint
» ſi horrible, que tous crurent toucher à
» leur dernier moment. Perſonne ne montra
» autant d'aſſurance que Mademoiſelle Pitt.
» Quelques-uns en furent frappés & ſur-
» pris. *A votre air de tranquillité*, lui dit un
» Seigneur Anglois, *on diroit que vous êtes*
» *Catholique. Oui*, répondit-elle, *je ſuis Catho-*
» *lique & très-ferme dans ma foi.*

» Arrivée à Londres, elle y reſta deux
» jours, & partit enſuite pour l'endroit où
» elle étoit appellée. Elle donnoit tout ſon
» temps aux affaires qu'elle avoit à expédier,
» écrivant jour & nuit. Ne diſſimulant point
» la Religion qu'elle venoit d'embraſſer,
» elle diſoit hautement qu'elle étoit Ca-
» tholique. Ses amis firent tout ce qu'ils
» purent pour la faire rentrer dans leur
» Secte. Dans les différentes compagnies
» où elle ſe trouva, pluſieurs tenterent de
» lui perſuader qu'elle avoit pris un mau-
» vais parti; mais la grace de Dieu la
» ſoutint & rien ne l'ébranla. Un Milord
» de ſes amis alla juſqu'à lui dire, *eſt-ce la*
» *fortune qui vous manque pour vivre ici ſelon*
» *votre condition? je prends une plume & vais*

» *vous donner les plus fermes aſſurances ſur*
» *mes biens. J'ai plus de bien qu'il ne m'en*
» *faut*, lui répondit-elle en le remerciant
» de ſes offres.

» Un Miniſtre lui parla de ſa nouvelle
» Religion & de la vie qu'elle avoit em-
» braſſée au Couvent. La converſation fut
» longue ; on y ajouta beaucoup de queſ-
» tions ; elle finit par un aveu qu'il ne put
» s'empêcher de lui faire, tant elle l'avoit
» perſuadé, c'eſt qu'elle avoit pris le parti
» le plus ſûr. *Prenez-le donc*, répliqua-t-elle.
Il ne fut que dire d'abord à cette parole ;
puis il repartit : » *les Miniſtres Catholiques ne*
» *peuvent ſe marier.*

» Avant qu'elle eût quitté l'Angleterre,
» on l'avoit vue fréquenter l'Egliſe des
» Proteſtans & y paſſer un temps conſidé-
» rable ; ſurpris de ce qu'elle n'y mettoit
» pas le pied, on lui en demanda la rai-
» ſon ; la réponſe fut, comme on devoit
» bien s'y attendre, que *ſa Religion ne lui*
» *permettoit pas de retourner dans ces endroits.*

» Dans les repas où elle ſe trouvoit, les
» jours maigres, elle ſe contentoit de quel-
» ques légumes & n'acceptoit rien de gras.

» Ses affaires étant terminées, elle re-
» partit pour Londres où elle devoit paſ-
» ſer huit jours avant de s'embarquer. Elle
» alla ſe préſenter chez un Seigneur à qui
» Mademoiſelle Pitt ſa grande-tante l'avoit
» fort recommandée autrefois, & dont elle
» l'avoit ſouvent exhortée à prendre les
» conſeils, voulant qu'elle ne fit jamais
» rien d'important ſans ſon aveu. Il étoit à

» la campagne. Un Domestique lui dit que
» son Maître seroit très-fâché de ne point
» la voir. Mais comme elle apprit qu'il
» étoit résolu de prendre des mesures effi-
» caces pour empêcher son retour en Fran-
» ce, elle se détermina à lui marquer dans
» une Lettre, ce qu'elle lui auroit dit de
» vive voix. Elle donne sa Lettre au même
» Domestique qui lui annonce que son Maî-
» tre sera de retour dans deux jours. Pré-
» voyant ce qui devoit en arriver, elle se
» hâte de terminer tout à Londres, & se
» met en chemin pour Douvres. La tra-
» versée pour cette fois fut aussi tranquille
» & aussi heureuse que la premiere avoit
» été orageuse & effrayante. En deux heu-
» res de temps elle fut rendue à Calais.
» Elle prit la poste & arriva le 16 Octobre
» à Abbeville, à neuf heures du soir.
» Comme il étoit trop tard pour se présen-
» ter au Couvent, elle passa la nuit à l'Au-
» berge. Nous ignorions son arrivée. Nous
» la voyons le lendemain à sept heures &
» demie. Elle demande si la Messe de Com-
» munauté est dite; on lui répond que non.
» Elle entre, avec un empressement & une
» joie que je ne puis vous exprimer, non
» plus que celle que nous ressentions nous-
» mêmes en ce moment. Les unes pleu-
» roient de joie; les autres sans parole &
» toutes ravies de voir cette colombe ren-
» trer dans l'arche, admiroient sa fidélité
» à la grace & sa ferveur. Nous chantâmes
» le *Te Deum* pour remercier le Seigneur
» de ses miséricordes sur cette belle ame

» Dès le lendemain 18 Octobre, elle pria
» M. notre Supérieur & M. le Curé de
» Saint Jacques, de lui rendre le saint
» habit de Religion; ce qui lui fut accordé
» à huit heures du matin. Ce fut un spec-
» tacle des plus touchans. Elle nous a as-
» suré que chaque jour, durant tout le
» temps de son absence, elle avoit pensé à
» tout ce qui se pratique ici. Elle a repris
» tous les exercices de la Maison, & les
» remplit avec la ferveur d'un Ange ».

Cette Lettre est datée du 30 Octobre 1786.

Le départ de Mlle. Pitt pour l'Angleterre, avoit donné lieu à bien des propos indiscrets. La démangeaison de faire un bon mot, avoit fait dire, entr'autres plaisanteries, que la Novice d'Abbeville étoit *dépitée.* C'étoit la nouvelle du jour & l'expression à la mode. On entendoit, & plusieurs personnes même assez graves donnoient dans le préjugé comme les autres, que Mlle. Pitt étoit reconnue enfin pour n'appartenir plus à la famille dont elle avoit pris le nom. C'est, ajoutoit-on, ce qui l'a obligée de dire adieu & au Couvent & à la France. Ceux des habitans d'Abbeville qui avoient plus de sagesse & de sang-froid, laissoient dire, & n'alloient pas plus loin, ou suspendoient leur jugement; mais plusieurs étoient assez instruits & assez judicieux pour ne point ajouter foi à tous les bruits qui coururent pendant son absence. Abbeville est peuplée d'Anglois & d'Angloises à qui l'abjuration de Mademoiselle Pitt avoit trop

déplu pour ne les pas indiſpoſer contre elle. Dès-lors il n'étoit pas étonnant qu'on fît ſur ſon voyage en Angleterre beaucoup de conjectures qui dégénéraſſent en fables & en calomnies. Mais tous les propos qu'on ſe permettoit contre elle, devoient tourner à la gloire de Dieu & au profit de ſa ſervante. Quand on la ſut de retour, & qu'on eut appris que rentrée au Couvent, un de ſes premiers mots avoit été de redemander ſon voile, tous ceux qui avoient adopté les bruits calomnieux furent confondus; & les perſonnes ſenſées admirerent autant les voies de Dieu ſur la reſpectable Novice rendue à ſa Maiſon, que la fidélité de celle-ci à ſuivre les impreſſions de la grace, & la fermeté de ſon caractere.

Il en falloit beaucoup pour recommencer tout ſon noviciat, comme ſi elle n'eût encore rien fait. Elle le reprit avec toute la ferveur & en remplit les devoirs avec toute la conſtance que promettoit la force d'eſprit dont elle avoit donné depuis un an des preuves ſi édifiantes. Loin de faire paroître le moindre regret d'avoir quitté ſa patrie, elle parut s'attacher de plus en plus à la nouvelle famille dont elle ſe félicitoit tous les jours d'être membre.

Sa vertu fut miſe à l'épreuve par une dame Angloiſe venue de Paris, pour entrer en diſpute avec elle, & eſſayer de la faire revenir ſur ſes pas. L'entretien fut ſérieux & la conteſtation très-vive de la part de la Dame Proteſtante; mais la vertueuſe Néophite étoit trop bien affermie dans ſa

foi pour se laisser ébranler. Elle répondit à tout avec autant de solidité que de présence d'esprit, & n'en demeura que plus attachée à la Religion qu'on auroit voulu lui faire abandonner. Ce que produisit encore cette conversation, ce fut un grand dégoût & un extrême éloignement de la visite de toute personne qui faisoit profession de son ancienne Religion. Elle résolut de n'en plus recevoir, sans s'être assurée auparavant que c'étoient des Catholiques qui la demandoient au parloir, & de n'y aller jamais sans y être accompagnée de la Supérieure.

» La vue des dangers du monde, (c'est » ainsi que Mademoiselle Pitt termine sa » Lettre,) la considération des vices & » des passions qui y regnent, le désir de » servir Dieu dans la solitude, & d'assurer » de plus en plus le salut de mon ame, » me déterminerent à consommer le sacri- » fice de toute ma personne par la profes- » sion de la vie Religieuse. De grands trou- » bles & de fortes tentations assiégerent mon » esprit vers la fin de mon Noviciat. Mais » enfin Dieu m'a fait la grace de les sur- » monter, & le 26 Novembre 1787 je pro- » nonçai mes vœux.

» Voilà, Monsieur, pour répondre à » vos demandes, ce que je puis vous mar- » quer de la grace de ma conversion. Si » après avoir lu cette Lettre, on juge à » propos de la rendre publique, j'y con- » sens, mais je supplie en ce cas, qu'il me » soit permis d'ajouter ici quelques mots;

» c'eſt une priere que je fais à tout lecteur » Catholique, de remercier Dieu de la » grace qu'il ma faite en m'appellant à la » foi & à l'état Religieux. Je les prie auſſi » de demander pour moi le don de la per- » ſévérance.

» Quant aux Proteſtans qui pourroient » en avoir communication, je ne me crois » pas faite pour les inſtruire, encore moins » pour les convertir ; mais je les conjure, » comme mes freres, dont le ſalut m'eſt » très-cher, de ſuivre un conſeil ; c'eſt de » ne point rejetter, ſans y avoir apporté » le plus ſérieux examen, les doutes que » doit faire naître dans leur eſprit, s'ils » y penſent mûrement devant Dieu, la nou- » veauté de leur croyance, & ſes variations » depuis la réforme, comparées à l'ancien- » neté & à l'unité de la doctrine Catholi- » que ; car la vraie foi eſt une. Elle doit » néceſſairement remonter juſqu'aux Apô- » tres & à J. C. Dieu veuille les éclairer » comme il a daigné m'éclairer moi-même » pour me tirer de l'erreur où m'avoit » engagée le malheur de ma naiſſance & » de mon éducation ! »

J'ai l'honneur d'être, avec un profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-
obéiſſante ſervante,

ELISABETH PITT.

Au Monaſtere de la Viſitation
d'Abbeville, ce 20 Juin 1788.

On

On lira encore ici, avec édification, ce que Mademoiselle Pitt a écrit des motifs de sa Conversion au Supérieur des Bénédictins Anglois : sans entrer dans aucun détail sur les raisons qui appartiennent principalement à l'esprit, elle se contente, après en avoir abandonné l'exposition aux Ministres de la Religion qui l'ont éclairée & qui ont dissipé tous ses doutes, de rendre ainsi ceux qui ont agi plus vivement sur son cœur.

Considérant, dit-elle, que l'homme est composé d'un corps & d'une ame, j'ai mûrement pesé dans la balance de la raison, la valeur de ces deux parties de nous-mêmes. J'ai reconnu aisément que l'ame qui est immortelle surpassoit infiniment le corps qui doit périr. J'en ai conclu qu'elle méritoit beaucoup plus de soins que le corps. J'ai réfléchi ensuite sur ce que font la plupart des hommes pour leur corps, & ce qu'ils font pour leur ame, susceptibles l'un & l'autre d'une perfection qu'ils n'ont pas, & qu'ils ne peuvent acquérir que par de grands soins. Ils font très-peu pour l'un & beaucoup pour l'autre ; voilà ce que je n'ai pas eu de peine à observer. La vue de ce désordre presque universel m'a servi à rentrer dans l'ordre. J'ai tourné mes regards de tout côté, & j'ai dit : trouverai-je un asyle, découvrirai-je une société où l'on ait plus d'attention pour l'ame, que pour le corps ; où l'on cultive les qualités

de l'ame qui ſont ſi relevées, par préférence à celles du corps qui eſt ſi peu de choſe? Alors l'idée des Couvens dont ma grande-tante m'avoit ſi ſouvent entretenue, s'eſt préſentée à mon eſprit. De tout ce qui me reſtoit de ſes converſations, j'en ai tiré cette conſéquence, que dans ces ſaintes retraites on faiſoit très-peu pour le corps, & que l'on travailloit continuellement à perfectionner l'ame. J'ai voulu m'aſſurer par moi-même du mérite d'un genre de vie ſi raiſonnable & ſi oppoſé toutefois à ce qui ſe paſſe dans le monde. Je m'y ſuis tranſportée, & l'opinion que j'en avois s'eſt trouvée bientôt confirmée par ma propre expérience. Une Supérieure qui parle ma langue m'y a fait l'accueil le plus gracieux. La beauté de ſon viſage répond à celle de ſon ame; mais elle fait tout pour celle-ci, & rien pour conſerver l'autre. Elle m'a donné, pour me ſervir, une Sœur converſe dont la moindre qualité eſt une figure diſtinguée, mais qui n'y penſe pas. Elle met ſes premiers ſoins à embellir ſon ame par les vertus de ſon état, & me rend toutes ſortes de bons offices qu'elle ne me doit pas, comme ſi c'étoit le plus ſacré de ſes devoirs après le ſervice de Dieu. Je goûte ici combien il eſt doux d'être dans cette voie ſalutaire où l'on mépriſe & où l'on néglige autant ce corps de boue & d'argille, qui ſe détruit tous les jours, qu'on eſtime & qu'on travaille à perfectionner cette ame faite à l'image de Dieu, qui eſt immortelle, & qui ſera éternelle comme lui.

D'après un tableau où Mademoiselle Pitt fait si bien connoître la beauté de son ame, & l'élévation de ses sentimens, on ne sera point étonné de savoir que depuis son engagement avec l'Epoux des Vierges, elle fait l'édification du Couvent par son estime pour les regles & son exactitude à les observer, son amour pour la solitude, sa charité, sa douceur, sa mortification, son humilité, son obéissance & la pratique de toutes les vertus qui font une digne fille de Saint François-de-Salles. « Rien ne peut » l'arrêter, » écrivoit le 22 Décembre dernier une Religieuse de la Visitation d'Abbeville, à Madame de Nollent, Supérieure du Couvent de la rue du Bacq, à Paris; « le grand froid de cet hiver, malgré les » infirmités qu'elle éprouve, n'a pu l'em» pêcher encore de se lever à l'heure mar» quée, pour se trouver la premiere au » Chœur & y assister à l'Oraison. Lorsqu'on » lui représente qu'elle a besoin de repos, » & qu'elle doit user de modération, *il ne* » *faut pas*, répond-elle dans son langage, » moitié Anglois, moitié François, *il ne* » *faut pas casser la regle. Tout pour le Ciel &* » *pour Dieu.* Elle se rend aux exercices de » la Communauté avec une assurance & » une vigueur qui la feroient prendre pour » une des plus robustes de la Maison. Elle » n'approche du feu que pendant la récréa» tion, & n'y demeure que l'espace d'en» viron un quart-d'heure. Tout ce que je » peux vous dire enfin, c'est qu'elle sur» passe les espérances qu'on en avoit con-

» ςues. Elle eſt dure à elle-même autant
» que compâtiſſante pour les autres ; &
» nous perdons beaucoup à la difficulté
» qu'elle a encore de parler François ; car
» avec l'uſage de notre langue, elle nous
» édifieroit doublement par ſes paroles &
» par ſes œuvres ».

On ne doit pas laiſſer ignorer, en finiſſant cette Relation, que la Lettre écrite par Mademoiſelle Pitt à M. le Curé de S. Jacques d'Abbeville, eſt uniquement le fruit de ſon obéiſſance, & que ſa modeſtie ne lui eût jamais laiſſé prendre la plume pour tracer elle-même ſon Hiſtoire, ſi elle n'avoit cru rendre plus de gloire à Dieu en cédant aux avis de ſon ſage Directeur, qu'en s'y refuſant. « Il ne convient gueres
» aux perſonnes de mon ſexe, (c'eſt par
» où commence ſa Lettre,) & moins en-
» core à celles qui ont quitté le monde
» pour prendre l'état Religieux, de faire
» le récit de ce qui les concerne. Mais
» puiſque ceux aux avis deſquels je dois
» déférer, penſent qu'il peut être utile que
» je manifeſte les bontés du Seigneur à
» mon égard, & les motifs qui m'ont fait-
» embraſſer la Religion Catholique, je vais
» par obéiſſance eſſayer de vous faire ce
» récit, pour le publier ou le tenir caché,
» ſelon qu'on le jugera à propos. »

M. l'Evêque de Boulogne, ne doutant point que cette Lettre ne fût capable de produire beaucoup de fruit, l'a placée toute entiere à la ſuite de l'Inſtruction Paſtorale qu'il a adreſſée aux Fideles de ſon

Diocese l'an dernier 1788, *sur les avantages de la Foi, & de la soumission à l'autorité de l'Eglise.* On ne peut mieux terminer cet écrit, qu'en copiant les pieuses réflexions que lui a suggéré son zele, & l'éloge qu'il fait de la généreuse démarche qu'a fait Mademoiselle Pitt en se préparant à la mort qui lui a été annoncée dans son songe, par une premiere mort qui en est déja comme l'accomplissement en partie; celle qui sépare pour toujours du monde, comme la mort naturelle sépare l'ame du corps.

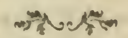
» Les grands sacrifices, dit cet illustre Prélat, dont tous les Ministres zélés & les véritables enfans de l'Eglise ne sauroient trop demander au Ciel la conservation, » les grands sacrifices qu'elle a faits au » Seigneur son Dieu, de tout ce qu'elle » avoit de plus cher au monde, en allant » s'ensevelir dans le Monastere de la Visi- » tation à Abbeville, lui ont acquis de » grands mérites, parce qu'ils lui ont coûté » de grandes peines; quoique ces peines, » dont son courage a triomphé, soient en- » suite devenues bien douces à son cœur, » par la *bienheureuse espérance* (1) dont il est » rempli à présent, *de posséder le Royaume des* » *Cieux qui se prend par force, & qu'on em-* » *porte par violence* (2). Elles s'étoient fait » sentir vivement à son ame, qui divisée » contre elle-même, éprouva d'abord une

(1) Tit. 2. 13.
(2) Matt. 11. 12.

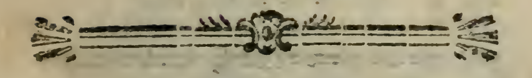
» guerre inteſtine de ſentimens & d'affections
» toutes oppoſées les unes aux autres ».

» Que de longs & rudes combats elle a
» ſoutenus ! Que de généreux efforts elle a
» faits pour vaincre ſon exceſſif attache-
» ment à la liberté de ſa Nation, pour ſur-
» monter, en coopérant à la grace, les
» préjugés de la naiſſance, les habitudes
» de l'éducation, les répugnances de la
» nature, ſi ennemie du recueillement de
» l'eſprit & du crucifiement de la chair ; mais
» ſur-tout pour rompre les liens ſi forts &
» ſi multipliés qui devoient la retenir dans
» ſa Patrie. Car où la haute réputation de
» M. Pitt ſon parent, ne lui permettoit-
» elle pas de prétendre ? & qui pourroit
» mieux qu'elle aſpirer à tout ce qu'une
» riche fortune & un grand nom pourroit
» procurer d'honneurs, de richeſſes & de
» plaiſirs ?

En renonçant à tout ſur la terre, Mademoiſelle Pitt s'eſt comme aſſurée la poſſeſſion du Ciel. Heureux ceux qui, touchés d'un ſi bel exemple, auront le courage de l'imiter !

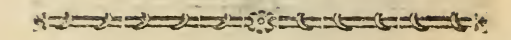


RELATION
DE
LA CONVERSION
DE
MADAME WILSON,
PROTESTANTE ANGLOISE.



RELATION DE LA CONVERSION DE MADAME WILSON, PROTESTANTE ANGLOISE.

Le Recueil des quatre Relations qu'on vient de lire étoit sous presse, lorsqu'on a donné avis à l'Auteur d'une cinquieme Conversion opérée l'année derniere dans la personne d'une Dame Angloise, & marquée, comme les précédentes, de plusieurs traits assez frappans pour intéresser tout Lecteur sincérement attaché à la Religion. C'est donc rendre tout à la fois, & un nouvel hommage au Souverain Maître des cœurs qui fait miséricorde à qui il lui plaît, comme il laisse qui il lui plaît dans l'aveuglement, & un nouveau service à tous les enfans de lumiere qui aiment à voir les membres de l'Eglise se multiplier autour d'eux, que de mettre dans le grand jour l'œuvre de la grace dont on va faire le récit.



LETTRE
ÉCRITE
DE BOULOGNE-SUR-MER,
A un Directeur du Grand Séminaire de S. Sulpice de Paris.

MONSIEUR,

JE vous envoye la Relation que je vous avois promise. J'aurois pu la rédiger plutôt ; mais vous le savez, les événemens singuliers enflamment souvent l'imagination. Comme je me défie de la mienne, j'ai voulu lui donner tout le temps de se refroidir. J'en serai moins exposé à défigurer les faits par des exagérations qui pourroient bien ajouter au merveilleux qu'ils présentent, mais qui par-là même ne feroient qu'affoiblir la croyance qu'ils méritent. Je crois donc pouvoir vous répondre de mon exactitude la plus scrupuleuse à vous rendre l'œuvre de la droite du Seigneur dont j'ai été plus que le témoin, selon la vérité. J'ai au reste assez de garans de ma fidélité, pour vous envoyer cette Relation, avec la plus grande confiance de n'essuyer aucun reproche d'in-

vention ou d'embelliſſement. *Veritatem dico, non mentior* (1).

Catherine Wilſon, c'eſt le nom de la Dame convertie, d'une famille honnête originaire de Londres, élevée dans les principes de la Religion Anglicane, avoit adopté dès ſon enfance, & juſqu'à la révolution dont je vais vous tracer l'hiſtoire, avoit cru toutes les calomnies dont les Proteſtans ne ceſſent de noircir la Religion Catholique, & de charger l'Egliſe Romaine. Peu zélée, toutefois, pour ſa Secte, elle en négligeoit beaucoup les exercices, & aſſiſtoit rarement aux prêches. Elle a même avoué que jamais elle n'avoit fait la Cène. Engagée dans le mariage, elle eſſuya de bonne-heure pluſieurs accidens qui donnerent atteinte à ſa fortune. Après avoir délibéré ſur le parti qu'elle prendroit pour tâcher de la rétablir, elle conçut avec ſon époux le deſſein de quitter ſa Patrie, & de ſe tranſporter aux Pays-Bas Autrichiens. C'étoit le lieu qui lui donnoit le plus à eſpérer les reſſources qu'elle cherchoit. Mais que la divine Providence eſt admirable dans ſes voies! Elle la conduiſoit dans une terre étrangere pour lui offrir d'autres richeſſes que celles dont elle regrettoit la perte, & la mettre en poſſeſſion d'un tréſor que les revers de la fortune ne pouvoient lui ravir. Elle ſe fixa à Bruxelles. La curioſité lui

(1) 1, Tim. 2. 7.

fit parcourir les édifices de cette Ville, les plus riches en monumens remarquables. Etant entrée un jour dans une Eglise qu'elle croit être sous l'invocation de la très-sainte Vierge, elle sentit en elle-même une impression qu'elle n'avoit jamais éprouvée, & conçut, sans pouvoir s'en défendre, un grand désir d'embrasser la Religion Catholique. Quelque violent que fût d'abord ce mouvement secret, elle le combattit avec tant d'opiniâtreté, qu'elle vint à bout de l'étouffer dans son cœur : non que la réflexion lui eût fourni aucun motif raisonnable pour mépriser l'impression qu'elle ressentoit ; mais le préjugé ordinaire lui tint lieu de raisons. *Pourquoi*, se disoit-elle à elle-même, *pourquoi me serois-je Catholique, puisque ma mere est Protestante ?*

L'idée néanmoins de se faire Catholique demeura si profondément gravée dans son esprit, que malgré la résistance qu'elle lui opposoit, elle se réveilla souvent, jusqu'à la jetter enfin dans une inquiétude & un trouble dont au bout de quelque temps elle ne fut plus la maîtresse. Combattue d'un côté par les poursuites secretes de la grace, retenue de l'autre par le préjugé de la naissance & de l'éducation, tantôt elle vouloit être Catholique, & tantôt elle vouloit demeurer Protestante. Durant plusieurs mois elle flotta ainsi entre ces deux mouvemens contraires, sans jamais oser rompre les liens qui l'attachoient à la Religion de ses peres. Plusieurs fois la grace lui livra des assauts auxquels son cœur étoit au moment de se

rendre ; toutes les forces lui manquoient pour lutter davantage ; mais autant de fois le démon gagna ſur elle de remettre la premiere démarche au lendemain.

Il falloit à cette ame rebelle un de ces coups que la main de Dieu a porté tant de fois ſur celles que ſa voix intérieure ne pouvoit attirer à lui. Il la frappa d'une maladie qui la força de méditer plus ſérieuſement que jamais ſur les moyens de faire ſon ſalut. Ayant alors tout le loiſir de ſe livrer à ſes réflexions, elle ſe ſentit de nouveau fortement preſſée d'embraſſer notre Religion, quoiqu'elle n'en eût qu'une connoiſſance vague & ſuperficielle. Mais elle n'eut pas encore le courage de prendre une détermination. Le moment de ſa converſion n'étoit pas encore venu. Lorſqu'elle fut rétablie, Dieu qui vouloit ramener cette brebis égarée comme malgré elle, & qui ſembloit vouloir diſputer avec ſon cœur juſqu'à ce qu'il en eût fait la conquête, lui inſpira la penſée de retourner dans la même Egliſe où il lui avoit parlé intérieurement pour la premiere fois. A peine y fut-elle entrée, qu'elle éprouva une ſecouſſe encore plus violente que celle dont le ſouvenir lui étoit ſi préſent & l'affectoit ſi vivement. Tranſportée hors d'elle-même, elle ne ſavoit comment expliquer ce qu'elle ſentoit ; & toute étonnée de ce qui ſe paſſoit dans ſon ame & dans ſes ſens, elle ne pouvoit, quoi qu'elle fit, ſortir de cette eſpece de criſe. Ce fut bien autre choſe, lorſqu'une ſueur froide ſe répandit ſur tout ſon corps,

& que tous ſes membres furent ſaiſis d'un grand tremblement. Le déſir de ſe faire Catholique lui revint, & pour cette fois il fut efficace : à peine juſques-là avoit-elle formé une demi-réſolution de renoncer à ſa Secte : dès ce moment la réſolution fut auſſi ſincere & auſſi pleine que généreuſe & inébranlable. *Non*, ſe dit-elle à elle-même, toute confuſe d'avoir balancé & réſiſté ſi long-temps, *non*, *rien ne me ſera changer*, *& je ſuis diſpoſée à faire tous les ſacrifices néceſſaires pour en venir à la démarche que Dieu me demande.* Elle l'auroit entrepriſe dès-lors, ſi elle eût trouvé quelque perſonne capable de l'inſtruire ; il lui falloit un guide qui sût parler Anglois, la ſeule langue qu'elle parlât & qu'elle entendît ; & il ne ſe rencontroit point parmi les Prêtres Chatholiques où elle le cherchoit. Cet obſtacle étoit dans les deſſeins de Dieu. *Levez-vous*, dit autrefois le Seigneur à Saul, prévenu de la lumiere de la grace, *& rendez-vous dans la Ville de Damas. Là on vous dira ce que vous avez à faire* (1). Boulogne étoit le lieu où cette Néophite devoit trouver ſon Ananie ; car il faut bien que j'appelle ainſi celui que Notre-Seigneur a daigné choiſir pour lui enſeigner la Doctrine de ſon Egliſe : mais plus j'ai à le bénir de m'avoir confié un Miniſtere dont j'étois ſi indigne, & une œuvre ſi précieuſe, plus j'ai honte de vous dire qu'elle m'étoit réſervée. Oh !

---

(1) Act. 9. 7.

combien en l'inftruifant j'ai reçu d'excellentes leçons pour ma propre conduite! Dieu veuille que je fache en profiter, & que je n'éprouve pas ce que redoutoit pour lui-même le Maître des Gentils, d'être réprouvé après avoir montré aux autres la voie du falut!

Nous n'en fommes pourtant pas encore au moment de conférer avec cette Dame, ni même de la connoître. Elle demeuroit toujours à Bruxelles, ifolée dans un pays dont elle ne favoit même pas la langue: Catholique dans le cœur, & vivant au fein de la vraie Eglife fans pouvoir en apprendre les dogmes & les loix, quelle trifte fituation! Chaque jour la jettoit dans de nouvelles perplexités, & il lui tardoit de pouvoir fe faire inftruire. Elle tâchoit de fe confoler, dans l'efpérance de voir fuccéder des jours plus heureux à ceux qu'elle paffoit ainfi dans une inquiétude & des agitations continuelles, lorfque des affaires domeftiques l'obligerent de repaffer à Londres. Ce voyage fut un nouveau contretemps, & ne laiffa même pas de ralentir fon ardeur. Elle ne changea cependant pas de difpofitions touchant le parti d'embraffer la Religion Catholique. Durant tout le temps de fon féjour dans fa patrie, jamais elle ne mit le pied dans les Temples des Proteftans. C'étoit dans la Chapelle de l'Ambaffadeur de Sardaigne qu'elle alloit affiduement faire des actes de Religion. Quoique réfolue toujours d'abjurer fes erreurs, elle fentit renaître encore une fois fes anciennes in-

certitudes. Elle vouloit ſe déclarer Catholique, & quelques momens après elle ne le vouloit plus : non que le préjugé ni le reſpect humain euſſent repris ſur ſon eſprit & ſur ſon cœur leur premier empire ; mais toute attirée qu'elle étoit à profiter des reſſources qu'elle avoit dans le grand nombre des Prêtres Anglois qui ſe trouvent à Londres, elle ne pouvoit franchir le pas ; & encore à préſent elle ne peut ni donner raiſon, ni comprendre comment, à force de différer d'un jour à un autre, elle a fini par quitter Londres ſans s'aboucher avec un des Prêtres qu'il lui étoit ſi facile de conſulter.

Quoi qu'il en ſoit, au commencement de cette année 1788, elle vint à Boulogne. Elle y étoit à peine arrivée, que la grace livre de nouvelles attaques à ſon cœur. Mais vivant encore dans un pays étranger où elle étoit inconnue à tout le monde, elle n'oſoit communiquer à perſonne ſes agitations intérieures, & le deſſein qu'elle ſe ſentoit fortement preſſée de mettre en exécution. On la voyoit triſte & rêveuſe, ſans rien ſoupçonner de la véritable cauſe des inquiétudes qui étoient peintes ſur ſon viſage & dans ſes yeux. Elles furent ſi grandes pendant trois ſemaines, qu'elle ne paſſa pas un ſeul jour ſans verſer beaucoup de larmes. On s'en apperçut ſouvent, & l'on attribuoit ſon chagrin à des revers domeſtiques. De temps en temps on la voyoit à l'Égliſe, & c'étoit toujours avec le plus grand recueillement. Elle y étoit portée par

celui qu'elle remarquoit dans la plupart des fideles qu'elle y rencontroit. Ce ſpectacle la touchoit vivement ; l'air de paix & de contentement qu'il lui ſembloit lire ſur leur front la raviſſoit, & lui faiſoit dire avec envie, *que n'ai-je donc le bonheur de vivre auſſi contente !* Chaque jour elle ſentoit croître en elle le déſir de conſommer enfin la démarche qu'elle méditoit ; & la ſeule eſpérance de goûter alors les conſolations ſpirituelles qu'elle cherchoit, étoit pour elle déja une conſolation qui la fortifioit dans ſon deſſein. Graces immortelles ſoient rendues au Dieu des miſéricordes qui diſpoſe toutes choſes avec autant de ſuavité que de force, & qui daigne attendre les momens les plus favorables pour triompher enfin de nos réſiſtances à ſa grace. Cette Dame ouvrit enfin ſon cœur à ſon époux, & ne lui cacha rien de ce qui ſe paſſoit en elle depuis le ſéjour qu'elle avoit fait à Bruxelles. Choſes étonnantes ! loin que cette confiance l'indiſposât contre elle, comme il étoit naturel de le craindre, loin même qu'il montrât la plus petite émotion, il lui laiſſa toute liberté de ſuivre ſon penchant. Encouragée par un accueil auſſi peu attendu, elle s'empreſſa de faire part de ſes diſpoſitions à des perſonnes vertueuſes qui n'eurent elles-mêmes rien de plus preſſé que de m'en donner avis.

Une affaire auſſi importante ne pouvoit manquer d'intéreſſer toutes les ames zélées qui en eurent connoiſſance. Pluſieurs, après l'avoir recommandée à Dieu, m'engagerent

à inſtruire cette Dame. J'y conſentis de grand cœur. Il nous falloit un interprete ; j'en trouvai un qui convenoit parfaitement ; je n'eus pas de peine à le faire entrer de moitié dans la bonne œuvre. Il étoit trop bon Chrétien, pour laiſſer échapper une ſi belle occaſion de contribuer au ſalut d'une ame. On ſe réunit, & l'on eut bientôt fait de part & d'autre les premieres avances. On ne s'étoit vu encore & l'on n'avoit conféré qu'une fois, qu'elle ſe trouva fort ſoulagée intérieurement. A la triſteſſe qui juſques-là avoit répandu l'amertume dans ſon ame, ſuccéda une joie qu'elle nous exprima en des termes capables d'émouvoir les cœurs les plus inſenſibles ; elle témoigna la plus grande confiance au vertueux interprete qui lui rendoit toutes mes paroles ; & vivement touchée du déſir de faire partager les douceurs de ſon nouvel état à ſon époux, elle s'occupa de ſa converſion avec autant d'ardeur que de la ſienne propre. Pour l'obtenir du Seigneur, elle prit la réſolution de lui offrir tous les jours des prieres ardentes ; dès-lors elle commença d'obſerver fidélement la loi de l'abſtinence, & d'aſſiſter au Saint-Sacrifice de la Meſſe, où elle adoroit Jeſus-Chriſt réellement préſent dans le Myſtere de l'Autel, avec les effuſions de la piété la plus tendre. Elle ſavoit que la Foi ſans les œuvres ne ſert qu'à nous rendre plus coupables devant Dieu : auſſi elle s'appliqua avec le plus grand ſoin à réprimer ſes penchans. Ce ne fut pas ſans fruit. Elle nous racontoit avec une candeur

& une naïveté admirables les petites victoires qu'elle remportoit sur elle-même, & en particulier sur sa vivacité naturelle. Nous voyions avec le plus grand plaisir la grace faire en elle des progrès sensibles ; & le temps que nous consacrions tous les jours à l'instruire, étoit plutôt un délassement qu'un travail.

Les instructions que je lui faisois étoient d'autant moins pénibles, qu'il ne falloit point employer beaucoup de raisonnemens pour la persuader & la convaincre. Déja toute convaincue par le simple exposé de la véritable Doctrine de l'Eglise, il ne s'agissoit pour nous que de lui en donner l'éclaircissement, & elle comprenoit tout avec une facilité étonnante. Je m'attendois d'abord à trouver en elle beaucoup de répugnance à croire certains dogmes contre lesquels les Protestans ont écrit & déclament tous les jours, avec une chaleur qui tient de la fureur & de l'emportement. Je fus bien surpris au contraire de l'entendre nous dire que ces articles de notre Foi la remplissoient de consolation. Dans l'Eucharistie, par exemple, elle admiroit la charité de N. S. J. C. qui demeure jour & nuit dans nos Eglises pour écouter nos prieres, & répandre sur nous toutes sortes de bénédictions. Sa modestie & ses anéantissemens aux pieds des Autels, sur-tout pendant la Sainte Messe, étoit pour les assistans un spectacle de la plus grande édification : lorsqu'on portoit le Saint-Viatique aux malades, on la voyoit se prosterner-

ner dans sa maison ou au milieu de la rue, avec toutes les marques de la foi la plus vive; & en toute occasion on s'appercevoit aisément que peu de Catholiques croyoient aussi fermement & goûtoient aussi sensiblement la vérité du grand mystere de l'Autel. Il en étoit de même de tout ce que l'Eglise nous enseigne sur les autres Sacremens, & je ne pourrois vous rendre les impressions que faisoient sur elle les explications que je lui en donnois successivement. Ce n'étoit que douces élévations vers Dieu, qu'actions de graces, que témoignages de surprise, & que saintes exclamations accompagnées de regrets de n'avoir pas connu plutôt des vérités si consolantes & si sublimes.

La Confession, qui paroît si dure & si impraticable aux Protestans, ne l'arrêta point. Dès qu'elle en connut les précieux avantages, elle ne regarda plus le Confesseur que comme un Pere tendre qui soulage nos peines; un ami charitable qui compâtit à nos foiblesses; un dispensateur des trésors de la grace, qui en appliquant aux ames la vertu du sang de Jesus-Christ, opere en elles toutes sortes de prodiges, & renvoye les plus grands pécheurs comblés des dons du Ciel. Elle eut néanmoins sur cet article une inquiétude qui peut servir de leçon à un grand nombre de Catholiques. Elle comptoit si peu sur elle-même, qu'elle craignoit de ne pouvoir jamais réformer son cœur, & de ne point assez découvrir les péchés dont elle vouloit obte-

nir le pardon. Cette peine la fatiguoit beaucoup, & nous eûmes à travailler un peu avant que d'avoir rendu le calme à sa conscience.

Un jour, pendant que je lui expliquois la Doctrine de l'Eglise Catholique sur le culte des Images, & que je m'appliquois à la prémunir contre les fausses imputations des Protestans, je vis avec une extrême satisfaction combien sa foi étoit vive & sa piété délicate. Elle nous raconta ce qui lui étoit arrivé dans une Eglise de Bruxelles dont elle admiroit les peintures. Entre beaucoup d'autres choses qu'elle disoit alors à son époux qui l'accompagnoit, elle se souvenoit d'avoir laissé échapper cette parole, *voilà des tableaux qui conviendroient bien pour décorer une salle de spectacle.* A peine nous l'eut-elle rapportée qu'elle en témoigna ses regrets par une grande abondance de larmes; & après avoir soulagé son cœur par cette marque de repentir, elle protesta qu'elle étoit résolue de réparer cette injure par les témoignages les plus assidus de son respect pour les saintes Images qui sont exposées à la vénération des Fideles. Ce qui la rendoit inconsolable, c'étoit particuliérement la crainte d'avoir outragé l'image de la très-Sainte Vierge, & irrité par-là la Mere de Dieu.

Sa Foi croissoit & se manifestoit de jour en jour, au point que je me disois à moi-même ce que disoit Notre-Seigneur à la louange du Centurion, *non inveni tantam*

fidem in Ifraël (1). Plus d'une fois elle me déclara ouvertement, ainfi qu'à l'interprete, que la confidération des foins que nous nous donnions pour lui enfeigner la Foi de l'Eglife n'entroit pour rien dans les motifs de fa converfion. Pour mieux m'affurer toutefois de la droiture & de la fincérité de fes difpofitions, je lui fis plufieurs queftions différentes, auxquelles elle me répondit de maniere à ne me rien laiffer défirer. J'allai jufqu'à lui demander fi, à l'exemple des Martyrs, elle étoit difpofée à donner fa vie même pour la Religion qu'elle vouloit embraffer : elle ne balança point à me répondre, mais avec une humble fimplicité, *j'efpere que Dieu m'accorderoit cette grace.*

J'aurois bien défiré qu'elle fît dès-lors fon abjuration ; elle étoit affez inftruite, & fa foi me paroiffoit affez affermie pour confommer ainfi l'œuvre qu'elle défiroit elle-même avec ardeur de ne pas différer plus long-temps : mais de nouvelles affaires de famille l'appelloient à Londres, & fans retardement. Il fallut donc fufpendre l'exécution de fon projet ; ce contretemps ne laiffa pas de m'affliger ; & je craignois les fuites de ce voyage ; mais il ne lui porta aucun préjudice. Elle fe mit fous la protection de la Sainte Vierge, & arrivée à Londres, elle ufa de la plus grande dili-

---

(1 Math, 8. 10.

gence pour expédier tout ce qui mettoit obstacle à son entreprise. A peine se vit-elle délivrée des soins qui l'avoient rappellée au sein de sa famille, & en toute liberté de s'occuper de son salut, qu'elle se prépara à repasser en France. Dieu voulut auparavant qu'elle subit une nouvelle épreuve. Elle tomba dans une tristesse & un dégoût dont elle ne pouvoit découvrir la cause, & qu'elle ne pouvoit surmonter. Ses amis qui ignoroient son changement, ne la reconnoissoient plus, & ne savoient à quoi attribuer l'ennui qui la desséchoit : car en peu de jours sa santé en fut altérée, & on la vit menacée d'une maladie sérieuse. Ce qui la désoloit davantage, c'étoit de n'avoir pas fait son abjuration. Cependant le mal augmentoit, & pour se soulager elle fit venir auprès d'elle un de ses amis qui étoit Catholique. Après lui avoir communiqué ses peines, & pris son conseil, elle se détermina à demander un Prêtre. Elle eut en même-temps la pensée d'écrire à Boulogne où elle étoit sans cesse en esprit, pour se recommander aux prieres des personnes qui s'intéressoient à son salut. Les mesures étoient prises pour faire au plutôt son abjuration ; mais se trouvant fort soulagée intérieurement, elle changea d'avis. Son ami la pressoit d'exécuter enfin sa résolution ; elle crut devoir suivre le désir qu'elle avoit d'abjurer sa Religion & de faire profession de sa Foi Catholique en présence de son époux qui étoit rentré en France. Il a bien paru depuis que la main de Dieu dirigeoit

ses pas ; elle s'en tint à ce dernier parti, & s'embarqua.

De retour à Boulogne, elle fit paroître un nouveau zele à se faire instruire plus à fond. Dieu qui vouloit perfectionner ses dispositions, lui ménagea aussi de nouvelles épreuves bien plus délicates & plus périlleuses que toutes les autres. Les Anglois abondent dans notre Ville ; ce fut de leur part qu'elle eut à essuyer toutes sortes de contradictions ; elle étoit devenue l'objet continuel de leurs dérisions & de leurs plaisanteries. Ils alloient même de temps en temps dans sa propre maison décharger en sa présence le fiel qu'ils nourissoient contre elle dans leur cœur, & l'accabler d'injures. Déja conduite par l'esprit de douceur qui est le propre caractere des brebis que le Fils de Dieu rassemble dans sa bergerie, elle ne répondoit que par des paroles de charité, & aux menaces qu'on lui faisoit elle n'opposoit qu'un vœu, celui de les voir tous entrer à son exemple dans la voie où elle étoit sûre d'avoir trouvé la vérité : ils firent leurs efforts pour mettre son époux dans leurs intérêts. Plusieurs fois ils se presserent d'arrêter la démarche qu'elle se proposoit de faire, tantôt en le chargeant d'injures comme elle, tantôt en vomissant contre notre Religion toutes sortes de blasphêmes ; mais bénissons-en la miséricorde du Seigneur, qui gouvernoit le cœur de l'époux au gré de celui de l'épouse ; il ne fut point assez sensible aux reproches & aux outrages qu'on lui prodi-

gua, pour apporter le moindre obſtacle à l'œuvre de la grace. Tout ce qu'on lui avoit dit, il le racontoit à ſon épouſe; & loin de la détourner, il l'encourageoit de plus en plus, juſqu'à lui faire eſpérer qu'il ſe feroit lui-même Catholique à ſon exemple. C'eſt ainſi que l'épouſe fidelle dans le cœur, commençoit déja la ſanctification de ſon époux infidele.

Durant les premieres années de leur union, ils s'étoient vus dans l'opulence; & leur fortune avoit eſſuyé des revers qui les avoient réduits à la médiocrité. Cette décadence qui pendant long-temps avoit été pour la vertueuſe Néophyte un ſujet continuel de chagrin & d'ennui, n'avoit plus rien d'onéreux. Elle trouvoit dans ſa foi des tréſors qui la dédommageoient amplement de ſes pertes, & qui lui rapportoient bien plus qu'elle n'avoit poſſédé autrefois; auſſi elle s'exercoit tous les jours à la pratique des vertus chrétiennes. Son humilité étoit profonde, mais ſans gêne & ſans affectation; ſon zele étoit vif, mais ſage. Elle parloit ſans ceſſe de la converſion de ſon époux, & s'en occupoit devant Dieu avec autant d'ardeur que de ſon propre ſalut. Elle gémiſſoit à la vue des ſcandales des mauvais Catholiques; mais ſachant bien diſcerner le mérite de la Religion, du vice de ceux qui la profeſſent, elle ſe gardoit bien de faire retomber ſur elle la dépravation de nos mœurs, qu'elle condamne au contraire ſous les plus grandes peines. Voici un trait que je ne dois pas omettre.

Comme elle ſe trouvoit un jour dans une boutique, l'on s'apperçut qu'on venoit d'être volé; on l'accuſa du larcin. Une imputation ſi outrageante la choque vivement; elle ne fut pas la maîtreſſe de contenir ſa grande vivacité & elle repouſſa la calomnie en des termes trop peu meſurés pour une ame qui aſſez juſtifiée par le témoignage de ſa conſcience, devoit s'en tenir au langage de l'Evangile; *non*, *cela n'eſt pas* (1). De retour chez elle & rendue à elle-même, elle ſe reſſouvint de ce que je lui avois dit en l'inſtruiſant ſur le pardon des injures; le trouble vint tout auſſi-tôt s'emparer de ſon eſprit : quoiqu'il n'y eût pas le plus petit levain d'aigreur dans ſon ame, elle ne put la calmer, qu'en prenant la réſolution de ſe réconcilier au plutôt avec celle qui l'avoit accuſée. L'occaſion ſe préſenta d'elle-même. Peu de jours après, ayant rencontré cette perſonne dans ſon chemin, elle s'empreſſa de l'aborder, la ſalua avec toutes les démonſtrations de l'amitié la plus ſincere, & lui donna la plus haute idée de ſa vertu, en ſe procurant à elle-même, par cet acte de générosité, une paix intérieure dont le ſentiment la remplit de joie.

Il y avoit long-temps qu'elle déſiroit faire ſon abjuration; & d'après la connoiſſance que j'avois de ſes diſpoſitions, je l'y encourageois tous les jours. Elle vit approcher le jour indiqué, avec la plus douce

---

(1) *Sit ſermo veſter, eſt, eſt, non, non.* Matth. 5, 37.

consolation. La cérémonie se fit sans éclat ; mais elle n'en fut que plus édifiante. Son époux l'accompagna, & se tint à sa droite, pendant qu'elle récitoit sa Profession de Foi. Ce fut un spectacle aussi curieux qu'édifiant. La piété & la modestie de Catherine Wilson d'une part, de l'autre la présence & l'acquiescement de son époux à une démarche qu'il n'avoit pas le courage de faire à son exemple, donnerent lieu d'admirer le doux empire de la grace sur les cœurs ; & chacun, au sortir de la cérémonie, forma des vœux pour la réunion des deux époux dans la Doctrine. Le lendemain, la nouvelle Catholique reçut des mains de notre vénérable Prélat la Confirmation & la Sainte Communion. On ne pouvoit rien voir de plus touchant que cette nouvelle cérémonie. Abîmée, & comme anéantie au bas de l'Autel pendant la Sainte Messe, on eût dit qu'elle étoit toute absordée en J. C. tant sa Foi paroissoit vive & sa Religion profonde. Le saint Evêque fondoit en larmes. L'époux de la vertueuse Néophyte étoit placé à côté de l'Autel. Il fut si frappé du spectacle, auquel je ne puis penser encore en ce moment sans éprouver une douce émotion dans mon ame & dans mes sens, qu'il tomba en défaillance. Il fallut le conduire hors de l'Eglise pour le faire revenir à lui. Après son action de grace, Madame Wilson alla se présenter à Monseigneur notre Evêque pour lui demander sa bénédiction & recommander son époux à ses prieres. Nous espérons de le voir embrasser à

son tour la Religion Catholique. Joignez, Monsieur, vos instances auprès du Seigneur à toutes celles qu'on lui fait ici pour obtenir cette nouvelle conquête de la grace. Personne ne la sollicite mieux que celle dont je viens de vous tracer l'histoire. Elle édifie toutes les personnes qui la connoissent & la fréquentent, par sa grande piété & son estime singuliere pour tout ce qui appartient au culte dont elle fait profession. Son désir le plus ardent, c'est que Dieu ne permette pas que deux cœurs unis par les liens du mariage demeurent plus long-tems séparés de Religion & de mœurs. Je supplie toutes les personnes qui liront cette Relation d'adresser à Dieu quelques prieres, & de lui offrir quelques bonnes œuvres, pour attirer du Ciel le rayon de lumiere qui peut opérer un second prodige aussi efficacement que le premier, afin que les deux époux glorifient à jamais le Seigneur dans un même esprit, & disent pendant tous les siecles des siecles : *Chantez avec moi les louanges du Dieu tout-puissant qui nous a fait passer des ténebres à la lumiere ; & n'ayons qu'une même bouche pour exalter son saint Nom. Magnificate Dominum mecum, & exaltemus nomen ejus in idipsum* (1).

J'ai l'honneur d'être avec respect,

Monsieur,

V. T. H. & Tr. Ob. S.

BRAURE, Vicaire à Boulogne.

---

(1) Ps. 33, 4.

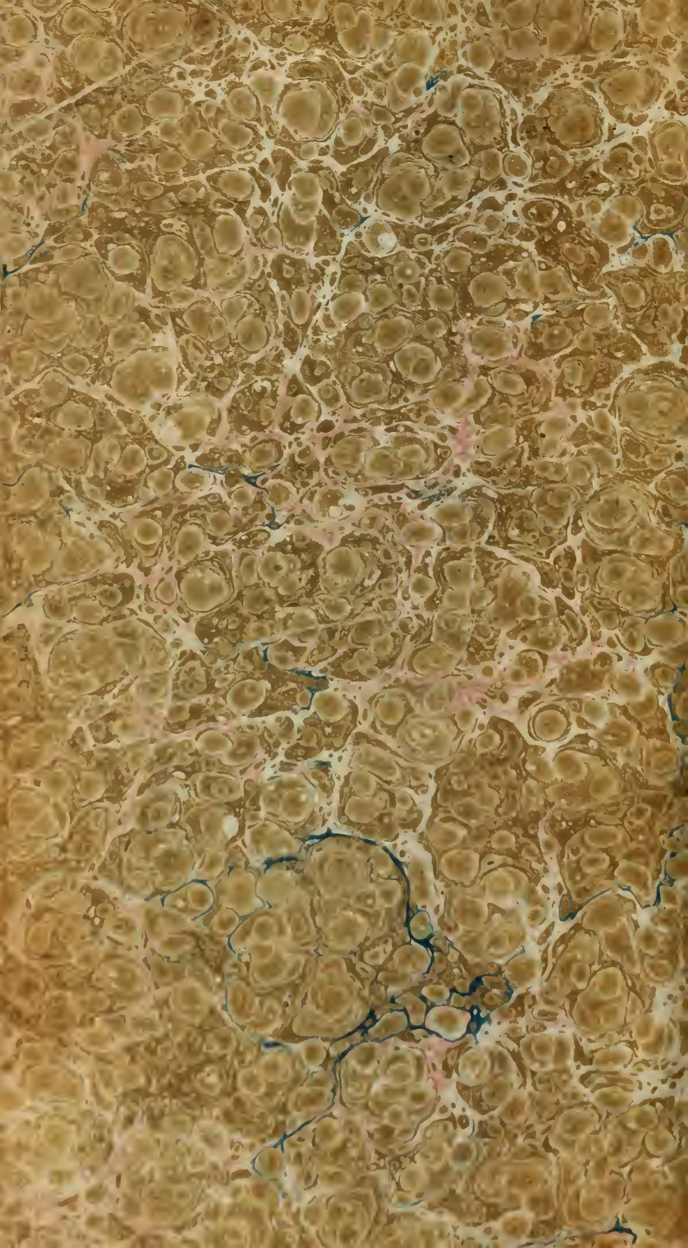
TABLE.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde-des-Sceaux, un Manuscrit qui a pour titre : *Conversions remarquables de quelques Protestans.* Cet Ouvrage m'a paru très-propre à en produire beaucoup d'autres. Que ceux de nos Freres qui ont été élevés dans les Sectes de Luther ou de Calvin, & qui en ont sucé les erreurs avec le lait, cherchent la vérité de bonne foi ; tôt ou tard ils déposeront les préjugés dont ils ont été imbus dès l'enfance ; & comme les quatre Néophytes qui leur sont proposés ici pour modeles, après avoir reconnu que leurs Peres ont abandonné la voie du salut, en se séparant de l'Eglise Catholique, ils s'empresseront de rentrer dans son sein, hors duquel ils ne peuvent espérer que la perdition & la mort éternelle.

La petite Dissertation qui se trouve à la tête de la quatrieme Relation, convaincra tout esprit droit, & ne déplaira qu'aux prétendus Esprits-forts qui ne rejettent les visions & les révélations les mieux attestées, que parce qu'elles blessent leur orgueil incapable de plier sous le joug de la Foi.

A Paris, ce 7 Mars 1789. L. DE MONTIS, Docteur en Théologie.




a39003 009521153b

